



Organisation des Assurances Africaines

Rapport Annuel 2022

Publié par



Organisation des Assurances Africaines

Élaboré par Faber Consulting AG

faber

SUBSTANCE IS
OUR STRENGTH

Pour plus d'informations, rendez-vous sur : www.faberconsulting.ch



Organisation des Assurances Africaines

Rapport Annuel 2022 de l'Organisation des Assurances Africaines, publié en octobre 2022

Organisation des Assurances Africaines

30, Avenue de Gaule

BP : 5860

Douala, Cameroun

Téléphone : (237) 233 42 01 63

Courriel : aio@africaninsurance.net

Site web : <http://www.african-insurance.org>

Pour télécharger une copie électronique du rapport, veuillez vous rendre à l'adresse :

<http://www.african-insurance.org>

© 2022 Organisation des Assurances Africaines

Tous droits réservés. Aucune partie de cette publication ne peut être reproduite, republiée, téléchargée, postée, encadrée, modifiée, vendue, transmise ou distribuée de toute autre manière sans l'autorisation écrite préalable de l'éditeur.

Table des matières

1. Avant-propos	4
2. Les faits marquants de l'OAA en 2022	7
3. Entretien avec Jean Baptiste Ntukamazina, Secrétaire général de l'Organisation des Assurances Africaines (OAA)	27
4. 50e anniversaire de l'OAA - un aperçu des principales étapes depuis ses débuts à Maurice	32
5. Les membres de l'OAA - un aperçu	34
6. Comité de Gestion et Comité Exécutif de l'OAA	36
7. Le secteur africain de l'assurance en chiffres	41
7.1. Panorama économique	41
7.2. Aperçu du marché de la ré/assurance	47
7.2.1. Assurance vie	49
7.2.2. Assurance non-vie	51
7.2.3. Réassurance	54
8. Données réglementaires sur le marché de l'assurance - retour à l'essentiel ?	59
9. Sujet phare de l'année : L'ESG en Afrique	68

AVANT-PROPOS

J'ai le grand plaisir de vous présenter le dernier Rapport Annuel de l'Organisation des Assurances Africaines. L'objectif de ce rapport est de fournir à nos précieux membres et sympathisants des mises à jour régulières sur l'état des marchés d'assurance africains et sur l'évolution des défis et des opportunités, sans oublier nos réalisations et nos activités à venir.

Les deux dernières années ont sans aucun doute été difficiles pour le secteur mondial et africain de l'assurance. L'impact croissant du changement climatique, la pandémie et les fermetures subséquentes ont perturbé l'économie mondiale et la chaîne d'approvisionnement, et ont entraîné le marché financier dans un tourbillon de montagnes russes. Comme si cela ne suffisait pas, l'invasion de l'Ukraine par la Russie a créé de nouvelles vagues dans le monde entier. L'économie présente des signes d'un nouveau ralentissement et l'inflation est en hausse - tout cela et bien plus encore mettra notre secteur à l'épreuve. Mais le secteur africain de l'assurance a prouvé à maintes reprises qu'il était résilient et ingénieux pour trouver de nouvelles solutions.

Pour l'Organisation des Assurances Africaines, 2022 a été une année importante. En juin, nous avons tenu notre 48e Assemblée Générale et notre Conférence Annuelle pour célébrer notre 50e anniversaire à Nairobi, au Kenya. Cet événement de six jours a été riche en interventions d'éminents dirigeants, en réflexions de professionnels chevronnés, en ateliers et a permis aux plus de 1 500 participants de faire la fête et de nouer des contacts.

En tant que nouveau Président de l'Organisation des Assurances Africaines, je suis ravi d'assumer ce rôle et, en même temps, très honoré et fier de soutenir ce qui sera une nouvelle année de succès pour notre organisation. Je voudrais également saisir cette occasion pour exprimer ma sincère gratitude à tous ceux qui ont contribué au succès du jubilé d'or et pour toutes les étapes importantes que l'OAA a franchies cette année.

Pour ce qui est de l'avenir, une grande responsabilité repose sur les épaules de l'Organisation des Assurances Africaines, qui doit mener des actions en faveur de l'harmonisation du secteur de l'assurance en Afrique, en tirant parti de la dynamique de la Zone de libre-échange continentale africaine. Certains de nos objectifs seront de promouvoir l'intégration des nouvelles technologies et de les utiliser pour accroître la pénétration du marché de l'assurance et améliorer la perception générale de l'assurance. Pour réussir dans toutes ces entreprises, nous avons besoin du soutien total de nos membres, y compris le soutien financier nécessaire.

Nous espérons que vous apprécierez la lecture de cette édition du rapport annuel de l'OAA et que vous trouverez ses informations utiles.

Cordialement,

Dr Ben Kajwang
Président de l'Organisation des Assurances Africaines (2022-2023)



Dr. Ben Kajwang
Président de l'OAA

Célébration du 50e anniversaire de l'OAA en 2022

L'année 2022 a été importante pour l'Organisation des Assurances Africaines. En juin, nous avons tenu notre 48e assemblée générale et notre conférence annuelle à Nairobi, au Kenya, pour célébrer notre 50e anniversaire. Cet événement de six jours a été riche en interventions d'éminents dirigeants, en réflexions de professionnels chevronnés, en ateliers et a permis aux plus de 1 500 participants de faire la fête et de nouer des contacts.

L'agenda de l'OAA pour 2023 offrira de nouveaux points forts à ses membres

- ⇒ 49ème conférence et Assemblée Générale Annuelle de l'OAA en Algérie.
- ⇒ 27ème Forum de la Réassurance à Libreville au Gabon
- ⇒ Lancement du programme de leadership de l'OAA
- ⇒ Nouveaux programmes de renforcement des capacités (séminaires/webinaires)
- ⇒ Finalisation des programmes d'études pour les programmes de certification de l'OAA
- ⇒ Renforcement de la collaboration avec nos partenaires internationaux
- ⇒ Poursuite de la recherche sur les questions d'actualité

Le PIB de l'Afrique rebondit en 2021, mais la croissance varie selon les pays et les régions

En 2021, le PIB de l'Afrique devrait avoir augmenté de 6,9%, selon la Banque Africaine de Développement. Cela représente une forte reprise après la baisse de 1,6% liée à la pandémie en 2020. Ce rebond est dû à la hausse des prix du pétrole et de la demande mondiale, ainsi qu'à la reprise de la consommation privée et des investissements dans de nombreux pays après l'assouplissement des restrictions de confinement.

L'assurance africaine se redresse fortement avec une croissance des primes de près de 20 % en 2021

Soutenus par la reprise économique, les marchés africains de l'assurance ont fortement rebondi en 2021 après la pandémie de Covid-19 en 2020. En 2021, les primes directes émises ont augmenté de 19,89% pour atteindre 74,2 milliards USD, contre 61,9 milliards USD en 2020, tandis que la pénétration totale de l'assurance (définie comme le rapport entre les primes émises au cours d'une année donnée et le PIB) a augmenté à 2,7% en Afrique, contre 2,5% en 2020, selon Swiss Re. En Afrique, les primes d'assurance vie ont augmenté de 22,68%, passant de 41,83 milliards de dollars en 2020 à 51,31 milliards de dollars en 2021, tandis que les primes d'assurance non-vie ont augmenté de 14,08%, passant de 20,1 milliards de dollars en 2020 à 22,9 milliards de dollars en 2021. Ensemble, les six plus grands marchés d'assurance africains en 2021 - l'Afrique du Sud, le Maroc, l'Égypte, le Kenya, le Nigéria et l'Algérie - ont représenté 87% du total des primes d'assurance, soit 64,4 milliards USD. L'Afrique du Sud, premier marché d'assurance du continent, représentait à elle seule 69% du total des primes émises, soit 51,2 milliards USD, ce qui représente 0,7% des primes d'assurance mondiales et en fait le 19e marché d'assurance au monde.

Sujet phare : les attentes envers le secteur de l'assurance pour qu'il aborde les questions ESG sont élevées

Le rôle du secteur de l'assurance, qui facilite le bon fonctionnement de l'économie en tant que gestionnaire, preneur de risques et investisseur, contribue à une croissance inclusive et durable. L'importance de construire des infrastructures résilientes, de faire progresser l'industrialisation et de promouvoir l'innovation est de plus en plus reconnue. Par conséquent, les gouvernements, les régulateurs et les autres parties prenantes du secteur de l'assurance attendent beaucoup des défis ESG. De nombreux assureurs prennent déjà des mesures en évaluant et en modifiant leurs normes de souscription et d'investissement en fonction des principes ESG. Mais l'ESG est aussi un défi majeur pour les assureurs, car ils doivent agir sur deux fronts en même temps. Non seulement ils doivent trouver comment aider les autres à gérer les risques ESG (matérialité interne-externe), mais ils doivent également évaluer comment l'ESG les affectera eux-mêmes (matérialité externe-interne).

LES FAITS MARQUANTS DE L'OAA EN 2022

L'OAA est l'organe naturel pour représenter les intérêts du secteur de l'assurance en Afrique.

L'Organisation des Assurances Africaines (OAA) a été fondée en 1972 pour soutenir le développement du secteur de l'assurance et promouvoir la coopération interafricaine dans ce domaine. En 2019, l'OAA a mené une enquête approfondie pour mieux comprendre et répondre aux besoins évolutifs de ses membres. L'une des principales conclusions de l'enquête est que les membres considèrent uniformément l'OAA comme l'organe naturel représentant les intérêts du secteur africain de l'assurance.

Sur la base de ce vote de confiance, l'OAA a défini un nouveau plan stratégique complet pour 2019-2024 afin de devenir le centre d'excellence et de défense du secteur de l'assurance en Afrique. Pour ce faire, l'OAA doit défendre les intérêts du secteur, contribuer à accroître la pénétration de l'assurance, promouvoir les meilleures pratiques et lancer des projets qui démontrent les avantages de l'assurance aux assurés, aux décideurs et aux régulateurs. La vision, la mission et les six objectifs stratégiques de l'OAA guideront les priorités et les activités de l'organisation.

Plan stratégique 2019-2024 de l'OAA, y compris la vision, la mission et les objectifs stratégiques



Plaidoyer



L'OAA promeut les intérêts stratégiques du secteur de l'assurance en Afrique. Objectifs principaux :

- ➔ L'OAA deviendra le principal point de contact des gouvernements et des autres parties prenantes pour s'informer sur les avantages de l'assurance en Afrique
- ➔ L'OAA établira une feuille de route pour faire avancer les positions de ses membres
- ➔ L'OAA défendra la position commune de ses membres

Au fil des ans, l'OAA a développé de nouveaux partenariats ou consolidé des collaborations existantes avec des organisations internationales et régionales telles que la Banque Africaine de Développement (BAD), la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAf), le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), le Fonds d'initiative financière du Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE FI), « Africa Risk Capacity » (ARC), « Impact Insurance Facility » (OIT), l'Initiative d'accès à l'assurance (A2ii) et bien d'autres. Ces partenaires assistent l'OAA, notamment dans le renforcement des capacités de ses membres et dans sa mission de plaidoyer.

En 2022, l'OAA a notamment commencé à travailler avec le PNUD, la BAD, l'A2ii et l'OIT, en se concentrant sur l'assurance inclusive et le développement durable. Le PNUD a organisé un débat sur la « Promotion du financement du climat et des risques de catastrophes en Afrique » lors de la 48ème conférence de l'OAA. En outre, le PNUE-FI a organisé un débat sur « l'assurance durable et la COP27 en Afrique ».

Le 27 janvier 2022, l'OAA a signé un partenariat avec l'African Risk Capacity (ARC) pour renforcer la résilience du secteur agricole face au changement climatique et développer de nouveaux produits de risque liés à la météo. En outre, l'OAA travaille en étroite collaboration avec la ZLECAf sur l'intégration de l'assurance. Le Secrétaire général de l'OAA a été invité à s'exprimer lors d'une retraite destinée aux hauts responsables du commerce dans le secteur des services financiers à Mombasa, au Kenya.

Une autre étape importante a été la signature de la Déclaration de Nairobi sur l'assurance durable par l'OAA. La déclaration a été officiellement faite lors du 4e sommet africain de l'ISP du PNUE¹ à Nairobi en avril 2021. Avec onze institutions, les signataires de la déclaration ont cherché à réunir des dirigeants de haut niveau pour accélérer les solutions aux grands défis de la durabilité - du changement climatique et de la dégradation des écosystèmes à la pauvreté et aux inégalités sociales. Le Secrétaire Général de l'OAA a publié la déclaration suivante après avoir signé la Déclaration : « L'OAA est fière de faire partie des signataires de la Déclaration de Nairobi. Le secteur de l'assurance en Afrique est, en quelque sorte, le gestionnaire des risques du continent. Le secteur de l'assurance est particulièrement bien placé pour aider l'Afrique à se protéger contre les risques climatiques et à soutenir la transition vers une Afrique résiliente et sans émissions. »

Enfin, dans le cadre des efforts de pression de l'OAA, le Secrétaire Général a visité des pays clés tels que la Tanzanie, le Kenya, le Togo et le Zimbabwe dans le but de faire connaître le nouveau plan stratégique de l'OAA, de soutenir la prise de position de l'OAA sur la ZLECAf et de recruter de nouveaux membres. Au cours de ces réunions, l'OAA a conclu des partenariats avec la Fédération des assureurs et réassureurs afro-asiatiques (FAIR) et la Fédération des assurances d'Égypte (IFE). Dès l'année prochaine, l'OAA étendra ce réseau à toutes les organisations régionales, aux régulateurs et aux associations nationales d'assurance.

1. Principes de l'assurance durable du PNUE FI

Encadré : Principales conclusions du document de synthèse sur le changement climatique

Le changement climatique aura un impact profond sur le continent africain. En juin 2022, l'OAA a publié un document de position sur le changement climatique, ainsi que notre récente publication « Le changement climatique et son impact sur le secteur africain de l'assurance ». Avec la publication du document de position et plusieurs présentations, l'OAA vise à apporter plus de lumière sur ce sujet important et à stimuler une discussion fructueuse qui pourrait même conduire à de meilleures solutions de gestion des risques. Certaines des principales conclusions du document de synthèse sont résumées ci-dessous :

1. Les pays africains seront touchés de manière disproportionnée par les phénomènes météorologiques extrêmes et le changement climatique en raison de leur grande vulnérabilité, de leur faible capacité d'adaptation et de leur pauvreté généralisée

La lutte contre le changement climatique doit être une priorité pour les gouvernements au niveau continental, car elle nécessite l'intégration des stratégies d'atténuation et d'adaptation par-delà les frontières. Grâce à sa connaissance approfondie des risques climatiques, le secteur africain de l'assurance est idéalement placé pour contribuer au débat et œuvrer à la recherche de solutions. Les solutions de gestion des risques de catastrophes peuvent aller de la prévention à l'atténuation en passant par les instruments de financement des risques (protection contre les pertes ex ante et ex post).

2. Le secteur africain de l'assurance cherche de nouvelles voies pour améliorer l'assurabilité des risques liés aux conditions météorologiques

Le secteur de l'assurance peut contribuer à l'élaboration et à la mise en œuvre de solutions de transfert de risques pertinentes pour faire face aux risques de catastrophe, en particulier dans les régions où l'assurance en est encore à ses débuts. S'appuyant sur l'expérience des marchés matures en matière de systèmes de mise en commun publics et privés, certains pays vulnérables, avec le soutien des agences de développement et des donateurs, ont uni leurs forces en regroupant leurs ressources financières limitées dans des institutions régionales de partage des risques. L'assurance obligatoire est une autre mesure visant à améliorer la pénétration de l'assurance et la sensibilisation. Toutefois, les gouvernements doivent veiller à ce que la loi soit appliquée de manière adéquate. Le secteur de l'assurance est un partenaire précieux pour soutenir la décarbonisation du développement économique africain. La couverture des assureurs pour garantir la forte augmentation des investissements dans les énergies renouvelables représente une énorme opportunité commerciale pour les compagnies de réassurance actives sur le continent.

3. Une réglementation opportune et harmonisée relative à la gestion des risques climatiques renforcerait le rôle de l'assurance en tant que gestionnaire efficace des risques

Le secteur africain de l'assurance bénéficierait grandement de réglementations opportunes et harmonisées relatives à la gestion des risques climatiques qui renforceraient le rôle de l'assurance en tant que gestionnaire efficace des risques.

4. L'ESG joue un rôle essentiel dans le renforcement des efforts de durabilité en Afrique

Nous encourageons vivement les organismes africains compétents chargés de fixer les normes à prendre des mesures pratiques en vue de l'élaboration d'un cadre de divulgation ESG harmonisé à l'intention du secteur de l'assurance, facilitant une plus grande pénétration de l'assurance afin de protéger les communautés et les économies africaines des impacts du changement climatique. Bien que le continent africain soit l'un de ceux qui contribuent le moins aux émissions mondiales de gaz à effet de serre, la plupart des pays africains subissent des pertes importantes dues au changement climatique d'origine humaine. Le secteur africain de l'assurance, par ses fonctions d'assurance, d'investissement et de conseil, joue un rôle important dans la compréhension et la prise en compte du changement climatique dans toute sa complexité. En travaillant en étroite collaboration avec des partenaires publics clés, le secteur de l'assurance est particulièrement bien placé pour aider l'Afrique à mieux se protéger contre les risques climatiques et à devenir plus résiliente.

Développement de compétences



L'OAA propose des solutions qui répondent aux besoins des segments sous-assurés de la société, favorisant ainsi une plus grande pénétration de l'assurance. Objectifs principaux:

- L'OAA évaluera ses pools existants et discutera de la nécessité de nouvelles solutions avec ses membres.
- L'OAA peut tester la viabilité de nouvelles solutions d'assurance par le biais de projets phares

Pour aider ses membres à renforcer leur capacité de risque, l'OAA a créé plusieurs pools et associations d'assurance depuis sa fondation en 1972.

1. Le pool africain de l'aviation, et celui du pétrole et de l'énergie

Avec l'assouplissement progressif des restrictions conséquentes à la Covid-19, la plupart des pays africains ont connu une croissance économique modérée en 2021, après une année 2020 très difficile. Si les gestionnaires de pools ont profité des opportunités offertes par un meilleur environnement commercial, ils ont également saisi l'occasion de s'attaquer aux problèmes de rentabilité des années précédentes, comme nous l'avons expliqué dans notre précédent rapport. Les réunions du comité de direction et de l'assemblée générale annuelle se sont tenues le 26 juin 2022 pour les deux pools. Les principaux résultats sont énumérés ci-dessous:

- a. Le Pool Africain de l'Aviation (PAA):** Dans le but de résoudre les problèmes de rentabilité du Pool Africain de l'Aviation, qui étaient principalement dus aux conditions défavorables du marché mondial, les gestionnaires du pool ont lancé une stratégie de redressement qui a permis de réduire le revenu des primes tout en améliorant les résultats de souscription. En 2021, le nombre de membres est resté stable à 52 assureurs, avec une capacité souscrite de 8,11 millions \$. La capacité d'assurance brute a été maintenue à 17,5 millions USD. Le Pool Africain de l'Aviation a connu une baisse du revenu des primes, passant de 1,93 million USD en 2020 à 1,37 million USD en 2021, en raison des efforts de rationalisation du portefeuille. Toutefois, la perte d'exploitation de 2,09 millions USD en 2020 s'est améliorée pour devenir un bénéfice d'exploitation de 441 616 USD en 2021. Les mesures de redressement ont commencé à porter leurs fruits. Cependant, il est important que les membres augmentent leur soutien pour permettre au pool de se développer de manière rentable, le chiffre d'affaires restant faible.

Le comité de gestion du PAA

Les entreprises suivantes désignent des membres au sein du comité de gestion du PAA:

- CCR Algeria (Président)
- Misr Insurance Company
- Sheikan Insurance Company Limited
- CICA Re
- SCR Maroc

- National Insurance Company of Tanzania
- Ensure Insurance Plc
- Libya Insurance Company
- Consolidated Hallmark Insurance Plc

b. Pool Africain du Pétrole et de l'Energie (PARPE): Le nombre de membres est resté stable à 51 en 2021, avec une capacité de souscription de 8,86 millions USD. La capacité de souscription brute a également été maintenue à 90 millions USD. En 2021, l'AOEP a enregistré une légère augmentation des recettes de primes à 28,69 millions USD, contre 28,25 millions USD en 2020, reflétant une légère reprise économique dans la plupart des pays où le pool opère. Le résultat d'exploitation s'est amélioré pour atteindre 2,88 millions USD, contre une perte de 10,09 millions USD en 2020. Une fois de plus, la direction du pool espère un soutien plus fort de la part des membres de l'OAA afin d'obtenir une croissance durable et rentable à l'avenir.

Le comité de gestion de l'PARPE

Les entreprises suivantes désignent des membres au sein du comité de gestion de l'PARPE:

- Custodian & Allied Insurance Company Limited, Nigeria (Président)
- Misr Insurance Company, Égypte
- CCR, Algérie
- Leadway Assurance Company Limited, Nigeria
- Sheikan Insurance & Reinsurance Company, Soudan
- AXA Mansard Insurance Plc, Nigeria
- Chanas Assurances S.A., Cameroun
- Tunis Re, Tunisie
- Assurances Reassurances Omnibranches, Madagascar

2. L'Association des courtiers d'assurance africains (AIBA)

Lors de la réunion de l'AIBA pendant la 47ème Assemblée générale de l'OAA à Lagos en septembre 2021, il a été décidé qu'un séminaire des membres de l'AIBA devrait être organisé pendant chaque conférence de l'OAA. Conformément à cette décision, le premier séminaire annuel des courtiers d'assurance africains s'est tenu lors de la 48e conférence de l'OAA à Nairobi au Kenya. Le thème du séminaire était « L'utilisation de la technologie dans l'amélioration de la distribution des produits d'assurance ».

Le séminaire a été bien suivi par les membres de l'AIBA et les participants. L'orateur principal était James Kuria Mbithi de Britam General Insurance Company, Kenya.

En 2022, l'association a tenu quatre réunions virtuelles du Comité Directeur. L'objectif principal de ces réunions était de planifier le séminaire qui s'est tenu lors de la 48ème conférence de l'OAA à Nairobi. Un autre point important était d'encourager les associations nationales de courtiers d'assurance en Afrique à rejoindre l'AIBA. Cela leur permettra de mieux informer leurs membres dans chaque pays et de leur faire prendre conscience des avantages de l'adhésion à l'organisation continentale. D'ici 2024, l'objectif du Comité Directeur de l'AIBA est de compter un total de 100 membres.

Bureau exécutif de l'AIBA	
Babajide Olatunde-Agbeja	Président
Shaibu Ali	Vice-Président
Ekeoma Ezeibe	Secrétaire
Yombo Bammeke	Trésorier
Nelson Omolo	Membre d'office 1
Shola Tinubu	Membre d'office 2

3.3. Le Comité Vie de l'OAA

Le comité Vie de l'OAA a tenu plusieurs réunions après la 47e conférence de l'OAA à Lagos au Nigeria, en se concentrant sur la préparation du séminaire Vie de l'OAA 2022 qui se tiendra pendant la 48e conférence de l'OAA à Lagos au Nigeria. Dans le même temps, le Comité a accueilli un nouveau membre, Nkwenti Mbelli Njah, Group Head, Life & Health Operations, Continental Re.

Le comité s'est mis d'accord sur deux sujets pour le séminaire, à savoir l'impact du changement climatique sur les assureurs vie : mortalité, morbidité et primes d'assurance, et comment attirer les milléniaux dans le secteur de l'assurance vie pour contribuer à la croissance des économies africaines. En outre, le Comité a défini de nouvelles stratégies pour travailler avec le Secrétariat de l'OAA afin d'augmenter le nombre de membres et d'améliorer la visibilité de l'Association. Le séminaire vie de l'OAA 2022 à Nairobi a été un succès. Le comité travaille déjà en vue de l'édition 2023 qui se tiendra en Algérie.

Comité exécutif vie de l'OAA	
Yetunde Ilori	Président sortant
Ritin I Chauhan	Secrétaire sortant
Agnes Chakonta	Président entrant
Andrew Fiifi Simpson	Secrétaire entrant
Ruth Ncube	Membre

Mohy Eldeen Fayadh	Membre
Pauline Gathuri Mbugua	Membre
Joseph Luc Foding	Membre
Félix Issembe	Membre
Salaheddine Aji	Membre
Jean Baptiste Ntukamazina	Membre permanent
Nkwenti Mbelli Njah	Membre

4. L'Organisation des Autorités Africaines de Contrôle des Assurances (O2ACA)

En 2021, le comité exécutif de l'O2ACA a tenu deux réunions virtuelles et organisé une assemblée générale dans un format hybride à Lagos. Pour 2022, l'O2ACA a organisé deux réunions du comité exécutif, une assemblée générale extraordinaire par vidéoconférence et une assemblée générale ordinaire le 25 juin 2022 à Nairobi au Kenya.

Au cours de l'assemblée générale, l'O2ACA a examiné et adopté les statuts révisés de l'Association. Le changement le plus important concerne le nouveau nom. Au lieu d'être une association, elle est désormais une organisation, ce qui la met en conformité avec la réglementation camerounaise. Le Comité Exécutif a également examiné l'état d'avancement de la demande d'accord de siège avec l'État du Cameroun et a procédé à l'élection du Comité Exécutif et au renouvellement des mandats du Président et du Vice-Président.

Pour le reste de l'année 2022, l'organisation entend tenir deux réunions statutaires, avancer dans la signature de l'accord de siège avec le Cameroun et préparer une stratégie de collecte de données sur les réglementations en matière d'assurance en Afrique afin de créer une base de données qui sera hébergée sur le site web créé à cet effet. Pour remplir son mandat, le Comité Exécutif a décidé d'établir des relations avec des organisations régionales et internationales et d'organiser des événements de renforcement des capacités pour les régulateurs d'assurance sur des questions d'actualité. Les relations existantes avec nos parties prenantes seront également renforcées. Enfin, le Comité Exécutif lancera un nouveau site web lors de la prochaine assemblée générale en 2023.

Le Comité Exécutif de l'Organisation des Autorités Africaines de Contrôle des Assurances (O2ACA)	
Boubacar Bah	Président
Pa Alieu Sillah	Vice-Président
Siham Ramli	Représentant de l'Afrique du Nord - Membre
Dr. Justice Ofori	Représentant de l'Afrique de l'Ouest - Membre
Simplicie Roger Kouakou Bah	Représentant de l'Afrique de l'Ouest - Membre

Godfrey Kiptum	Représentant de l'Afrique de l'Est - Membre
Sonia Lukama	Représentant de l'Afrique de l'Est - Membre
Fanny Gbelima	Représentant de l'Afrique Centrale - Membre
Erna Motinga	Représentant de l'Afrique Australe - Membre
Dr. Grace Muradzikwa	Représentant de l'Afrique Australe - Membre
Blaise Ezo'o Engolo	Représentant de l'organisation sous-régionale - membre

5. L'Association des éducateurs et formateurs africains en assurance (AAIET)

Les membres de l'AAIET se sont réunis à Nairobi pour formuler de nouveaux objectifs pour 2023. Voici quelques-unes des principales décisions :

- Élaborer un plan de travail officiel et des stratégies pour faciliter la mise en œuvre du mandat du comité ;
- Soumettre une proposition de modification des statuts de l'AAIET ;
- Reconstituer le Comité Directeur de l'association pour assurer la responsabilité et la formalisation des structures ;
- Déterminer les nouveaux membres du Conseil et la durée de leur mandat. Pour l'instant, il a été décidé de former un comité intérimaire pour superviser les activités du Conseil et mettre en place les structures appropriées jusqu'à la prochaine conférence de l'OAA ;
- Déterminer les thèmes et sous-thèmes qui guideront les présentations lors de la conférence de l'OAA ;
- Proposer l'organisation d'une formation de formateurs (FDF). L'AAIET lancera une formation de formateurs avant la conférence de l'OAA en 2023 ;
- Soumettre une proposition visant à élaborer un cadre pour la définition de normes ou de critères afin d'harmoniser les différents programmes de formation en assurance en Afrique et élaborer une feuille de route pour accomplir cette tâche.

Comité exécutif intérimaire de l'AAIET	
Saul Sseremba	Président
Ancelmi Anselmi	Secrétaire
Dr. Yeside Oyetayo	Membre (représentant l'Afrique de l'Ouest)
Panganai Sanangurai	Membre représentant l'Afrique Australe)
Driss Rhafes	Membre (représentant l'Afrique du Nord)

6. Le Centre Africain des Risques Catastrophiques (CARC)

Le mandat du CARC est de développer la capacité de réassurance des risques de catastrophes en Afrique et de promouvoir la prévention et la protection contre ces risques. En 2021, le CARC a obtenu les résultats ci-après:

1. Refonte du site internet du CARC et mise en place d'une nouvelle charte graphique sur le site <https://africatnat.com/>,
2. Mise en place d'une plateforme de gestion des connaissances¹ donnant la possibilité aux utilisateurs du CARC d'interagir et de poser des questions sur différents sujets. La plateforme contient des données sur les tremblements de terre en Afrique ainsi que des études et une sélection de publications d'organisations internationales ;
3. Mise en place d'une étude sur la Micro-assurance avec pour objectif de donner plus d'appétit aux différentes compagnies d'assurance et de réassurance du continent africain à développer des produits affinitaires ;
4. Préparation d'une étude de prix d'un produit d'assurance visant la protection contre les tremblements de terre au Rwanda. La version préliminaire sera publiée sur la plateforme de gestion des connaissances,
5. Mise en place d'un outil de simulation d'un sinistre total/partiel suite à des séismes au Maroc relatif à la loi 110-14 ;
6. Participation à la réalisation de la Stratégie Nationale de Gestion des Risques de la Stratégie de Gestion des Catastrophes 2020-2030 du Maroc.

Le comité de gestion du CARC	
Youssef Fassi Fihri	Président du CARC
Youcef Benmicia	Vice-Président du CARC
Président de l'OAA	Membre
Secrétaire Général de l'OAA	Membre
Jadiah Murungi Mwarania	Membre
Dr. Corneille Karekezi	Membre
Amine Ryane	Directeur du CARC

1. Plate-forme de gestion des connaissances : <https://new.edmodo.com/joincg/j9m72c>; code d'accès : j9m72c

Événements



L'OAA offre à ses membres des plateformes de mise en réseau renommées telles que l'Assemblée générale et le Forum de la réassurance. Objectifs principaux :

- ⇒ L'OAA continuera à offrir des événements de réseautage de haute qualité
- ⇒ L'OAA vise à renforcer la pertinence des événements en tant que plateformes d'information sur les tendances du marché
- ⇒ L'OAA profitera également de ces événements pour informer ses membres et leur rendre compte des progrès accomplis dans la réalisation de ses objectifs progress toward its goals.

Le 50e anniversaire de l'OAA à Nairobi au Kenya - célébration du jubilé d'or

L'OAA a tenu sa 48e conférence, son assemblée générale annuelle et la célébration de son 50e anniversaire à Nairobi au Kenya, du 25 au 30 juin 2022.

L'événement a débuté par la célébration du 50e anniversaire de l'OAA le lundi 27 juin 2022 au Edge Convention Centre, College of Insurance à Nairobi. Le 50e anniversaire a été célébré sous le thème « L'OAA à 50 ans : Un appel à la renaissance de l'assurance africaine ».

La cérémonie d'ouverture a été présidée par le secrétaire administratif du ministère kenyan des finances et de la planification, Erick Wafukho Simuyu. Dans son discours de bienvenue, le président du comité d'organisation local et Vice-Président de l'OAA, le Dr Ben Kajwang, a exprimé sa fierté d'accueillir les plus de 1500 participants. Le Président de l'OAA, Tope Smart, a félicité le comité d'organisation et le Secrétariat de l'OAA pour leurs efforts combinés et l'événement de classe mondiale qui en a résulté. Il a rendu hommage au marché kenyan et aux acteurs de l'assurance ainsi qu'au gouvernement kenyan pour avoir créé les conditions permettant d'accueillir l'événement phare de l'OAA et son jubilé.

La première partie des célébrations du jubilé d'or a été marquée par des discours d'ouverture, le dévoilement d'un livre du 50e anniversaire et la projection d'un film documentaire de 25 minutes sur les origines, le parcours et les perspectives de l'OAA, suivis d'un symposium sur le thème « L'OAA à 50 ans : Un appel à la renaissance de l'assurance africaine ». Le panel a examiné le secteur africain de l'assurance sous l'égide de l'OAA au cours des 50 dernières années et s'est projeté sur le prochain demi-siècle.

La deuxième partie des célébrations du jubilé d'or a été marquée par des récompenses et des reconnaissances spéciales lors du dîner de gala du 50e anniversaire :

- Top 50 des femmes d'assurance en Afrique, décerné par l'Association des professionnelles d'assurance (PILA) et l'OAA.

- Prix spécial à Bakary Kamara pour sa contribution exceptionnelle à la croissance de l'OAA.
- Prix spécial de gratitude à Chanas Assurances S.A. Cameroon pour son soutien exceptionnel dans l'établissement de l'OAA au Cameroun.
- Cinq reconnaissances spéciales pour les orateurs du symposium du 50e anniversaire.
- Cinq reconnaissances spéciales à des personnes clés qui ont façonné l'OAA au cours des 50 dernières années : les anciens Secrétaires Généraux de l'OAA Yoseph Aseffa, Prisca Soares et Abdallah Badaoui, le membre fondateur de l'OAA Robert Woorthorpe-Browne et le membre du comité d'organisation de la conférence pionnière Shiamdass Appannah.

La conférence s'est déroulée sous le thème : « Assurance et changement climatique : Exploiter les opportunités de croissance en Afrique ». Ce thème a été exploré à travers les sept sous-thèmes suivants :

1. Assurance et changement climatique : une perspective africaine (discours liminaire)
2. Renforcement de la résilience grâce à des solutions d'assurance fondées sur les données
3. Technologie agricole et développement des assurances : perspectives d'avenir face au changement climatique
4. Mise en œuvre des normes ESG : Défis et opportunités pour le secteur de l'assurance en Afrique
5. Création d'opportunités pour la pénétration de l'assurance en Afrique par une meilleure éducation des consommateurs
6. Assurance durable et COP27 en Afrique
7. Promotion du financement des risques liés au climat et aux catastrophes en Afrique

Intervenants

Le Secrétariat de l'OAA et l'équipe locale d'organisation ont sélectionné des intervenants et des panélistes de renom pour la conférence :

1. Dr Al-Hamndou Dorsouma, Directeur de la Division Climat et Croissance Verte de la Banque Africaine de Développement sur le thème « Assurance et changement climatique : exploiter les opportunités de croissance en Afrique » (présenté par Davinah Milenge)
2. Gili Smadja : Consultant Actuarial, Munich Re Global Consulting Unit, sur le thème « Renforcement de la résilience grâce à des solutions d'assurance fondées sur les données »
3. Edward Kiarie : Business Developer, Munich Re, sur le thème « Renforcement de la résilience grâce à des solutions d'assurance fondées sur les données »

4. Godfrey Kiptum : Directeur Général de l'Insurance Regulatory Authority Kenya, intervenant sur le thème « Assurance durable et COP27 en Afrique ».
5. Patty Karuaihe-Martin : Membre du Comité Exécutif de l'OAA, Directeur Général de Namib Re, intervenant sur le thème « Assurance durable et COP27 en Afrique ».
6. Mark Napier : Directeur Général de FSD Africa, intervenant sur le thème « Assurance durable et COP27 en Afrique ».
7. Dr Caesar Mwangi : Directeur Général, ICEA LION Insurance Holdings, Nairobi - Kenya, intervenant sur le thème « Mise en œuvre des normes ESG : défis et opportunités pour le secteur de l'assurance en Afrique ».
8. Linet O. Macharia : Spécialiste Régional - Afrique subsaharienne, Mécanisme de financement de l'assurance et du risque, Centre du secteur financier, Programme des Nations Unies pour le Développement, intervenant sur le thème « Promotion du financement des risques liés au climat et aux catastrophes en Afrique ».
9. Ekuia Asemani-Oku : Allianz Ghana, en remplacement de Delphine Traore sur le thème « Promotion du financement des risques liés au climat et aux catastrophes en Afrique ».
10. Lesley Ndlovu : Directeur Général d'Africa Risk Capacity Ltd. Il est intervenu sur deux thèmes, le financement du risque de catastrophe et la mise en œuvre des normes ESG : défis et opportunités pour le secteur de l'assurance en Afrique.
11. Tuga Alaskary : Spécialiste Technique, Financement des Risques, PNUD, intervenant sur le thème « Promotion du financement des risques liés au climat et aux catastrophes en Afrique ».
12. Beat Strebel : Market Executive, Middle East & Africa, et CEO Swiss Re Africa Ltd, intervenant sur le thème « Promotion du financement des risques liés au climat et aux catastrophes en Afrique ».
13. Nkwenti Mbelli Njah : Group Head, Life & Health Operations, Continental Reinsurance Plc. Lagos – Nigeria. Il s'est exprimé lors du séminaire vie. Sa présentation portait sur « Comment attirer les Millennials dans le secteur de l'assurance-vie pour influencer la croissance des économies africaines ».
14. Vernon Lidava: Kenya Re. Il était le deuxième orateur du séminaire sur l'assurance-vie intitulé « Les implications du changement climatique pour les assureurs-vie : Mortalité, morbidité et primes d'assurance ».
15. Hope Murera : Directeur Général, ZEP RE Ltd. Nairobi - Kenya présentant le document sur l'Agri-Tech et le développement de l'assurance : Perspectives d'avenir face au changement climatique.
16. Edgar Aguilar : Responsable de la finance sociale, Bureau régional de l'OIT pour l'Afrique, en tant qu'intervenant à l'atelier sur la micro-assurance.
17. James Papa : APA Insurance. Il est intervenu lors de l'atelier sur la micro-assurance.
18. Enock Singoei : Responsable du Développement des Marchés et de l'Innovation Numérique de la Fondation Syngenta, Kenya, intervenant lors de l'atelier sur la micro-assurance.

19. David Maslo : Responsable du Développement Commercial, Africa Risk Capacity Ltd, intervenant à l'atelier sur la micro-assurance.
20. Latimer KAGIMU MUKASA : Directeur Général de MUA Insurance Uganda Ltd, intervenant à l'atelier sur la micro-assurance.
21. Sarfraz Shah : Directeur des Opérations d'Assurance, Pula Advisors, intervenant à l'atelier sur la micro-assurance.
22. Souvik Banerjea : Directeur Général de Continental Reinsurance Ltd, Nairobi, Kenya, en tant que modérateur du panel « Mise en œuvre des normes ESG: défis et opportunités pour le secteur de l'assurance en Afrique »
23. Thomas Wiechers : Financial Sector Deepening Africa - FSD Africa, en tant que panéliste sur le thème « Mise en œuvre des normes ESG : défis et opportunités pour le secteur de l'assurance en Afrique »
24. Shingie Maramba : Directeur de Wealth and Insurance Solutions, MEA EQUISOFT, co-présentateur sur le thème « Création d'opportunités pour la pénétration de l'assurance en Afrique par une meilleure éducation des consommateurs »
25. Dr Crepin Andrew Gwodog : Directeur Général, SCG RE, Gabon, intervenant sur le thème « Assurance durable et COP27 en Afrique »
26. Youssef Fassi Fihri : Directeur Général, SCR Maroc, en tant que co-présentateur sur le thème « Création d'opportunités pour la pénétration de l'assurance en Afrique par une meilleure éducation des consommateurs ».

Perspectives du 26e Forum de la Réassurance Africaine à Lomé au Togo

Lomé, capitale de la République du Togo, accueillera le 26e Forum de la réassurance africain du 1er au 5 octobre 2022. L'événement revient sur son lieu de naissance, là où l'idée est née en 1995. Le Forum se déroule sous le thème général « Croissance durable : le rôle des réassureurs africains dans la croissance économique et le développement ».

Le Forum offre une occasion unique de nouer des liens avec les leaders africains et internationaux du secteur, de discuter des renouvellements à venir et des défis actuels auxquels le secteur de la réassurance est confronté, et d'élaborer des solutions. Le Forum tombe à point nommé puisqu'il a lieu après le coup d'envoi des négociations de renouvellement lors du Rendez-Vous de Septembre à Monte Carlo, Monaco, et avant le Sommet de Baden-Baden, qui comptent parmi les principales conférences sectorielles pour les réassureurs à l'approche de l'important cycle de renouvellement du 1er janvier 2023.

Développement de la réputation



L'OAA renforce la perception positive du secteur en tant que facilitateur du progrès économique et sociétal. Objectif principal:

➔ Bien que l'OAA estime que la sensibilisation aux avantages du secteur de l'assurance est une tâche qui relève davantage des institutions nationales, l'OAA apportera son soutien en développant un répertoire en ligne d'articles et de publications que les membres pourront utiliser à leurs fins.

Le 10 juin 2022, l'OAA a signé l'Accord de Siège révisé avec le Gouvernement du Cameroun. Le Président de l'OAA s'est rendu au Cameroun pour une cérémonie officielle de signature au ministère des relations extérieures. Étaient également présents à la signature le Ministre camerounais des Finances, les chefs des missions diplomatiques et des représentants du marché camerounais de l'assurance. L'Accord de Siège révisé apporte plusieurs avantages à l'OAA, tels que la détention de fonds en monnaie locale ou le maintien de comptes bancaires en monnaie étrangère, la possibilité de transférer des fonds ou des devises de l'OAA ou de convertir des devises détenues par nous en n'importe quelle monnaie, des exonérations fiscales, l'immunité et la protection de nos employés étrangers, des avantages pour les employés locaux.

Prix 2022 du Temple de la Renommée de l'OAA

Sammy Makove est le gagnant de la catégorie individuelle



Le lauréat pour 2022 est M. Sammy Makove, directeur des affaires financières et réglementaires chez Kenbright, et ancien Commissioner of Insurance et Directeur Général de l'Autorité de régulation des assurances du Kenya. Il est membre associé du Chartered Insurance Institute du RU [ACII], associé de l'Insurance Institute of Kenya [AIK], membre du Chartered Institute of Arbitrators, membre de l'Institute of Directors [Kenya Chapter], et membre honoraire de l'Institute of Certified Public Secretaries of Kenya. Il est expert en

politique, en gouvernance, en gestion des risques d'entreprise, en formulation et mise en œuvre de stratégies et en affaires réglementaires. Sammy est entré dans le secteur de l'assurance en tant que souscripteur en 1983 et a ensuite rejoint le bureau de réglementation en 1987, gravissant les échelons pour devenir commissaire en 2001. Il a rejoint Kenbright en tant que directeur des affaires financières et réglementaires en 2017. Il a été honoré pour ses services exemplaires par le président de la République du Kenya, l'Actuarial Society of Kenya, l'Association of Kenya Insurers et l'Institute of Certified Public Secretaries of Kenya [CPSK] pour ses services exemplaires dans le secteur des assurances au Kenya. Il est titulaire d'un master exécutif en administration des affaires, est membre du Institute of Directors of Kenya et a plus de trente-sept ans d'expérience dans le secteur des services financiers.

Sammy est un expert en matière de conformité et de liaison réglementaires, de gestion des risques d'entreprise, de gouvernance d'entreprise, de gestion et de stratégie d'assurance. Il est également membre du conseil de la Fondation Africa Re..

Waica Reinsurance Corporation Plc. est le lauréat de la catégorie « Entreprise »

WAICA Re

WAICA REINSURANCE CORPORATION PLC

WAICA Re est l'une des sociétés de réassurance à la croissance la plus rapide en Afrique. WAICA Re a été créée en mars 2011 et a enregistré une croissance, passant de 35 000 USD de primes en 2011 à 153 000 000 USD en 2021. WAICA Re a son siège à Freetown, en Sierra Leone, et opère par le biais de quatre bureaux régionaux en Afrique, à savoir Lagos au Nigeria, Accra au Ghana, Abidjan en Côte d'Ivoire, et Tunis en Tunisie. Elle possède également quatre filiales, à savoir WAICA Re Zimbabwe Limited à Harare (Zimbabwe), WAICA Re Kenya à Nairobi (Kenya), une société d'investissement WAICA Re Capital à Accra (Ghana) et WAICA Re (Royaume-Uni). WAICA Re est notée par A.M. Best avec une note de solidité financière de B+ et une note d'émetteur à long terme de « bbb- » avec une perspective stable

Recherche



L'OAA contribue à la prise de décision et à la reconnaissance du secteur en fournissant un leadership éclairé et des informations sur le marché. Objectifs principaux :

- ➔ L'OAA proposera et développera une collection de données sur les marchés africains de l'assurance
- ➔ L'OAA analysera les données, identifiera les tendances et les traduira en thèmes clés et en contributions à la réflexion
- ➔ L'OAA s'appuiera sur les problématiques et un leadership éclairé pour définir l'agenda du plaidoyer.

Dans le cadre du 50ème anniversaire de l'OAA, un livre spécial anniversaire et un film documentaire ont été publiés, qui retracent non seulement nos principales étapes mais couvrent également des questions importantes dans le secteur de l'assurance en Afrique.

Depuis 2016, l'OAA a publié 12 publications de recherche en anglais et en français dans le cadre de ses efforts pour faire progresser les marchés africains de ré/assurance, et depuis 2021, nous avons introduit le rapport annuel de l'OAA, qui fait le point sur les activités et les succès de l'OAA, mais fournit également une analyse annuelle du marché de l'assurance et se concentre sur une question d'actualité pour notre secteur de l'assurance.

En décembre 2021, l'OAA a publié son premier rapport annuel. La première publication de l'OAA en 2022 porte sur le changement climatique comme l'un des plus grands défis du monde. Des preuves scientifiques claires, des phénomènes météorologiques plus fréquents et plus graves et une sensibilisation accrue du public ont fait du changement climatique une priorité de l'agenda politique mondial, y compris le nôtre.

En octobre 2022, nous avons publié le deuxième rapport annuel axé sur le développement des marchés de l'assurance et la rentabilité des marchés de l'assurance.

Les publications intégrales peuvent être consultées sur le site web de l'OAA : www.african-insurance.org.

50e anniversaire de l'OAA – le livre

À l'occasion de son 50e anniversaire, l'OAA a publié un livre intitulé « Jubilé d'or de l'OAA : Célébration du porte-flambeau africain de l'assurance ». L'ouvrage retrace non seulement l'histoire de l'OAA, mais aborde également des sujets importants tels que l'assurance et la coopération interafricaine, le développement du marché de l'assurance en Afrique par sous-région, le rôle de l'assurance dans le commerce et le développement en Afrique, le développement du marché de l'assurance en Afrique : Les perspectives sur les moteurs et les obstacles, l'impact de la technologie sur le développement de l'assurance, la réglementation et la croissance du secteur de l'assurance en Afrique, le développement de l'enseignement de l'assurance au cours des 50 dernières années, l'assurance et l'inclusion financière, le rôle des femmes dans le développement de l'assurance.





[50e anniversaire de l'OAA – le documentaire](#)

L'OAA a produit un film documentaire pour marquer son 50e anniversaire. L'objectif du documentaire était de retracer l'histoire de l'OAA en recueillant les points de vue des pionniers sur l'objectif de la création d'une telle organisation panafricaine. Le documentaire présente également les points de vue d'acteurs clés du secteur qui se sont exprimés sur les objectifs, le fonctionnement et les réalisations de l'OAA. Enfin, le film met également en lumière le nouveau plan stratégique de l'OAA et présente certains projets futur.



Pouls de l'Assurance en Afrique 2022

Le changement climatique et son impact sur le secteur de l'Assurance en Afrique

Publié par
African Insurance Organization

[Pouls de l'assurance en Afrique 2022 sur le « changement climatique et son impact sur le secteur de l'assurance en Afrique »](#)

L'Afrique sera touchée de manière disproportionnée par le changement climatique, selon la dernière édition du Pouls de l'assurance en Afrique. Le rapport de recherche conclut que les pays en développement d'Afrique sont particulièrement vulnérables aux effets du changement climatique en raison de leur forte exposition aux conditions météorologiques extrêmes, de leur faible capacité d'adaptation et de leur pauvreté généralisée. Les assureurs, réassureurs et courtiers africains joueront un rôle important dans l'évaluation, la gestion et la proposition de solutions pour se protéger des effets du réchauffement climatique sur le continent.



Organisation des Assurances Africaines

Rapport annuel 2021

Publié par
Organisation des Assurances Africaines

[Rapport Annuel de l'Organisation des Assurances Africaines 2021](#)

L'Organisation des Assurances Africaines (OAA) a publié son premier rapport annuel le 1er décembre 2021. Ce rapport, décrit la performance des marchés africains d'assurance en 2020, y compris les perspectives pour 2021. En raison de la lenteur de la vaccination contre la Covid-19 sur le continent et du soutien fiscal limité que les gouvernements africains peuvent apporter pour soutenir leurs économies, la reprise des marchés africains d'assurance devrait être retardée jusqu'après 2022 et être plus lente que dans d'autres marchés émergents. Le rapport présente également la stratégie et les principales activités de l'OAA au cours des 12 derniers mois, ainsi que les principales tendances en matière de réglementation des assurances en Afrique

Prix du livre de l'OAA 2022

Chaque année, l'OAA encourage la recherche scientifique parmi ses membres et reconnaît une contribution exceptionnelle en décernant le prix du livre de l'OAA. À la demande du comité du prix du livre, l'OAA a doublé le montant du prix, qui est passé de 5 000 à 10 000 USD. Pour l'édition 2022 du prix, quatre livres ont été soumis. Ils sont :

1. **Elijah Owusu Agyeman**, *Insurance Implications of Market Fires in Ghana*
2. **Anselmi Ancellmi**, *Dealing with Climate Crisis in Africa: Strategies for Agricultural Insurance*
3. **Anselmi Ancellmi and Saqware Baghayo**, *Innovation in Insurance for Africa: Alternative Distribution Channels*
4. **Reja Guesh Nur-Hussein**, *Introduction to Insurance*

En 2022, le comité présidé par Eddie Efekoha et les membres Dr Yeside Oyetayo, Dr Saul Sseremba et Moki Charles représentant l'OAA, s'est réuni à Nairobi au Kenya le 28 juin pour évaluer les quatre finalistes. Sur la base des critères d'évaluation, le comité a recommandé le livre de M. Ancellmi intitulé « *Dealing With Climate Crisis In Africa: Strategies For Agricultural Insurance* » pour le Prix du livre de l'OAA 2022. Cependant, suite à la décision prise en 2021 de récompenser les efforts des auteurs ayant atteint le score minimum de 50 %, le comité a proposé que le prix soit divisé entre les auteurs des trois livres. Il a donc recommandé que le gagnant du prix reçoive 5 000 USD (50 %), tandis que le deuxième et le troisième recevraient respectivement 30 % et 20 % du prix. Le Comité de l'Assemblée générale de l'OAA a approuvé cette recommandation.

Formation



L'OAA établit des normes et met en évidence les meilleures pratiques en fournissant des connaissances sur l'assurance. Objectifs principaux :

- ➔ L'OAA analyse et définit les besoins de formation de ses membres.
- ➔ L'OAA sélectionne les prestataires et les cours qui répondent aux besoins de formation du secteur de l'assurance en Afrique.
- ➔ Si nécessaire, l'OAA ne se contentera pas de fixer des normes, mais élaborera également de nouveaux cours de formation pour ses membres.

Sur la base des besoins de ses membres, l'OAA soutient le développement de la future main-d'œuvre et fournit des formations sur des sujets clés, mais développe également de nouveaux programmes de formation. En 2022, l'OAA a élaboré des concepts pour tous les grands projets de formation de l'OAA, tels que le programme de leadership, le programme de certification de l'OAA, le dispositif de mortalité et de morbidité et l'entrepôt de données. Actuellement, le secrétariat de l'OAA travaille à la définition des programmes d'études spécifiques à chaque programme de formation, tâche qui devrait être terminée d'ici la fin de l'année.

I. Assurance agréée et programmes de certification de l'OAA

Le manque de compétences qui existe dans le secteur de l'assurance à travers le continent, la forte dépendance à l'égard de certifications étrangères telles que le Chartered Insurance Institute (CII) qui n'aborde pas les questions véritablement africaines, la nécessité d'une éducation harmonisée en matière d'assurance en Afrique en français et en anglais pour faciliter le commerce et la mobilité des professionnels sont quelques-unes des nombreuses raisons qui appellent à des programmes communs d'éducation en matière d'assurance en Afrique. Ils aideront les futurs professionnels à rejoindre le monde de l'assurance, soutiendront le développement professionnel et l'amélioration du potentiel de carrière des professionnels existants, et renforceront la confiance du public dans la profession de l'assurance en Afrique. Les programmes d'assurance agréés de l'OAA visent à combler ces lacunes et ces problèmes de compétences.

II. Entrepôt de données sur l'assurance intégrée

On ne saurait trop insister sur l'importance d'un entrepôt de données intégré sur l'assurance (IDWH). La nécessité d'un tel projet a été exprimée sous diverses formes, qu'il s'agisse des données nécessaires à la modélisation du climat et des risques de catastrophe, ou des données nécessaires à la création de directives de souscription, au développement d'une plus grande capacité, à la micro-assurance, aux nouvelles entreprises ou aux sociétés qui cherchent à investir en Afrique. L'objectif de ce projet est de construire un référentiel central de données pour le secteur de l'assurance en Afrique. Il permettra de collecter et de stocker de manière ordonnée des données sur tous les secteurs de l'assurance du continent.

Il rendra également ces données disponibles à la demande de chaque membre, compilera des statistiques, fournira des modèles de risques et une cartographie des risques pour l'ensemble du continent. Compte tenu de la disponibilité de l'expertise et du financement, nous avons pensé qu'il serait utile de lancer le projet IDWH de l'OAA axé sur les risques liés au climat et les risques agricoles en partenariat avec l'African Risk Capacity (ARC). Par la suite, il sera étendu à d'autres risques qui sont essentiels pour le secteur.

III. Leadership de l'OAA dans les domaines de l'assurance et de la finance

Les faibles performances de nombreuses compagnies d'assurance, en particulier les compagnies d'assurance locales, peuvent être attribuées, entre autres, à un leadership inefficace. Outre des professionnels compétents et de bons gestionnaires, le secteur africain de l'assurance a également besoin de leaders qui l'aideront à réaliser les visions et les objectifs fixés. Le programme de leadership de l'OAA dans les domaines de l'assurance et de la finance vise à doter les dirigeants actuels de bonnes compétences de leadership nécessaires pour réussir et à préparer les futurs dirigeants à assurer la durabilité et des transitions en douceur.

IV. Dispositif de la table de mortalité des assurances de l'OAA

La tarification de l'assurance-vie et de l'assurance-maladie est un défi majeur sur les marchés africains et a eu un impact significatif sur le potentiel de croissance de l'assurance-vie sur la plupart des marchés. Le développement d'un tableau de mortalité (et de morbidité) agrégé pour l'Afrique permettra aux membres de l'OAA dans chaque pays d'accéder aux données locales de mortalité (et de morbidité) afin qu'ils puissent tarifier les produits d'assurance vie (et santé) de manière précise et équitable, augmentant ainsi l'acceptation de l'assurance.

Lors d'une retraite stratégique à Kigali au Rwanda, à laquelle ont participé le Secrétariat de l'OAA et son partenaire, l'African College of Insurance and Social Protection, les priorités pour le déploiement de ces projets ont été identifiées, en tenant compte du temps, des ressources (humaines et financières) et des besoins du secteur. Les projets prioritaires ont été définis comme suit :

- a) Leadership de l'OAA dans les domaines de l'assurance et de la finance
- b) Programmes de certification de l'OAA :
 - Micro-assurance
 - Assurance agricole
 - Réglementation et supervision de l'assurance
 - InsurTech et innovation

3.

ENTRETIEN AVEC JEAN BAPTISTE NTUKAMAZINA, SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DE L'ORGANISATION DES ASSURANCES AFRICAINES (OAA)



Jean Baptiste Ntukamazina
Secrétaire Général

Tout d'abord, je vous adresse mes félicitations pour le 50e anniversaire de l'OAA ! Comment le rôle de l'OAA a-t-il changé depuis ses débuts jusqu'à nos jours ?

L'OAA a été créée à l'origine pour faciliter le développement d'un secteur de l'assurance sain et la coopération en matière d'assurance en Afrique. Cependant, le monde d'aujourd'hui est très différent. Le plan stratégique actuel de l'OAA prévoit un nouveau rôle adapté aux besoins actuels de ses membres, qui peut être regroupé autour des six piliers stratégiques suivants :

- Le plaidoyer : L'OAA s'engage à promouvoir les intérêts stratégiques du secteur de l'assurance en Afrique.
- Les événements : L'OAA continuera à fournir d'excellentes plateformes de mise en réseau pour les acteurs du secteur et à maintenir son rôle de leader en tant qu'hôte des événements les plus importants et les plus fréquentés du secteur en Afrique.

- Le renforcement des capacités : L'OAA encouragera les solutions techniques qui contribuent à une plus grande pénétration de l'assurance (en touchant les personnes non assurées et sous-assurées) et qui empêchent l'évasion des primes.
- La formation : L'OAA fixera les normes d'éducation et de formation dans le secteur africain de la réassurance.
- La recherche : s'appuyer sur un leadership éclairé pour faciliter la prise de décision et renforcer la reconnaissance de la valeur du secteur grâce à ses publications.
- Le Développement de la réputation : l'OAA continuera à sensibiliser et à améliorer la réputation du secteur de l'assurance en Afrique.
- En outre, l'OAA doit également aborder les questions émergentes telles que le changement climatique, l'ESG, la numérisation, l'intégration des assurances continentales, etc.

Que va apporter l'OAA aux marchés d'assurance africains dans les 50 prochaines années ?

Il incombe à l'OAA de mener des actions en faveur de l'établissement des normes et de l'harmonisation dans le secteur de l'assurance en Afrique, notamment dans le contexte de la zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAf). Nous avons tiré des leçons du passé que nous pouvons appliquer pour renforcer le secteur africain de l'assurance à l'avenir. Certains de nos objectifs pour l'avenir seront de promouvoir l'intégration des nouvelles technologies et de les utiliser pour accroître la pénétration du marché et améliorer la perception globale de l'assurance.

Nous allons également créer et promouvoir des plateformes de discussion plus inclusives sur les défis et les opportunités de notre secteur, tels que le changement climatique, l'ESG, la durabilité, l'assurance agricole, la micro-assurance, etc. afin de trouver de nouvelles et bonnes solutions. L'OAA s'appuiera également sur des partenariats stratégiques pour promouvoir les intérêts du secteur.

Quels sont les défis auxquels l'OAA sera confrontée dans l'accomplissement de sa mission ?

Notre principal défi reste l'insuffisance du financement, en particulier notre dépendance à l'égard des financements externes. Un deuxième défi est le manque de volonté politique des États africains pour soutenir le développement de notre secteur, combiné à une possible instabilité politique et économique de certains États africains.

De votre point de vue personnel, quels ont été les principaux faits marquants de cette année anniversaire ?

Le 50e anniversaire de l'OAA a été un moment de rétrospection, d'introspection et de réflexion. Ce fut l'occasion de revenir sur la genèse de l'OAA, d'analyser le chemin parcouru jusqu'à présent et de réfléchir à l'avenir. Le symposium « *L'OAA à 50 ans : Un appel à la renaissance de l'assurance africaine* » a été l'un des principaux points forts de la conférence. Le fait que l'un des fondateurs ait partagé ses expériences après cinquante ans a été un autre point fort.

Pour préserver les jalons de ces 50 dernières années, nous avons produit un documentaire sur l'OAA et recueilli les points de vue des pionniers sur le but de la création d'une telle organisation panafricaine.

Le documentaire présente également des acteurs clés du secteur qui se sont exprimés sur les objectifs, le fonctionnement et les réussites de l'OAA.

Plus important encore, l'OAA rend hommage à plusieurs parties prenantes, notamment les principaux partenaires traditionnels, les anciens Secrétaires Généraux, les Pères Fondateurs et certaines femmes influentes du secteur de l'assurance en Afrique.

Un autre thème clé de la 48e Conférence Annuelle et Assemblée Générale de l'OAA à Nairobi au Kenya, était « Assurance et changement climatique : Saisir les opportunités de croissance en Afrique ». Comment résumeriez-vous les principaux résultats de ces importantes discussions ?

Les deux dernières années ont été très difficiles pour le monde en raison de la pandémie de la Covid-19. Mais avant même la pandémie, l'humanité a dû faire face à un problème encore plus important et plus dangereux, le changement climatique. Les effets du changement climatique ont entraîné des catastrophes naturelles de plus en plus fréquentes.

Bien que l'Afrique n'ait contribué que marginalement aux effets du changement climatique, selon le département météorologique mondial, quatre des dix pires catastrophes climatiques survenues en 2021 se sont produites en Afrique.

En tant que gestionnaires de risques pour le continent, il était temps pour nous d'examiner le changement climatique du point de vue de l'assurance, et notamment les possibilités de croissance qu'il pourrait offrir au continent. La conférence s'est concentrée sur la manière dont le secteur de l'assurance peut aider les pays à atténuer les effets du changement climatique grâce à des présentations et des tables rondes très enrichissantes. Nous avons donc une perspective africaine sur un problème mondial.

La conférence a été l'occasion pour les assureurs africains d'explorer des stratégies sur la façon d'aligner leurs activités pour soutenir les questions environnementales, sociales et de gouvernance (ESG).

Ce fut également l'occasion de jeter les bases de la COP27 en Afrique et de renforcer les relations avec certains partenaires stratégiques tels que le PNUD, la Banque africaine de développement, les organisations internationales du travail, etc. Avec l'aide du PNUF FI, nous avons également discuté de la dura-

bilité des assurances et de la COP27 en Afrique. Tous ces partenaires stratégiques ont soit donné des présentations, soit participé à des discussions de groupe pendant l'événement.

Nous pensons que la prise de conscience des impacts du changement climatique, du rôle que les assureurs devraient jouer dans l'atténuation de ces impacts et des opportunités qu'ils présentent s'est accrue au niveau mondial.

Neuf résolutions ont été adoptées lors de la 47e Assemblée Générale Annuelle de l'OAA - quelles mesures concrètes en ont découlé ? Et quelles ont été les principales résolutions de la 48ème Assemblée générale annuelle de l'OAA ? Et sur quoi allez-vous vous concentrer en premier ?

Nous commençons d'abord par les résolutions clés en 2021. La 47ème Assemblée Générale a appelé le Secrétariat de l'OAA à travailler avec les gouvernements respectifs pour s'assurer que les compagnies d'assurance puissent contribuer directement et efficacement à l'économie et à promouvoir la coopération transfrontalière pour améliorer la pénétration et la croissance de l'assurance tout en adoptant de manière proactive et collective la ZLECAf. C'est l'une des résolutions les plus importantes qui nécessite un lobbying plus fort sur le terrain. Nous sommes très heureux d'annoncer que l'OAA travaille en étroite collaboration avec la ZLECAf. Le Secrétaire général de l'OAA a été invité à s'exprimer lors d'une retraite destinée aux hauts représentants du secteur des services financiers à Mombasa au Kenya. L'exposé de position de l'OAA a été présenté ainsi que les attentes du secteur de l'assurance en Afrique.

Une autre décision importante de la 47e Conférence a été d'investir dans une éducation de qualité, tant pour les praticiens que pour l'ensemble de la population, notamment dans le domaine de l'éducation financière, ainsi que dans la création d'écoles et de bourses d'études, entre autres. Nous sommes heureux d'annoncer que notre programme de leadership de l'OAA sera bientôt opérationnel, ainsi que les programmes de certification de l'OAA.

L'une des résolutions demandait à l'OAA d'encourager la participation active de toutes les professionnelles de l'assurance aux activités de l'Association des professionnelles de l'assurance (PILA Africa) afin de faciliter une mise en réseau efficace et la croissance du secteur de l'assurance en Afrique.

Lors de la célébration du 50e anniversaire de l'OAA à Nairobi le 27 juin 2022, l'OAA, en collaboration avec PILA, a rendu hommage à 50 femmes exceptionnelles du secteur de l'assurance en Afrique au cours des 50 dernières années.

En 2022, une quinzaine de résolutions ont été adoptées lors de la 48e Conférence et d'autres seront prises à l'avenir. Il convient de mentionner l'inclusion des Jeunes professionnels de l'assurance (JPA) et de l'Association panafricaine des agents d'assurance (PIAA) en tant que nouveaux organes de l'OAA. Nous travaillerons en étroite collaboration avec ces deux organisations pour préparer la prochaine génération de leaders africains de l'assurance et accroître la pénétration de l'assurance sur le continent.

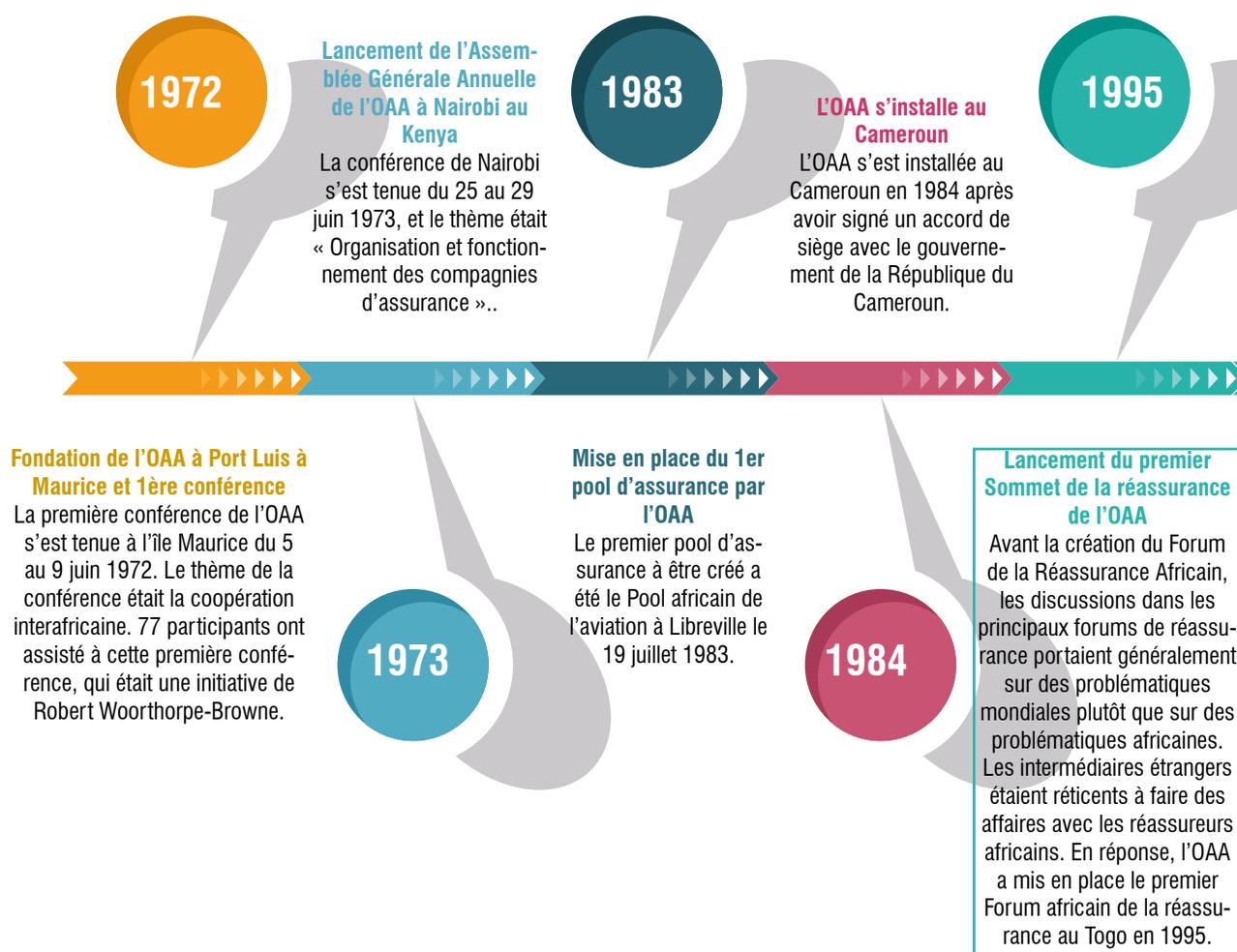
D'autres résolutions étaient purement internes, relatives à la gestion interne de nos membres. Ces résolutions sont actuellement mises en œuvre, et nous pouvons déjà constater des résultats positifs

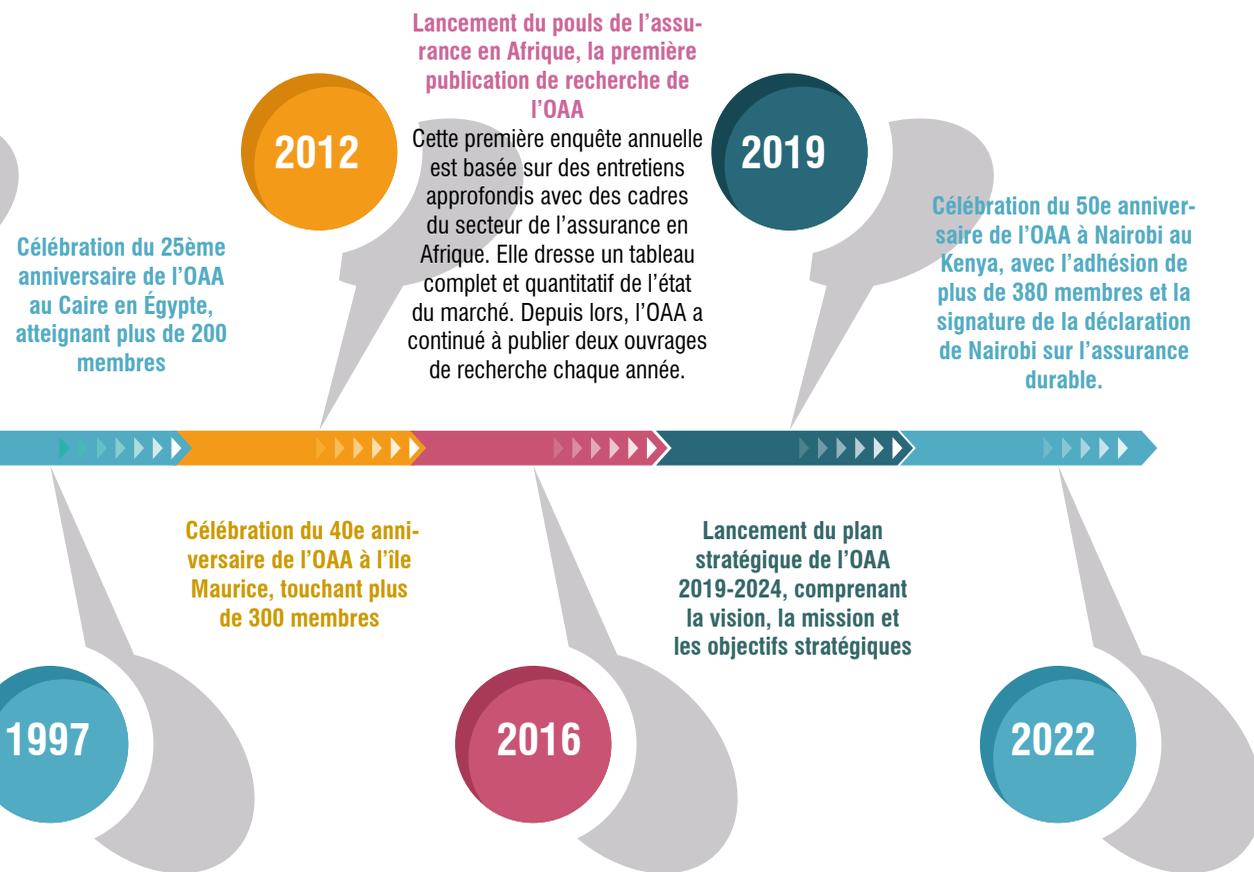
Quels événements et initiatives spécifiques vos membres peuvent-ils attendre en 2023 ?

En 2023, les membres de l'OAA peuvent s'attendre à de nombreux événements et initiatives passionnants:

- 49ème Conférence et Assemblée Générale Annuelle de l'OAA en Algérie
- 27ème Forum de la Réassurance à Libreville au Gabon
- Lancement du programme de leadership de l'OAA
- Nouveaux programmes de renforcement des capacités (séminaires/webinaires)
- Finalisation des programmes d'études pour les programmes de certification de l'OAA
- Renforcement de la collaboration avec nos partenaires internationaux
- Poursuite des recherches sur des sujets d'actualité

50^e ANNIVERSAIRE DE L'OAA - UN APERÇU DES PRINCIPALES ÉTAPES DE- PUIS SES DÉBUTS EN ÎLE MAURICE





5.

LES MEMBRES DE L'OAA - UN APERÇU

Afrique du Nord	
Nbre de compagnies	
Algérie	12
Égypte	9
Libye	5
Mauritanie	2
Maroc	7
Soudan du Sud	1
Soudan	12
Tunisie	7
Total	55

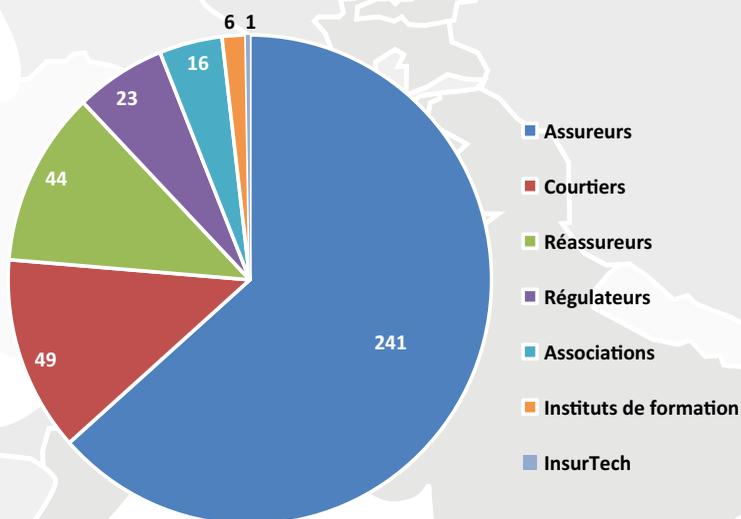
Afrique de l'Ouest (d'expression française)	
Nbre de compagnies	
Benin	3
Burkina Faso	1
Côte d'Ivoire	15
Guinée	1
Mali	3
Sénégal	2
Togo	4
Total	29

Afrique de l'Ouest (d'expression anglaise)	
Nbre de compagnies	
Cap-Vert	1
Gambie	7
Ghana	30
Liberia	3
Nigeria	58
Sierra Leone	6
Total	105

Afrique centrale	
Nbre de compagnies	
Cameroun	11
Congo	2
RD Congo	1
Gabon	6
Tchad	1
Total	21

L'Organisation des Assurances Africaines est une institution véritablement africaine qui compte 380 membres issus de 47 pays africains et de 12 pays non africains (juin 2022)

Structure des membres de l'OAA par type



Afrique de l'Est

Nbre de compagnies	
Burundi	4
Djibouti	1
Érythrée	2
Éthiopie	14
Kenya	21
Madagascar	2
Île Maurice	7
Rwanda	10
Seychelles	2
Tanzanie	8
Ouganda	8
Total	79

Afrique Australe

Nbre de compagnies	
Angola	2
Botswana	4
Lesotho	1
Malawi	5
Mozambique	4
Namibie	4
Afrique du Sud	18
Swaziland	2
Zambie	10
Zimbabwe	21
Total	71

ASSOCIÉS INTERNATIONAUX

Nbre de compagnies	
Australie	1
Bahreïn	2
France	1
Allemagne	1
Inde	3
Irlande	1
Jordanie	1
Oman	1
Portugal	1
Russie	1
Suisse	1
Royaume-Uni	6
Total	20

COMITÉ DE GESTION ET COMITÉ EXÉCUTIF DE L'ORGANISATION DES ASSURANCES AFRICAINES

Équipe dirigeante de l'Organisation
des Assurances Africaines



Jean Baptiste Ntukamazina
Secrétaire Général



Moki Charles Linonge
*Directeur de la communication
et des affaires générales*



Tala Ndze
Directeur technique, chef des opérations



Marie-Florence Ndok
Attachée de Direction



Nathalie Kamga
Responsable des finances et de la comptabilité

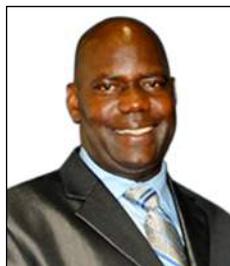


Lisette Din
*Responsable des événements,
des adhésions et des approvisionnements*



Madeleine Edimo
Comptable adjoint

COMITÉ EXÉCUTIF DE L'ORGANISATION DES ASSURANCES AFRICAINES DE JUIN 2022 À JUIN 2023



Dr. Ben Kajwang
Président actuel

PDG et Directeur du College of Insurance Nairobi

Kenya



Benhabiles Chérif
Vice-Président

Directeur Général, Caisse Nationale de Mutualité Agricole

Algérie



Tope Smart
Président sortant

Directeur Général du groupe et PDG, NEM Insurance Plc.

Nigéria



Dr. Corneille Karekezi
Membre

Directeur Général du groupe et PDG, African Reinsurance Corporation

Nigéria



Georges Léopold Kagou
Membre

Directeur Général, Société Africaine d'Assurances et de Réassurances

Cameroun



Dr. Andrew Crépin Gwodog
Membre

Directeur Général, Compagnie Gabonaise de Réassurance Commerciale

Gabon



Aretha Duku
Membre

Directeur Général, Ghana Union Assurance Company Ltd.

Ghana



Alhaj Kaddunabbi Ibrahim Lubega
Membre

PDG, Autorité de régulation des assurances

Ouganda



Bachir Baddou
Membre

PDG, Compagnie d'Assurance
Transport

Maroc



El Haji A.W. Seybatou
Membre

Président et DG, AVENI-RE

Côte d'Ivoire



Lamia Ben Mahmoud
Membre

PDG, Tunis Re

Tunisie



Patty Karuaihe-Martin
Membre

Directeur général,
Namibia National Reinsurance
Corporation

Namibie



Thomas Olorundare Sunday
Membre

Commissaire aux assurances,
National Insurance
Commission

Nigéria



Oumar Gouda
Membre

Directeur général, Misr Insu-
rance Company

Egypte



Thusang Mahlangu
Membre

PDG, Allianz Global Corporate
& Specialty
Africa

Afrique du Sud



David Nyabadza
Membre

PDG, NicozDiamond Insurance

Zimbabwe

APRÈS L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE JUIN 2022, L'ORGANISATION DES ASSURANCES AFRICAINES ACCUEILLE LES NOUVEAUX MEMBRES SUIVANTS AU SEIN DU COMITÉ EXÉCUTIF



Eddie Efekoha
Membre

Directeur général et PDG,
Consolidated Hallmark Insu-
rance Plc.

Nigéria



Pa Alieuh Sillah
Membre

Commissaire aux assurances,
Banque centrale de Gambie



Peter Maina
Membre

PDG, East Africa Reinsurance
Company Limited

Kenya



Raymond H. S. Macauley
Membre

Directeur général, Aureole
Insurance Company

Sierra Leone



Boubacar Bah
Membre

Directeur de la supervision des
assurances

République de Guinée



Abdallah Benseidi
Membre

Président Directeur Général,
Compagnie Centrale de
Réassurance - CCR

Algérie

L'ORGANISATION DES ASSURANCES AFRICAINES REMERCIE LES MEMBRES DU COMITÉ EXÉCUTIF DONT LES MANDATS ONT PRIS FIN EN SEPTEMBRE 2021 OU JUIN 2022 POUR LEUR PRÉCIEUSE CONTRIBUTION



Delphine Traorè
Membre
CEO, Allianz Africa
Côte d'Ivoire



Leopold Keita
Membre
Directeur Général,
Les Assurances Bleues
(GNAR)
Mali



**Hassan El Sayed
Mohamed Ali**
Membre
Directeur Général, The
Sudanese Insurance and
Reinsurance Company
Soudan



Steven O. Oluoch
Membre
Ancien Directeur Général,
ICEA LION
Kenya



Chabala Lumbwe
Membre
Directeur Général, Madison
General Insurance Company
Zambie



Sam O. Mintah
Membre
Vice-président et Directeur
Général Adjoint, Insurance
Company of Africa
Libéria

LE SECTEUR AFRICAIN DE L'ASSURANCE EN CHIFFRES

7.1. Panorama économique

Le PIB de l'Afrique a connu une forte reprise en 2021, avec une croissance de 6,9 %, mais la croissance varie considérablement d'un pays et d'une région à l'autre

En 2021, le PIB de l'Afrique devrait avoir augmenté de 6,9 %, selon la Banque Africaine de Développement. Cela représente une forte reprise après la baisse de 1,6 % liée à la pandémie en 2020. Ce rebond est dû à la hausse des prix du pétrole et de la demande mondiale, ainsi qu'à la reprise de la consommation des ménages et des investissements dans de nombreux pays après l'assouplissement des restrictions de confinement.

La croissance a été la plus élevée en Afrique du Nord, à 11,7 %, grâce à l'apaisement des tensions politiques en Libye et à la levée connexe du blocus des exportations de pétrole à la fin de 2020, qui, combinée à une hausse des prix du pétrole, a entraîné une expansion étonnamment forte du PIB de la région due l'effet de base (177,3 %).

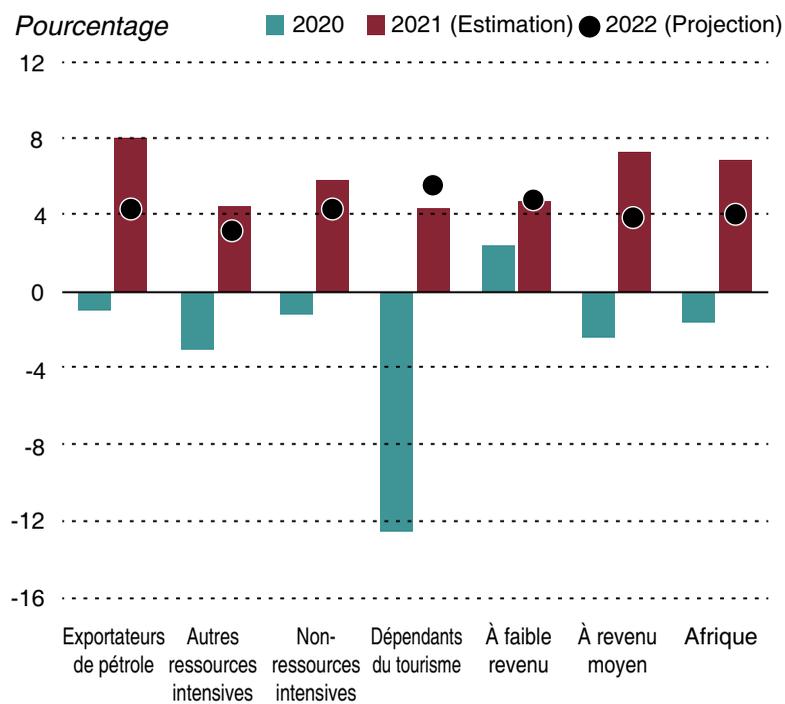
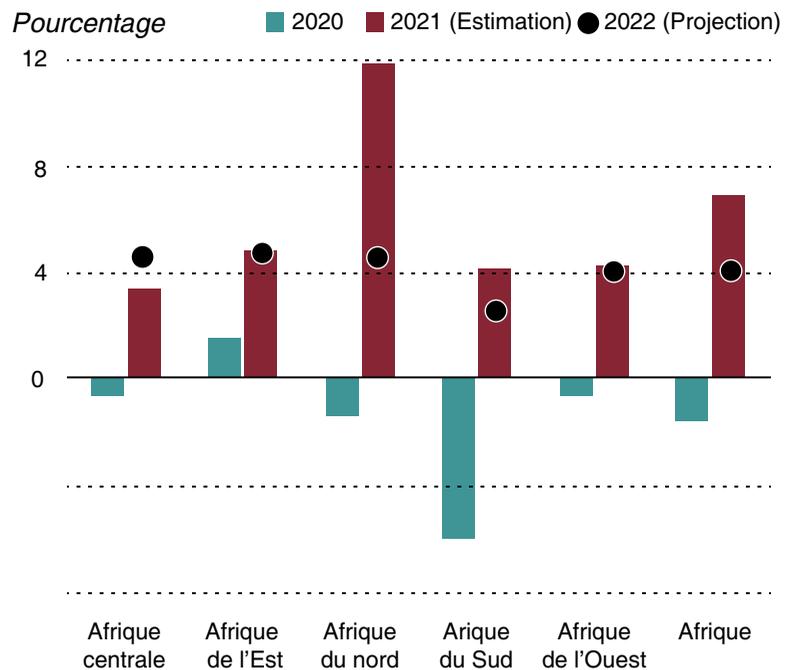
L'Afrique de l'Est a connu une croissance de 4,8 %, grâce à la diversification économique qui a sauvé la région du choc de la pandémie de 2020, soutenue par des dépenses publiques continues dans des projets d'infrastructure. Des liens commerciaux plus étroits au sein de la région et une forte performance agricole ont été les clés de la croissance soutenue de la région. Le PIB devrait se stabiliser à 4,7 % en 2022, selon la Banque Africaine de Développement.

La croissance en Afrique de l'Ouest a été largement tirée par le Nigeria, la plus grande économie de la région. La croissance moyenne dans la région s'est établie à 4,3 % en 2021 et devrait rester forte à 4,1 % en 2022.

L'Afrique Australe a enregistré la plus forte reprise, avec une croissance estimée à 4,2 %, après une précédente contraction de 6,0 %, soutenue par de fortes reprises au Botswana (12,5 %), au Zimbabwe (6,3 %) et en Afrique du Sud (4,9 %). Cette reprise est principalement due à la hausse des prix des produits de base et de la demande mondiale, ainsi qu'à l'introduction des vaccins, qui ont contribué à soutenir la croissance du tourisme.

Dans tous les groupes de pays, les économies dépendantes du tourisme ont connu le redressement le plus important par rapport à 2020, avec une croissance de 4,4 % en 2021, menée par les Seychelles et le Cap-Vert. L'assouplissement des restrictions en matière de voyages a été déterminant pour la croissance dans ce groupe de pays.

Graphique 1 : Croissance du PIB en Afrique, par région et par groupe de pays, 2020-2022



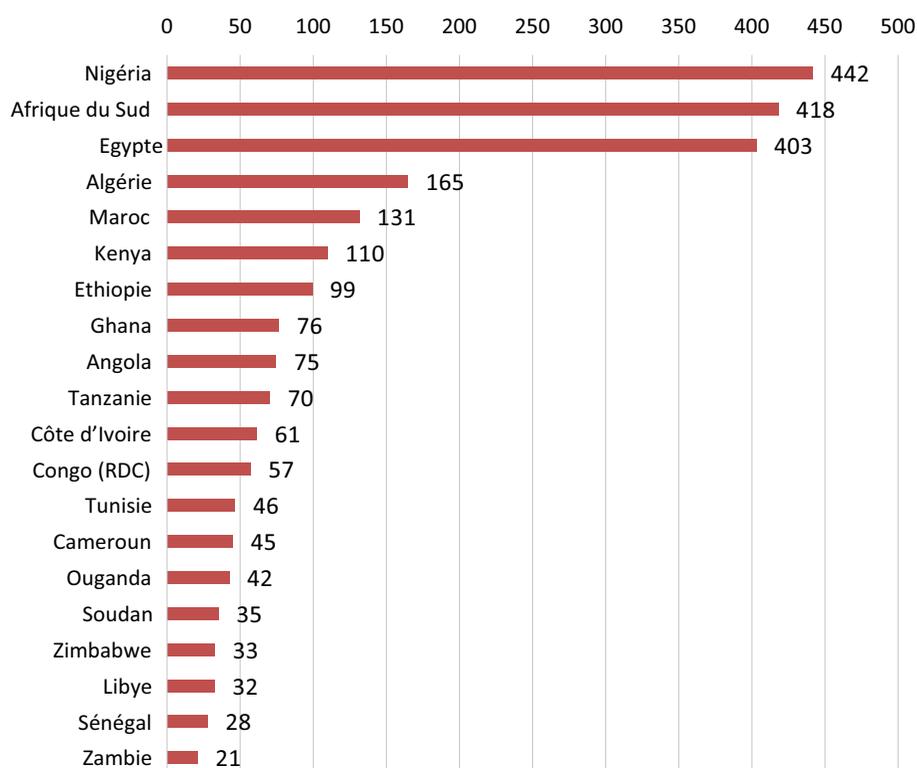
Source : Statistiques de la Banque africaine de développement

Si l'on considère les différents pays, le PIB du Nigeria en 2021 est d'environ 442 milliards de dollars, soit le plus élevé d'Afrique. L'économie du Nigeria a connu une croissance de 3,6 % en 2021, plus rapide que prévu, après s'être contractée de 1,8 % en 2020, soutenue du côté de l'offre par une expansion de 4,4 % du secteur non pétrolier contre une contraction de 8,3 % du secteur pétrolier. La croissance non pétrolière a été tirée par l'agriculture (2,1 %) et les services (5,6 %). Du côté de la demande, la consommation publique et privée a contribué à la croissance du PIB.

En Égypte, la croissance économique s'est modérée, passant de 3,6 % au cours de l'exercice 2019/20 à 3,3 % au cours de l'exercice 2020/21. La croissance a été tirée, du côté de l'offre, par de solides performances dans la construction, les communications et l'agriculture, et, du côté de la demande, par la consommation privée et publique ainsi que par les investissements publics (principalement dans des projets de protection sociale et de services). Toutefois, le tourisme et l'industrie manufacturière sont restés vulnérables aux mesures de la Covid-19.

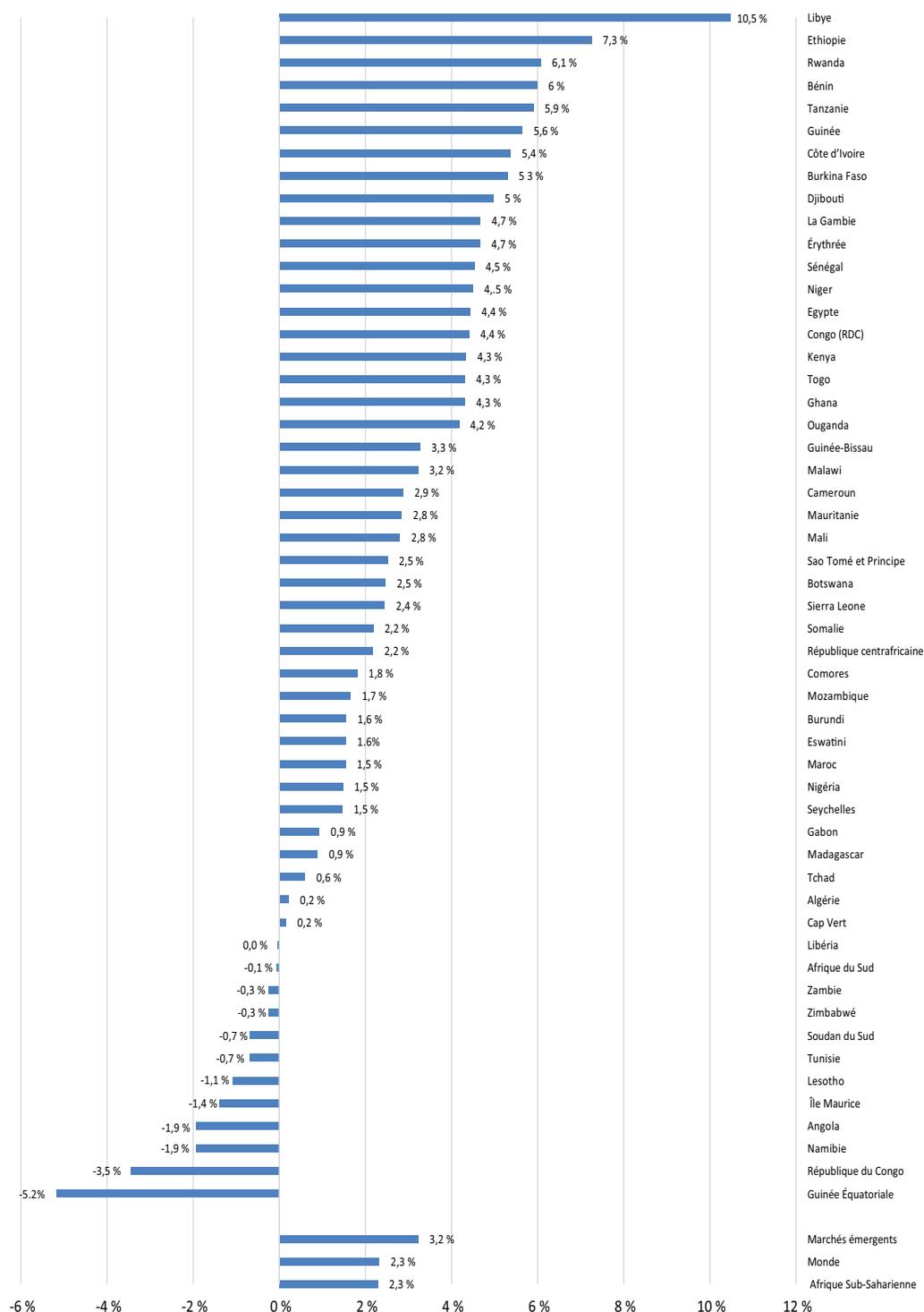
L'économie angolaise n'a progressé que de 0,7 % en 2021, contre 5,4 % en 2020, et a perdu trois places dans le tableau des 20 plus grandes économies africaines. Le revenu par habitant s'est contracté de 2,6 % en 2021 en raison du ralentissement de la croissance du PIB et de la forte croissance démographique, estimée à 3 %. La croissance modeste du PIB a été stimulée par une forte augmentation des prix du pétrole, qui ont atteint une moyenne annuelle de 65,69 USD/baril, dépassant de près de 100 % les prévisions du budget national. Le pétrole représente 95 % des exportations de l'Angola, et le secteur a connu des difficultés pendant la pandémie de la Covid-19, lorsque le prix est tombé à 42,40 USD/baril.

Graphique 2 : PIB 2021, prix courants, 20 principales économies africaines (en milliards d'USD)



Source : FMI, Perspectives de l'économie mondiale, avril 2022. Les estimations commencent après 2019 (Côte d'Ivoire, Ghana, Sénégal, Zimbabwe, Soudan), 2021 (Afrique du Sud, Égypte, Éthiopie, Tanzanie) et 2020 (pour tous les autres pays)

Graphique 3 : Croissance du PIB réel (2017 - 2021, taux de croissance annuels composés, en %)



Source : FMI, Perspectives de l'économie mondiale, avril 2022. Les estimations commencent après 2016 (Liberia), 2017 (République centrafricaine, Tchad, Guinée-Bissau), 2018 (Comores, Djibouti, Érythrée, Soudan du Sud, Madagascar), 2019 (Angola, Burundi, Côte d'Ivoire, Ghana, Guinée, Mali, République du Congo, Rwanda, Sénégal, Zambie, Zimbabwe), 2021 (Égypte, Éthiopie, Tanzanie) et 2020 (tous les autres pays).

Les fondamentaux macroéconomiques de l'Afrique se sont généralement améliorés en 2021 par rapport à l'année précédente, mais l'année 2022 restera difficile en raison de deux facteurs principaux :

1. l'impact persistant de la pandémie, avec des taux de vaccination faibles en Afrique, de l'ordre de 15,3 % à la fin du mois de mars 2022, empêchant une reprise économique plus rapide et exacerbant l'impact sanitaire de la Covid-19 ;
2. et l'incertitude et la volatilité causées par l'invasion de l'Ukraine par la Russie, qui a déclenché un choc économique mondial qui frappe l'Afrique à un moment où la capacité politique à réagir à un nouveau ralentissement économique serait minime, voire inexistante.

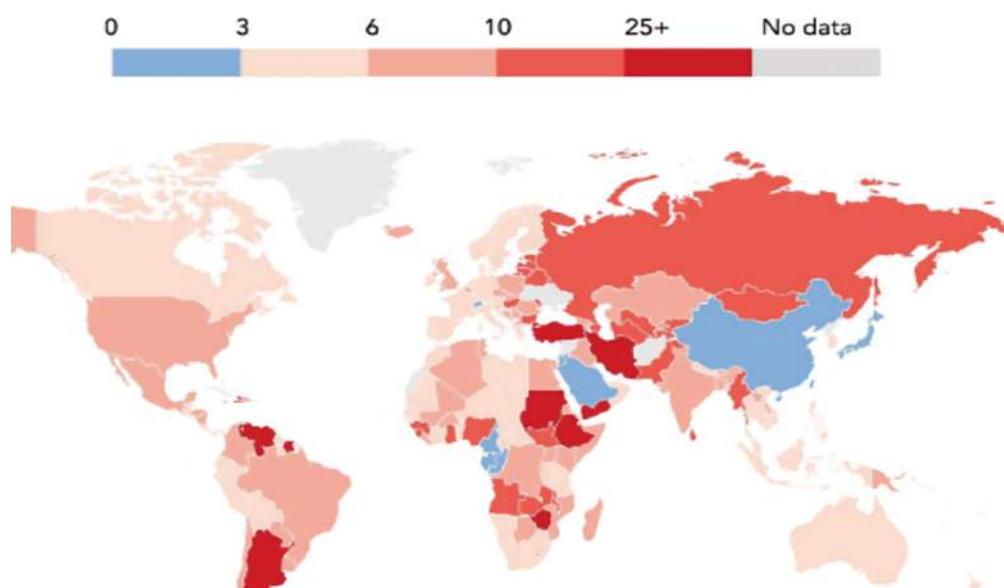
Selon la Banque Africaine de Développement, le déficit budgétaire de l'Afrique devrait baisser à 4,0 % du PIB en 2022, contre 5,1 % en 2021, ce qui reflète le dénouement des mesures liées à la Covid-19 et le renforcement des recettes intérieures.

Le déficit courant des comptes africains devrait s'établir à 2,0 % du PIB en 2022, contre 2,4 % en 2021, en raison de la baisse attendue du déficit commercial et des transferts courants.

La volatilité des taux de change a diminué dans la plupart des pays en 2021, grâce à l'augmentation des entrées de devises. L'évolution de la dynamique des taux de change en 2022 et au-delà est incertaine et dépend de l'évolution des marchés financiers internationaux, notamment dans le contexte du conflit entre la Russie et l'Ukraine.

L'inflation moyenne devrait s'accroître, passant de 13,0 % en 2021 à 13,5 % ou plus en 2022, car l'invasion de l'Ukraine par la Russie déclenche une forte hausse des prix des produits de base, notamment de l'énergie et des denrées alimentaires, ce qui pèse sur les équilibres extérieurs et budgétaires des pays importateurs de produits de base et accentue les inquiétudes quant à la sécurité alimentaire dans la région.

Graphique 4 : Pressions sur les prix (projections d'inflation 2022, prix moyen à la consommation, variation annuelle en pourcentage) : la guerre en Ukraine et l'élargissement des pressions sur les prix devraient faire monter l'inflation plus longtemps que prévu.



Source : FMI, Perspectives de l'économie mondiale (avril 2022)

Encadré : Conflit Russie-Ukraine et impacts sur l'Afrique

L'invasion de l'Ukraine par la Russie a déclenché une crise humanitaire coûteuse qui nécessite une résolution rapide et pacifique. Les sanctions ultérieures contre la Russie y ont contribué. L'accélération de l'inflation et la volatilité de l'économie mondiale se transmettent par trois canaux principaux : Augmentation des prix des produits de base énergétiques et non énergétiques, perturbation des chaînes d'approvisionnement et resserrement des marchés financiers. Les pressions sur les prix devraient renforcer l'inflation plus longtemps que prévu.

La Russie et l'Ukraine sont toutes deux des acteurs majeurs sur le marché mondial des produits agricoles. Cette domination constitue un défi majeur pour l'Afrique. En 2020, le blé et le maïs ont représenté 41,6 % (soit 3,5 milliards USD) des 8,5 milliards USD d'exportations de produits de base de la Russie vers l'Afrique. Dans le cas de l'Ukraine, le blé, le maïs et les graisses et huiles végétales ont représenté 58 % (soit 3,8 milliards USD) des exportations vers l'Afrique.

En raison des perturbations dans la production et le transport des produits agricoles des deux pays, les prix des denrées alimentaires ont atteint des niveaux record. En avril 2022, les prix mondiaux du blé étaient supérieurs de 72,5 % à ceux de la même période en 2021, et les prix du maïs ont augmenté de 21,9 %. En Afrique, où l'alimentation représente 50 à 70 % des dépenses des ménages, les perturbations de la production agricole et de la chaîne d'approvisionnement ont des répercussions sur la sécurité alimentaire et la pauvreté. L'inflation est particulièrement ressentie dans les pays à faible revenu qui dépendent de la Russie et de l'Ukraine pour leurs importations de denrées alimentaires et d'autres produits agricoles. La hausse des prix des denrées alimentaires a entraîné des pressions inflationnistes qui pourraient exacerber la malnutrition et la pauvreté parmi les populations pauvres d'Afrique.

Toutefois, les pays africains exportateurs d'énergie ont bénéficié de prix plus élevés que prévu, à condition que ces pays disposent de capacités de production excédentaires. Pour les pays importateurs d'énergie et de denrées alimentaires, la hausse des prix de l'énergie et des autres produits de base, conjuguée à une perturbation prolongée des chaînes d'approvisionnement mondiales, a accru les pressions inflationnistes. Étant donné que la plupart des pays africains sont des importateurs nets d'énergie - ils exportent du pétrole brut et importent des produits pétroliers raffinés en raison d'un manque de capacités de raffinage nationales - l'impact macroéconomique tend à être négatif.

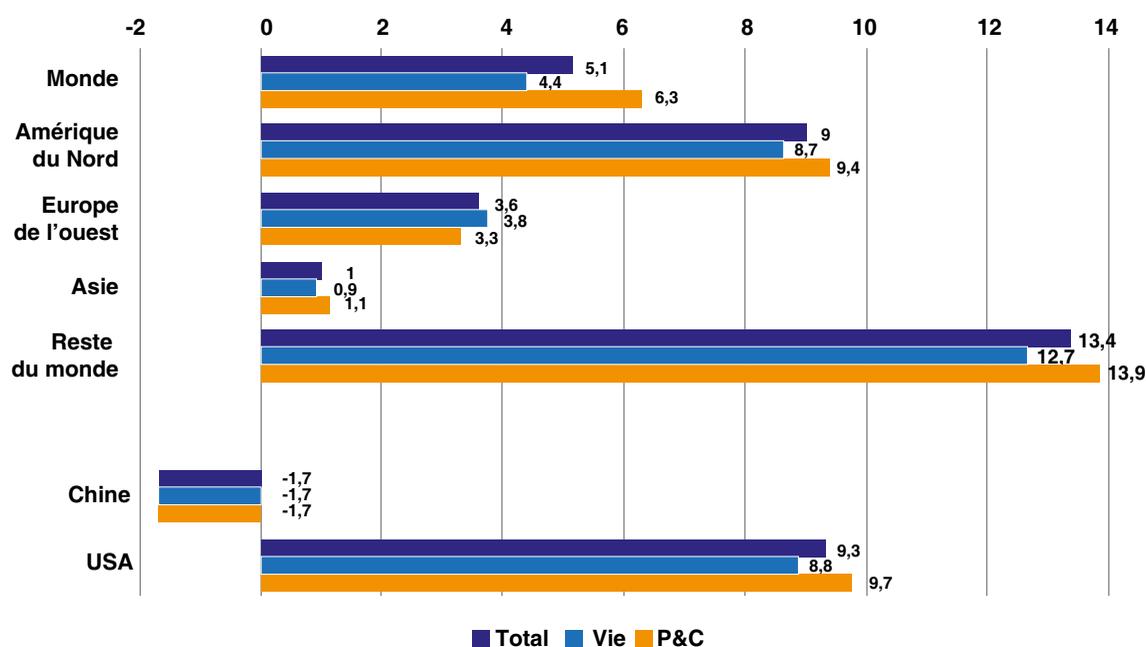
Outre les prix de l'énergie et des produits de base, la Russie et l'Ukraine sont toutes deux de grands exportateurs de produits de base tels que les éléments du groupe du platine, le nickel et le gaz de néon, qui sont essentiels à la production de pièces pour l'industrie automobile, l'électronique grand public et les équipements pour les énergies renouvelables. Au Maroc et en Afrique du Sud, la production et les exportations de véhicules risquent d'être affectées par les pénuries mondiales actuelles de pièces automobiles telles que les puces à semi-conducteurs et les convertisseurs catalytiques, tandis que les expéditions de produits électroniques grand public dépendant des puces pourraient subir des retards et des hausses de prix.

7.2. Aperçu du marché de la réassurance

Les primes d'assurance mondiales se redressent fortement mais restent inférieures à la croissance économique mondiale en 2021

Les primes d'assurance mondiales ont augmenté de 5,1 % en 2021, l'assurance vie ayant progressé de 4,4 % et l'assurance dommages de 6,3 %, tandis que l'économie mondiale a connu une croissance de 6,1 %. La croissance a bénéficié d'une forte conjoncture économique, d'une sensibilisation accrue au risque et d'une épargne record alimentée par des marchés économiques en plein essor. L'année 2021 se distingue par la composition de la croissance de ses primes. Plus des deux tiers de la croissance ont été générés en Europe occidentale et en Amérique du Nord, le marché américain représentant à lui seul la moitié de l'augmentation. Ainsi, 2021 représente une fin inhabituelle pour la dernière décennie, au cours de laquelle la croissance a été beaucoup plus faible (+3,6 % par an en moyenne) et tirée par l'Asie, qui a représenté 40 % de toutes les primes supplémentaires, dont plus de la moitié ont été souscrites en Chine¹. Par activité, les primes d'assurance commerciale mondiales ont augmenté de 4,4 % en termes réels l'an dernier, après un gain de 2,6 % en 2020. Cela s'explique par le durcissement des taux dans toutes les principales branches d'activité, à l'exception de l'assurance automobile commerciale. Les primes en assurance des particuliers ont augmenté de 0,7 % en 2021 (stables en 2020), avec une faible croissance de l'assurance automobile, qui représente 60 % des contrats mondiaux en assurance des particuliers.²

Graphique 5 : Croissance des primes brutes émises en 2021 par région en %.



*Remarque : Sans santé, la conversion en EUR est basée sur les taux de change de 2021

Sources : National financial supervisor authorities, insurance associations and statistical offices, Refinitiv Datastream, Allianz Research

¹ Rapport sur les assurances Allianz 2022, Une décennie décisive, mai 2022

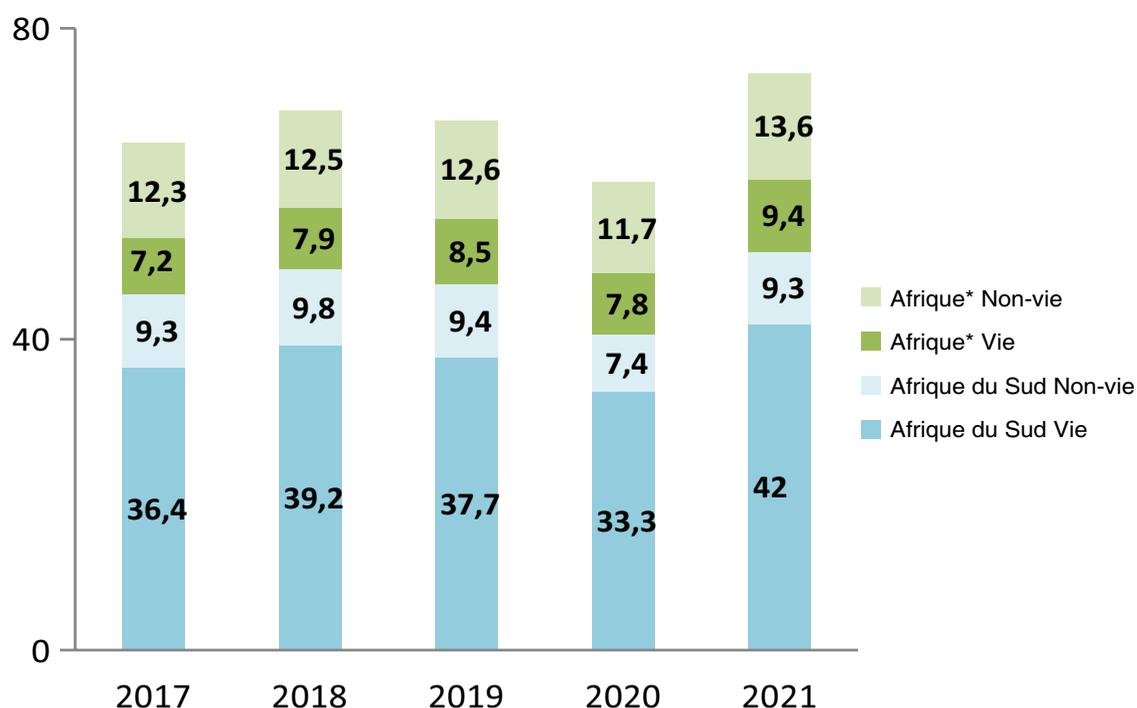
² Swiss Re, sigma 4/2022, Assurance mondiale : les risques d'inflation au premier plan, juin 2022

Selon Allianz, une comparaison de la croissance mondiale des primes vie et non-vie avec la croissance de la production économique mondiale au cours des dix dernières années montre que l'assurance n'a pas suivi le rythme du développement économique. Alors que le produit intérieur brut global a augmenté en moyenne de 4,9 % par an entre 2011 et 2021, le volume global des primes a augmenté en moyenne de 1,3 % au cours de la même période. Pour la pénétration de l'assurance (c'est-à-dire le rapport entre l'encaissement des primes et la production économique nominale), il en résulte une baisse de 5,9 % en 2011 à 5,4 % en 2021 ; cette baisse est exclusivement due à l'évolution du segment de l'assurance-vie.

L'assurance africaine se redresse fortement avec une croissance des primes de près de 20 % en 2021

Soutenus par la reprise économique, les marchés africains de l'assurance ont fortement rebondi en 2021 après la pandémie de Covid-19 en 2020. En 2021, les primes directes émises ont augmenté de 19,89 % pour atteindre 74,2 milliards USD, contre 61,9 milliards USD en 2020, tandis que la pénétration totale de l'assurance (définie comme le rapport entre les primes émises au cours d'une année donnée et le PIB) a augmenté à 2,7 % en Afrique, contre 2,5 % en 2020, selon Swiss Re. En Afrique, les primes d'assurance vie ont augmenté de 22,68%, passant de 41,83 milliards USD en 2020 à 51,31 milliards USD en 2021, tandis que les primes d'assurance non-vie ont augmenté de 14,08%, passant de 20,1 milliards USD en 2020 à 22,9 milliards USD en 2021.

Graphique 6 : Primes d'assurance africaines par type (2017-2021, vie et non-vie, en milliards USD)

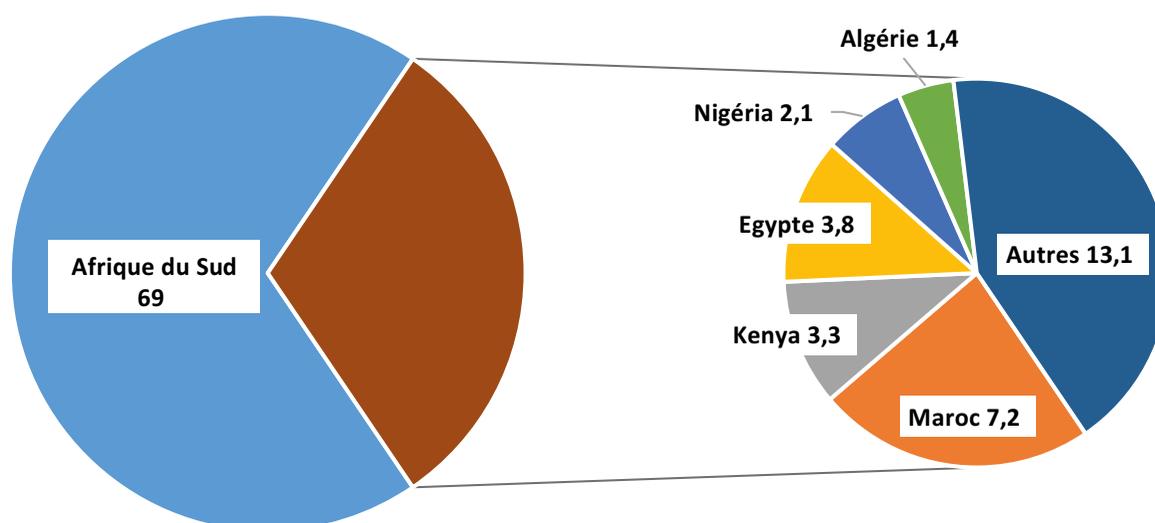


*Excl. Afrique du Sud

Source : Faber Consulting AG, sur la base du Swiss Re Institute, sigma-explorer.com

Les six plus grands marchés d'assurance africains - l'Afrique du Sud, le Maroc, l'Égypte, le Kenya, le Nigeria et l'Algérie - représentaient ensemble 87 % du total des primes d'assurance, soit 64,4 milliards \$. L'Afrique du Sud, premier marché d'assurance du continent, a représenté à elle seule 69,0 % du total des primes émises, soit 51,2 milliards \$, ce qui représente 0,7 % des primes d'assurance mondiales ou le 19e marché d'assurance au monde. Cela représente une augmentation de 7 % adapté compte tenu de l'inflation. En revanche, le Maroc, deuxième marché africain de l'assurance, occupe la 49e place du classement mondial avec une part de 0,1 % et des primes totales de 5,3 milliards USD, ce qui représente une augmentation des primes de 4,5 %, corrigée de l'inflation. L'Égypte, troisième marché de l'assurance, a enregistré un volume de primes de 2,8 milliards USD en 2021, ce qui correspond à une augmentation de 10 % adaptée compte tenu de l'inflation.

Graphique 7 : Répartition géographique du total des primes d'assurance africaines en 2021, en milliards de dollars



Source : Faber Consulting AG, sur la base du Swiss Re Institute, sigma-explorer.com

7.2.1 Assurance vie

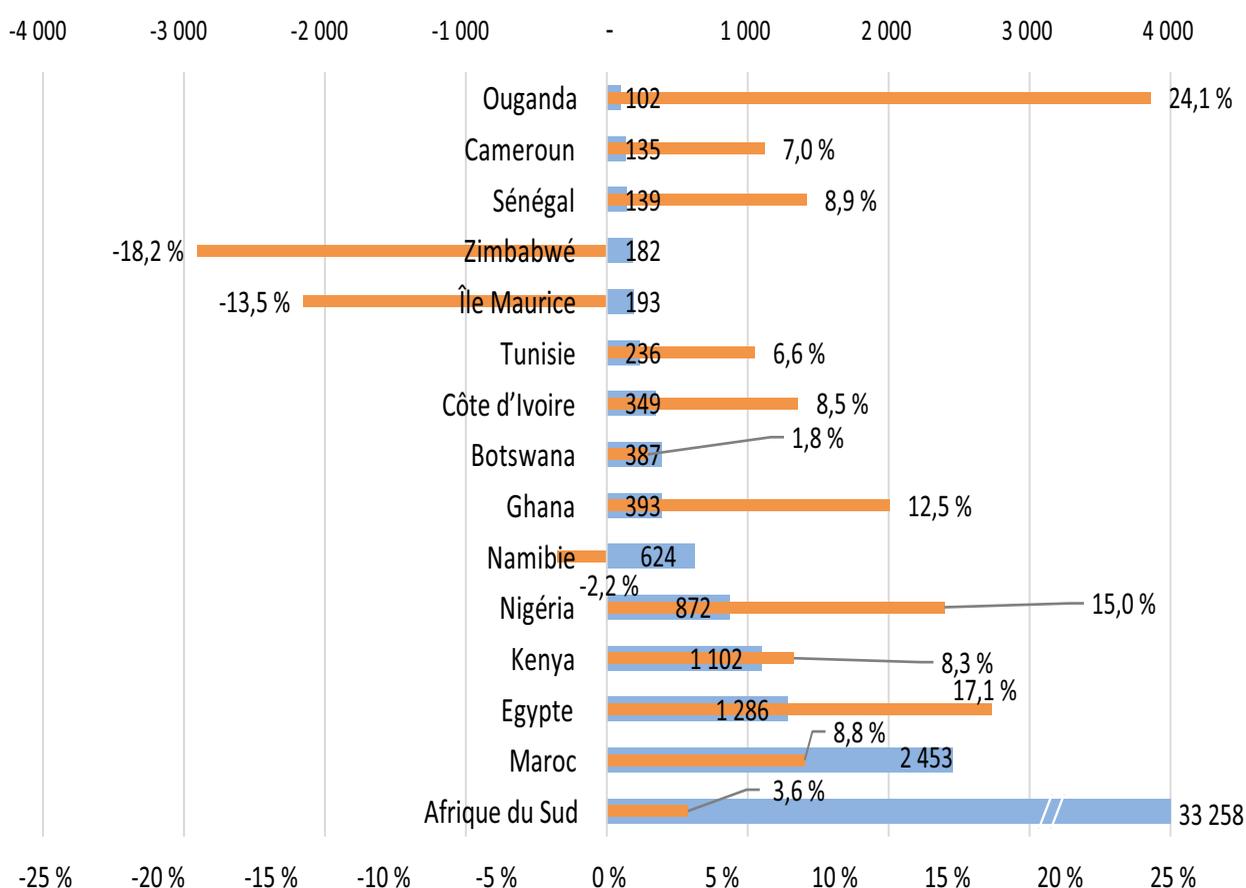
En 2021, les primes d'assurance vie mondiales ont grimpé de 4,5 % pour atteindre 2 900 milliards USD, contre une baisse de 4,2 % en 2020, en raison du redressement économique. Les primes d'assurance-vie sur les marchés développés ont augmenté de 5,4 % en 2021, après s'être contractées de 5,8 % en 2020. La forte croissance des primes en 2021 a été soutenue par l'augmentation de la valeur des actifs et la reprise du marché du travail, qui ont stimulé la demande de produits liés à l'épargne. L'évolution de la réglementation et un changement de loi fiscale ont stimulé les ventes de produits de rente aux États-Unis, entraînant une croissance réelle des primes de 2,7 % en 2021. En Europe de l'Ouest, les efforts continus des assureurs pour réorienter leurs portefeuilles d'affaires vers des produits efficaces en termes de capital ont soutenu la croissance des primes d'assurance vie, qui ont augmenté de 10,4 % en termes réels l'année dernière.

Sur les marchés émergents, les primes d'assurance vie ont augmenté de 1,5 % en 2021, ce qui est bien inférieur à la tendance historique. La raison principale en est la faible croissance des revenus en Chine. Les

performances du secteur ont été meilleures dans les autres marchés émergents. L'amélioration des conditions économiques après le marasme lié à la pandémie, la sensibilisation accrue aux risques en raison de la Covid-19 et la faible pénétration de l'assurance ont stimulé la demande d'assurance-vie.

En Afrique, les primes d'assurance-vie ont augmenté de 22,7 % (ou 7,1 % adapté compte tenu de l'inflation), passant de 41,83 milliards USD en 2020 à 51,31 milliards USD en 2021. L'Afrique du Sud, avec 41,95 USD, a enregistré une hausse de 7,1 % adapté compte tenu de l'inflation. Le Maroc, deuxième marché de l'assurance-vie, avec 2,45 milliards USD, a connu une augmentation de 6,6 % adaptée compte tenu de l'inflation. L'Égypte a augmenté de 10 % et le Kenya de 11,5 %, tous ces chiffres étant corrigés en fonction de l'inflation. En 2021, l'Algérie, l'Angola et la Libye ont été remplacés par le Sénégal, l'Ouganda et le Zimbabwe dans le top 15 des plus grands marchés d'assurance-vie.

Graphique 8 : Primes d'assurance-vie 2021 (en millions USD) et taux de croissance annuel composé des primes d'assurance-vie 2017-2021* (en pourcentage), 15 premiers marchés



■ Primes d'assurance vie 2021, en USD ■ Croissance des primes réelles en vie réelle 2017 - 2021 CAGR

Source : Faber Consulting AG, sur la base du Swiss Re Institute, sigma-explorer.com

7.2.2 Assurance non-vie

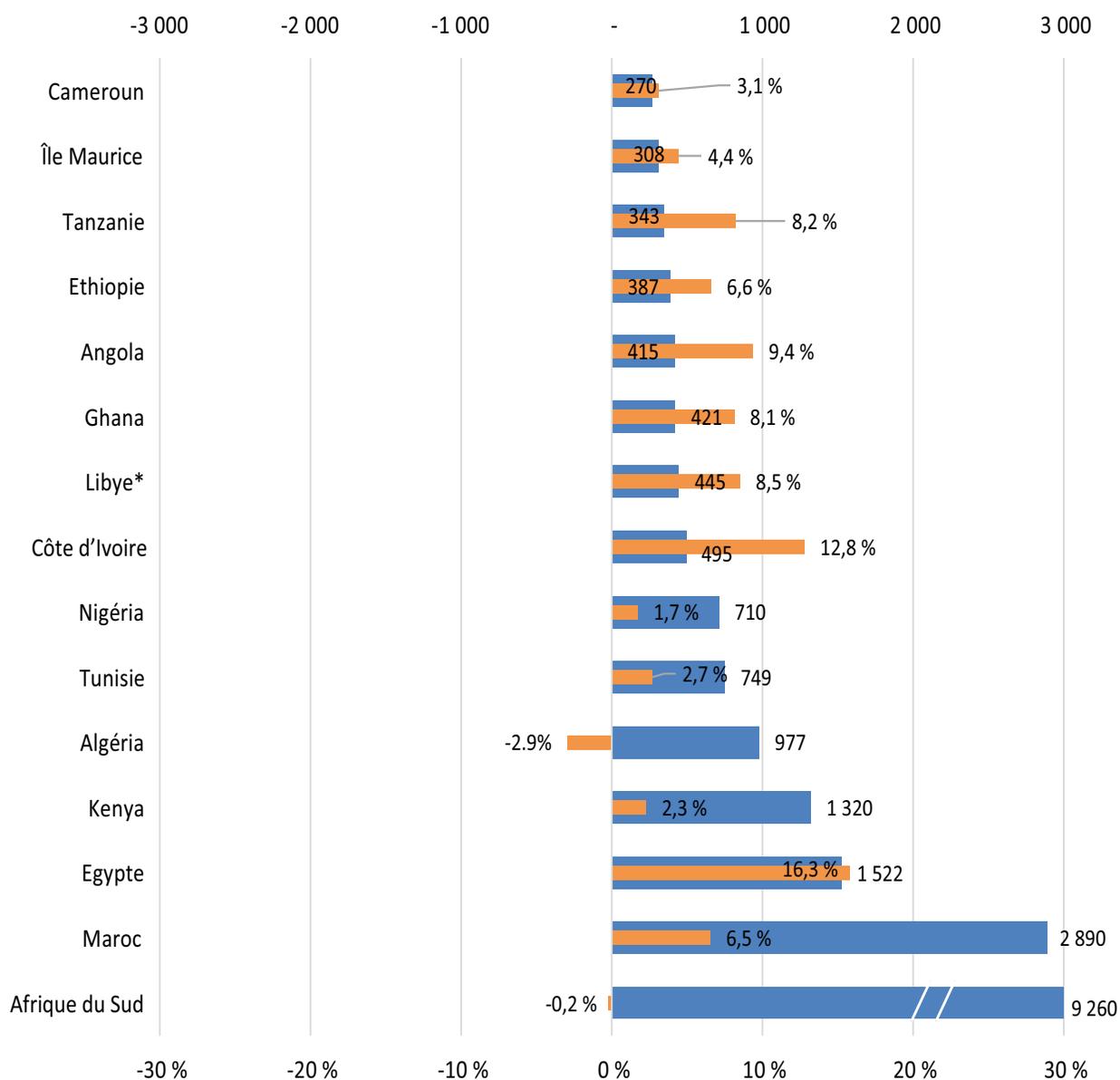
La forte croissance des primes non-vie mondiales en 2021 est due à une reprise économique après la récession liée à la pandémie en 2020. En 2021, les primes non-vie ont augmenté de 2,6 % en termes réels. L'encaissement des primes a atteint 3,863 milliards USD, soit une augmentation de 8,3 % en USD nominal. Sur les marchés développés, les primes ont augmenté de 2,9 % en termes réels, principalement en raison de la hausse des taux dans les branches commerciales. Aux États-Unis et au Canada, les primes ont augmenté de 3,5 %, suivis par la région EMEA avancée avec une croissance de 1,6 % et la région Asie-Pacifique avancée avec 1,4 %.

Sur les marchés émergents, les primes ont augmenté de 1,5 % en termes réels en 2021. Le taux de croissance global plus faible que celui des marchés développés est principalement dû à une baisse de 0,7 % des primes en Chine. La croissance globale des marchés émergents, à l'exclusion de la Chine, a été plus forte, avec une augmentation des primes de 4,1 %. La croissance des primes s'est améliorée en Amérique latine pour atteindre 3,7 % (1,8 % en 2020), en Europe émergente et en Asie centrale pour atteindre 3,6 % (-0,2 % en 2020), tandis qu'en Asie émergente, elle a baissé à 0,4 % (3,2 % en 2020).

En Afrique, les primes d'assurance non-vie ont augmenté de 14,1 % (ou 4,4 % ajusté en fonction de l'inflation), passant de 20,052 millions USD en 2020 à 22,875 millions USD en 2021.

L'Afrique du Sud, avec des primes de 9,260 millions USD, a enregistré une augmentation des primes nominales de 6,4 %, corrigée de l'inflation. Le Maroc, deuxième marché de l'assurance-vie, avec 2,890 milliards USD, a connu une augmentation de 2,7 % adaptée compte tenu de l'inflation. L'Égypte a augmenté de 10 %, corrigé de l'inflation, pour atteindre 1,522 millions USD et le Kenya de 4,1 %, corrigé de l'inflation, pour atteindre 1,320 millions USD. En 2021, la Namibie et le Botswana ont été remplacés par l'Éthiopie et la Tanzanie dans le peloton de tête des marchés d'assurance non-vie en Afrique.

Graphique 9 : Primes non-vie 2021 (en millions USD) et taux de croissance annuel composé des primes non-vie (en pourcentage) 2017-2021



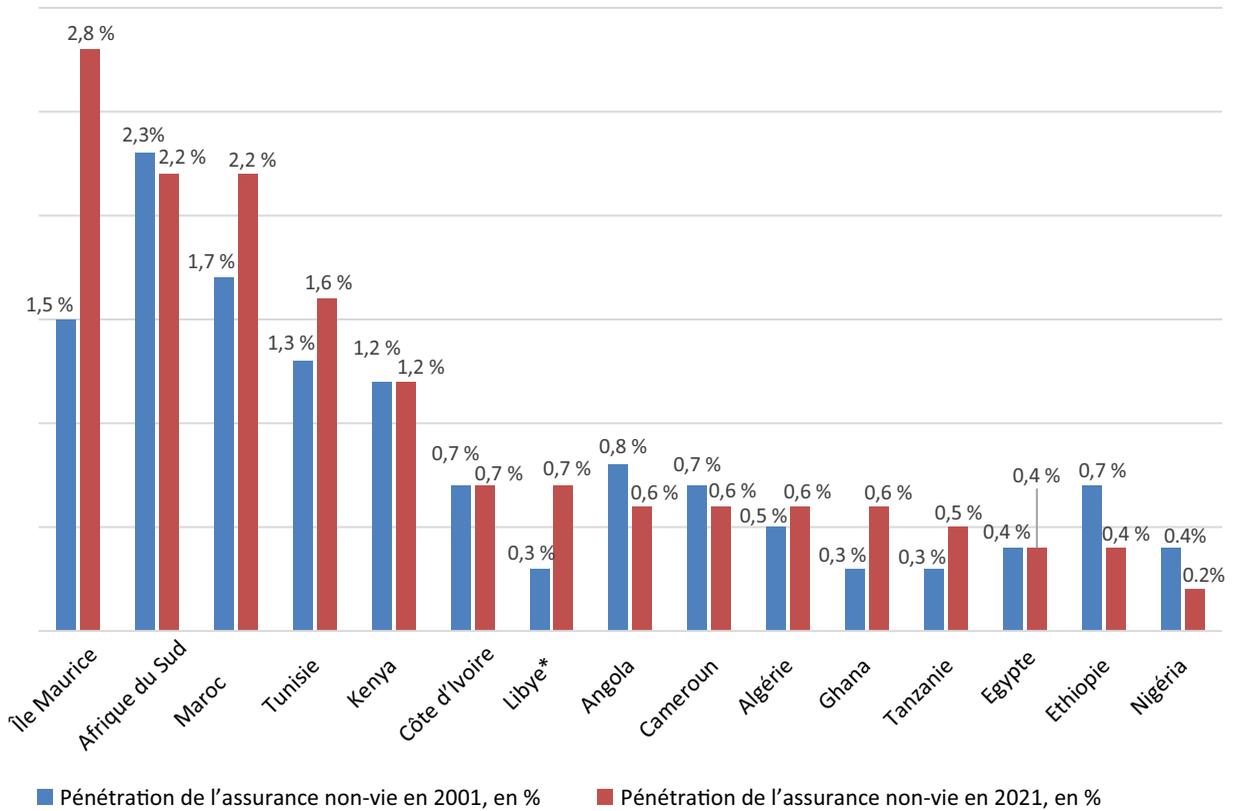
■ Primes d'assurance non-vie 2021, en USD ■ Croissance des primes d'assurance non-vie, CAGR

*Libye : Primes d'assurance non-vie 2019

Source : Faber Consulting AG, sur la base du Swiss Re Institute, sigma-explorer.com

Au cours des dernières décennies, la croissance de la pénétration de l'assurance dans les 15 premiers marchés d'assurance non-vie d'Afrique a été décevante. Seuls sept pays - Algérie, Ghana, Libye, Maroc, Maurice, Tanzanie et Tunisie - ont augmenté leur taux de pénétration de l'assurance depuis 2001. En Égypte, en Côte d'Ivoire et au Kenya, la pénétration de l'assurance est restée stable. Sur les autres marchés - Angola, Cameroun, Éthiopie et les deux plus grands marchés que sont le Nigeria et l'Afrique du Sud - la pénétration a diminué au cours de la période de dix ans.

Graphique 10 : Pénétration de l'assurance non-vie (en %), 2021



*Libye : Chiffres de 2017 et 2019

Source : Swiss Re sigma Explorer

7.2.3. Réassurance

2021 a été une année forte pour le secteur mondial de la réassurance

L'année 2021 a été une année forte pour le secteur mondial de la réassurance, avec une croissance robuste des capitaux et des primes et une amélioration significative des ratios combinés et des rendements. Si la Covid-19 a continué d'avoir un impact sur la vie quotidienne, elle a à peine été enregistrée en termes de pertes assurées. Cependant, le secteur a dû absorber une charge élevée de catastrophes naturelles.

Selon le rapport annuel d'Aon sur la réassurance portant sur 22 réassureurs de premier plan³, le total des primes brutes émises (GPW) a augmenté de 15 % pour atteindre 339 milliards USD. En comparaison, en 2020, le volume total des dépenses publiques générales avait augmenté de 6 % pour atteindre 294 milliards USD. En 2021, les primes d'assurance dommages ont augmenté de 18 % pour atteindre 265 milliards USD. Le ratio combiné net s'est amélioré à 96,2 %, contre 103,3 % en 2020, en raison d'un impact nettement moindre des sinistres liés à la Covid-19. Le bénéfice technique s'est élevé à 7,6 milliards USD avant impôts.

Le GPW de la réassurance vie et santé est resté inchangé à 54 milliards USD en 2021. Dans ce segment, les réassureurs composites ont subi d'importantes pertes supplémentaires liées à la pandémie, principalement en raison de la surmortalité.

Le rendement total des placements a augmenté de 20 % pour atteindre 33,0 milliards USD avant impôts, soit un rendement de 3,7 % sur près de 0,9 trillion USD de liquidités et de placements. Le capital total a augmenté de 1 % pour atteindre 273 milliards USD, dont 211 milliards USD de fonds propres (inchangé) et 62 milliards USD de dettes (+6 %). L'adéquation du capital reste élevée selon les modèles de capital des organismes de réglementation et des agences de notation. Enfin, le bénéfice net de 22,8 milliards USD a représenté un rendement des capitaux propres de 10,9 %, ramenant la moyenne sur cinq ans à 6,0 %. Le rendement des actifs a été de 8,1 % (avec une moyenne de 4,5 % sur cinq ans). Aon estime en outre que le capital des réassureurs mondiaux s'élèvera à 675 milliards USD, soit une augmentation de 25 milliards USD par rapport à la fin de 2020, principalement en raison des bénéfices non distribués.

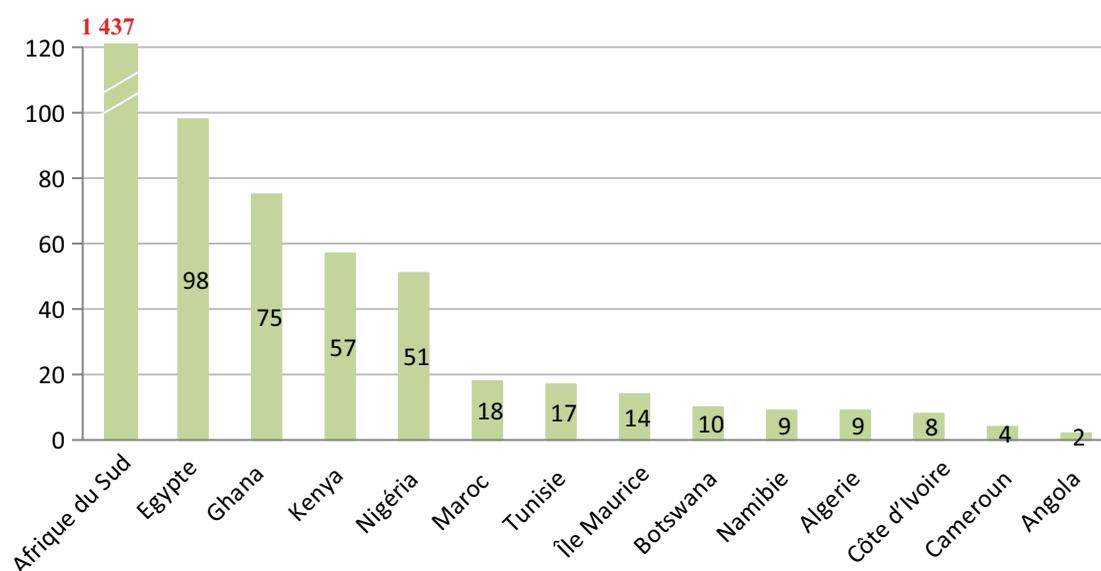
Malgré l'arrivée de nouveaux entrants et une capitalisation solide, les réassureurs non-vie mondiaux connaissent la plus forte dynamique de prix de l'histoire récente, selon Aon. Une discipline de souscription accrue et une croissance cumulative significative des taux ont amélioré les opportunités de souscription chez presque tous les réassureurs. La demande accrue de capacité de réassurance à l'échelle mondiale a conduit les petits réassureurs à jouer un rôle plus important que par le passé.

Les primes de réassurance vie en Afrique ont légèrement augmenté pour atteindre 1,8 milliard USD en raison d'une hausse des cessions en Afrique du Sud

Le marché africain de la réassurance vie pour les 14 plus grands marchés augmente légèrement de 42 millions USD en glissement annuel pour atteindre 1 809 millions USD en 2021, contre 1 767 millions USD en 2020. Cette augmentation est due au fait que les primes de réassurance vie de l'Afrique du Sud passent de 1 394 millions USD en 2020 à 1 437 millions USD en 2021. L'Afrique du Sud représente 79 % du marché total de la réassurance vie en Afrique. Les cinq plus grands marchés représentent 95,0 %, soit 1 718 millions, et comprennent l'Égypte, le Ghana, le Kenya et le Nigeria, en plus du leader du marché. Par rapport à 2020, la position et la composition du groupe des 14 principaux pays sont restées stables.

3. Aon, Aon's Reinsurance Aggregate, May 2022

Graphique 11 : Estimation de la taille de la réassurance vie sur certains marchés africains en 2020/2021* (en millions USD)**



Sources: Autorités réglementaires, recherches dans le secteur et calculs propres

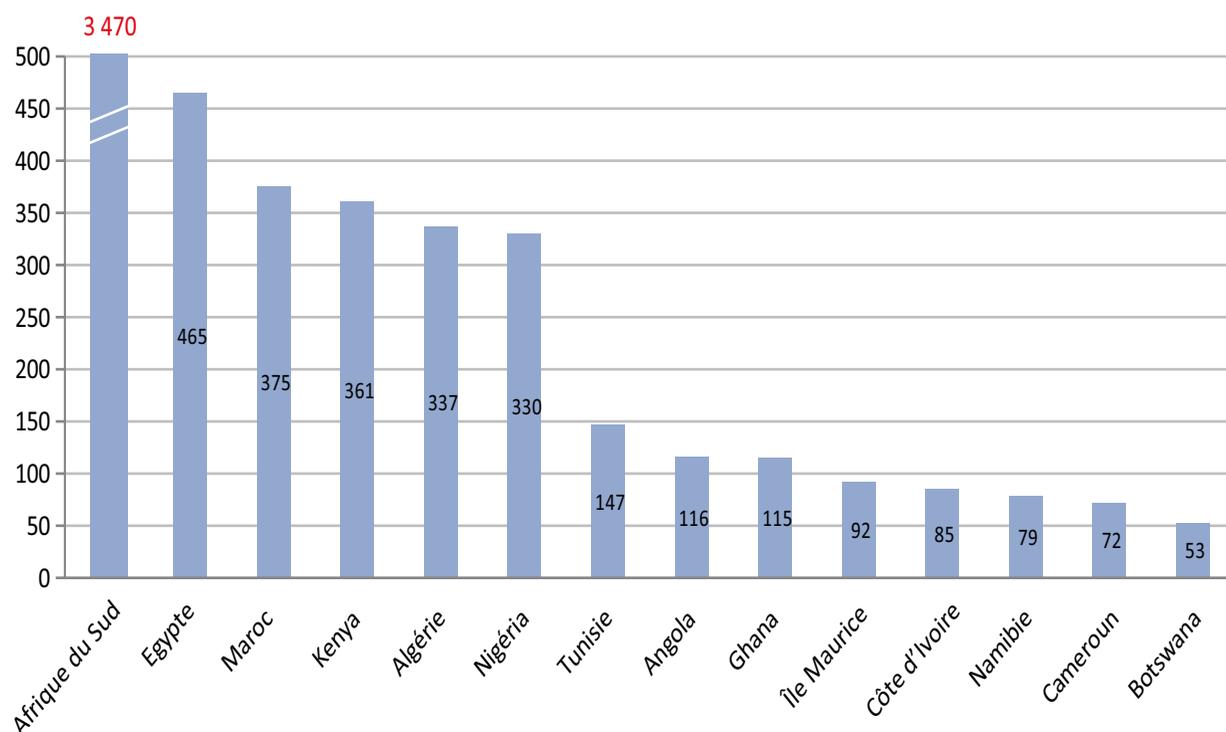
*Chiffres de 2021 pour l'Afrique du Sud, l'île Maurice et le Maroc ; chiffres de 2020 pour le Botswana, le Kenya, le Nigeria, la Tunisie, tous les autres pays. Chiffres de 2019

**Comprend la réassurance santé/médicale sur certains marchés

Les primes de réassurance non-vie en Afrique dépassent 6,1 milliards USD en 2021

Le marché africain de la réassurance non-vie pour les 14 plus grands marchés a augmenté de 242 millions USD en glissement annuel pour atteindre 6 097 millions USD en 2021, contre 5 855 millions USD en 2020. Cette augmentation est principalement due au fait que les primes de réassurance non-vie de l'Afrique du Sud augmentent de 128 millions USD, passant de 3 342 millions USD en 2020 à 3 470 millions USD en 2021. L'Afrique du Sud représente 57 % du marché total de la réassurance vie en Afrique, taux qui reste stable par rapport à 2020. Les six plus grands marchés représentent 87,6 % ou 5 338 millions USD, ce qui inclut l'Égypte, le Maroc, le Kenya et l'Algérie et le Nigeria, en plus du leader du marché. Par rapport à 2020, il y a eu plus de mouvement dans ce groupe. Le Maroc est passé en troisième position par rapport à 2020 sur la base d'une augmentation des primes de 113 millions USD, soit un gain d'environ 43 %.

Graphique 12 : Estimation de la taille de la réassurance non-vie sur certains marchés africains en 2010/2021* (en millions USD)**

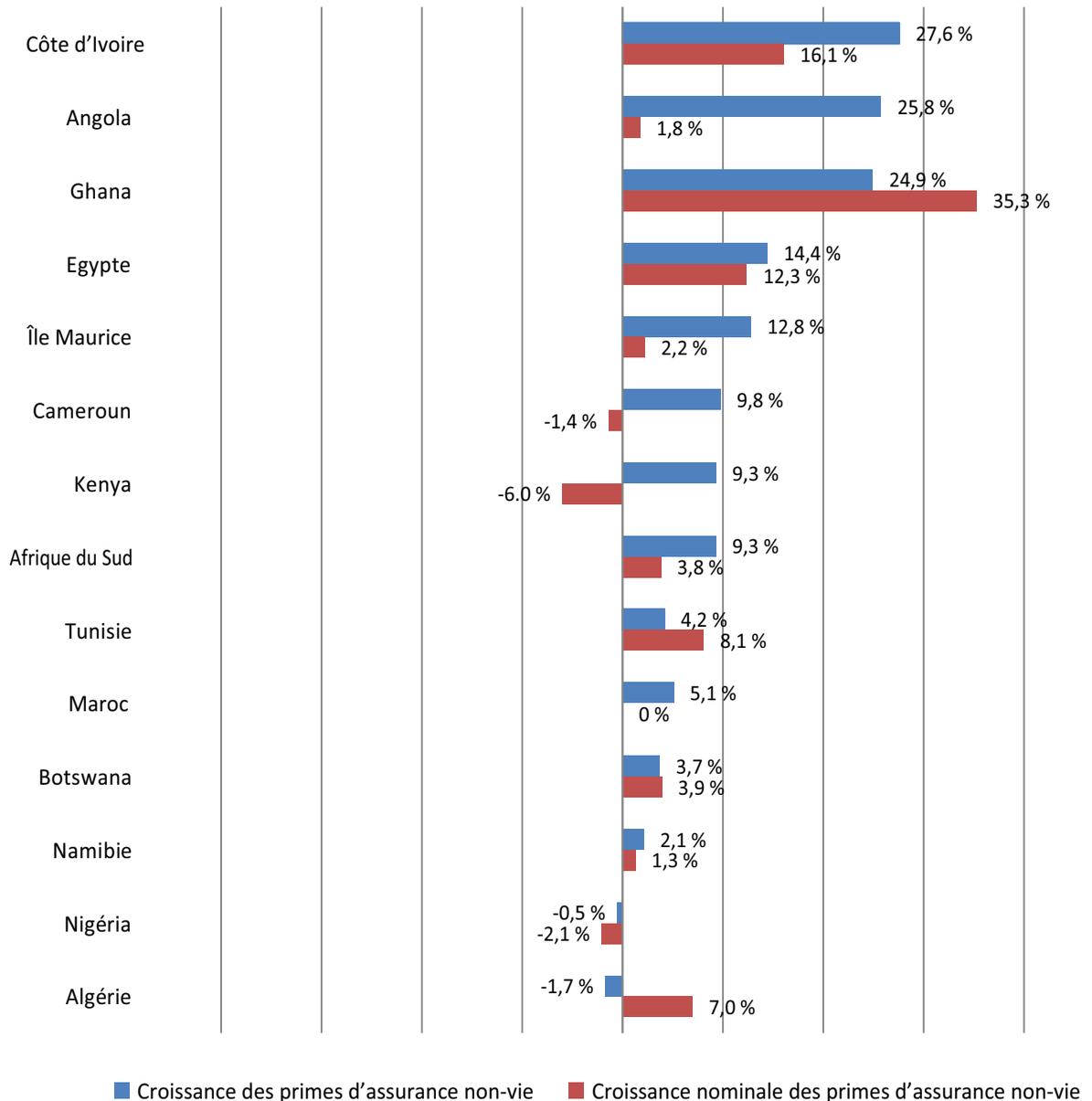


Sources : Autorités réglementaires, recherches dans le secteur et calculs propres

*Chiffres de 2021 pour l'Afrique du Sud, l'île Maurice et le Maroc ; chiffres de 2020 pour le Botswana, le Kenya, le Nigeria, la Tunisie, tous les autres pays. Chiffres de 2019

En monnaie locale, le Ghana a enregistré une croissance nettement plus rapide de ses primes de réassurance non-vie par rapport à ses primes primaires en 2021, soit 10,4 %. Les autres marchés de réassurance non-vie qui ont dépassé leurs marchés d'assurance sont l'Algérie (différence de 8,7 %), la Tunisie (différence de +3,9 %) et le Botswana (+0,2 %). L'évolution plus favorable de la réassurance par rapport à l'assurance primaire est due au durcissement des tarifs dans les branches commerciales ainsi qu'à des exigences réglementaires plus strictes. En revanche, les primes d'assurance non-vie dépassent la réassurance sur tous les autres marchés.

Graphique 13 : Taux de croissance des primes d'assurance et de réassurance non-vie nominales en monnaie locale 2020/2021*



Source : Regulatory authorities; Swiss Re sigma explorer

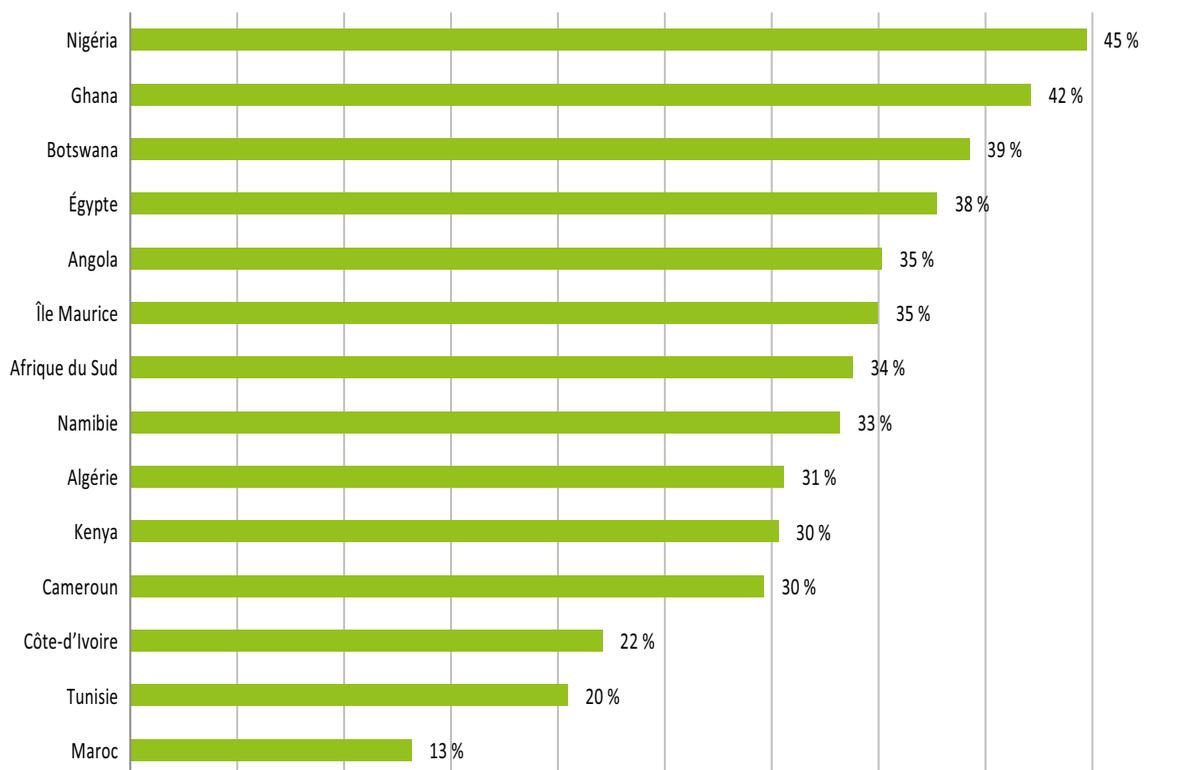
*Taux de croissance de l'assurance : Chiffres de 2021 pour tous les marchés ; taux de croissance de la réassurance : Chiffres de 2021 pour l'Afrique du Sud, le Maroc et L'Île Maurice chiffres de 2020 pour l'Afrique du Sud, l'Angola, le Botswana, la Côte d'Ivoire, le Kenya, la Namibie, le Nigeria et la Tunisie, chiffres de 2019 pour tous les autres pays.

La hausse des taux de cession dans de nombreux pays africains contribue à la forte croissance de la réassurance

En 2020, les taux de cession en réassurance non-vie ont augmenté ou sont restés stables dans environ 64 % de tous les marchés africains par rapport à l'année précédente. L'une des principales raisons est la dépréciation des monnaies locales par rapport au dollar, car les contrats de réassurance sont souvent payés en dollars américains alors que l'assurance primaire est principalement perçue en monnaie locale. L'introduction de régimes de solvabilité fondés sur le risque a également contribué à une augmentation des taux de cession.

Par rapport à 2020, les taux de cession ont augmenté en Angola, au Ghana et au Nigeria. En revanche, l'Afrique du Sud, la Namibie, l'Égypte et la Côte d'Ivoire ont connu une réduction des taux de cession, ce qui indique une capacité croissante à supporter les risques sur ces marchés.

Graphique 14 : Taux de cession de réassurance non-vie estimés pour certains marchés africains en 2020/2021*



Sources: Regulatory authorities, Swiss Re sigma Explorer and own calculations

*Chiffres de 2021 pour l'Afrique du Sud, le Maroc et l'île Maurice ; chiffres de 2020 pour l'Angola, le Botswana, le Kenya, la Namibie et le Nigeria ; chiffres de 2019 pour tous les autres pays

DONNÉES RÉGLEMENTAIRES SUR LE MARCHÉ DE L'ASSURANCE - RETOUR À L'ESSENTIEL ?

La disponibilité des données est cruciale dans le domaine des assurances. Les assureurs utilisent les données pour souscrire avec précision, fixer les prix et inciter à la réduction des risques, améliorer l'expérience client, accroître l'efficacité du marketing en adaptant les produits aux préférences de chacun, augmenter l'efficacité opérationnelle en rationalisant le processus d'indemnisation, améliorer la gestion des sinistres et réduire la fraude grâce à de meilleures techniques d'identification, pour ne citer que quelques aspects. En effet, ce ne sont pas seulement les données internes de l'entreprise qui sont cruciales, mais aussi les données du secteur de l'assurance fournies par les régulateurs.

À la suite de la crise financière mondiale de 2008, les régulateurs du secteur des assurances ont renforcé leur surveillance et exigé des assureurs qu'ils améliorent leur gouvernance, leur gestion des risques et leurs mécanismes de contrôle. Avec l'évolution de la complexité des marchés de l'assurance, le mandat des autorités de surveillance visant à garantir la sécurité du marché et la protection des consommateurs est également devenu plus exigeant. Si le ratio de solvabilité et les procédures de gestion des risques d'un assureur restent des domaines d'une importance capitale, les dispositions relatives aux risques systémiques tels que le changement climatique ou la pandémie, mais aussi l'ESG, la numérisation ou les développements de produits de sujet qui nécessitent une surveillance réglementaire, des orientations et d'éventuels processus d'approbation le sont aussi.

L'Association internationale des contrôleurs d'assurance (AICA) définit comme suit le rôle des régulateurs dans la surveillance macroprudentielle dans ses Principes fondamentaux de l'assurance (ICP) : « Le contrôleur identifie, surveille et analyse les évolutions du marché et des finances ainsi que d'autres facteurs environnementaux susceptibles d'avoir un impact sur les assureurs et le secteur de l'assurance, utilise ces informations pour identifier les vulnérabilités et remédier, si nécessaire, à l'accumulation et à la transmission du risque systémique au niveau de chaque assureur et du secteur.⁴» Dans le cadre de sa surveillance macroprudentielle, l'autorité de contrôle procède à une analyse quantitative et qualitative du secteur de l'assurance, en tenant compte à la fois des tendances historiques et de l'environnement de risque actuel, et en considérant les risques nationaux et étrangers.

4. IAIS, Principes fondamentaux de l'assurance et cadre commun pour le contrôle des groupes d'assurance actifs au niveau international : <https://www.iaisweb.org/uploads/2022/01/191115-IAIS-ICPs-and-ComFrame-adopted-in-November-2019.pdf>

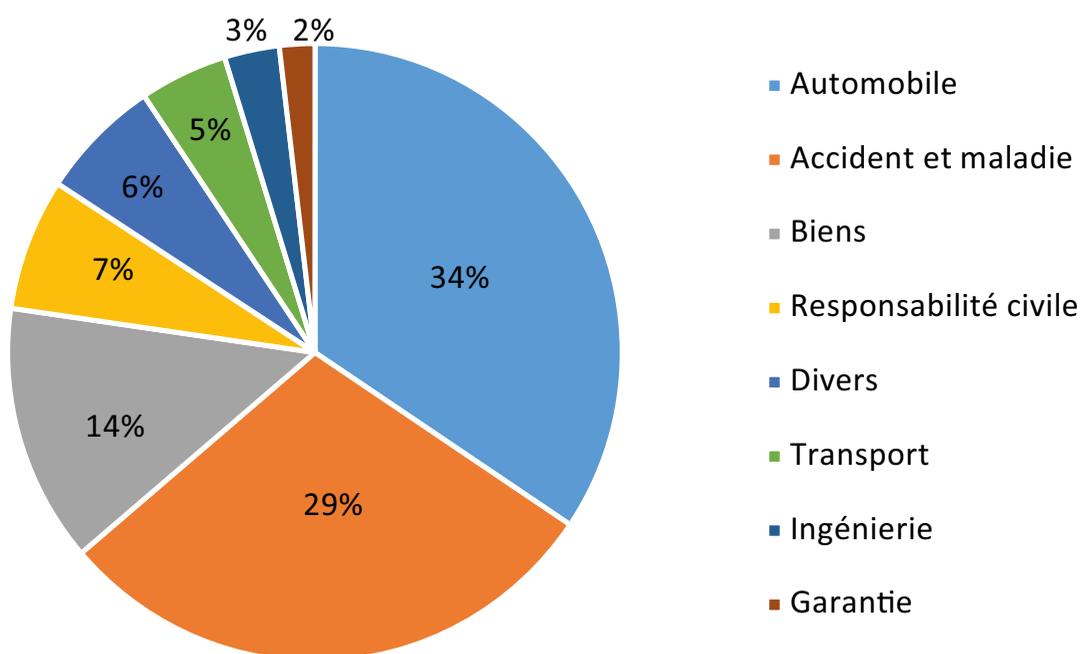
Une autre tâche importante de l'autorité de contrôle est la publication de données et de statistiques pertinentes sur le secteur de l'assurance⁵. La publication transparente de données et de statistiques par l'autorité de contrôle peut accroître l'efficacité du marché en permettant aux acteurs du marché de prendre des décisions en connaissance de cause et réduire le coût pour le public de l'obtention d'informations sur le secteur de l'assurance. En outre, la publication de données peut servir de mécanisme de discipline du marché en facilitant les comparaisons entre un assureur et le secteur dans son ensemble. L'autorité de contrôle devrait donner accès à des données suffisamment détaillées, soit en les publiant elle-même, soit en fournissant des moyens appropriés pour que d'autres publient ces informations.

Faber Consulting a été chargé par l'OAA d'identifier les données relatives aux sinistres pour les 10 plus grands marchés d'assurance en Afrique pour l'année 2021. Nous nous sommes concentrés sur les données fournies par les régulateurs d'assurance qui sont accessibles au public. En bref, nous avons constaté que les données d'assurance publiées par les différents régulateurs d'assurance africains sont rares et largement incohérentes entre les différents marchés. Si les données disponibles sont bonnes pour l'île Maurice et le Kenya, la plupart des marchés ne rendent pas compte de manière cohérente ou régulière de l'évolution des sinistres, qui représentent une rétribution importante de notre marché pour les assurés et la société en général.

Dans le reste de cette section, nous présentons les données actuellement disponibles que nous avons recueillies sur divers sites Web réglementaires pour les pays suivants : Île Maurice, Kenya, Namibie, Nigeria, Tunisie et Ghana

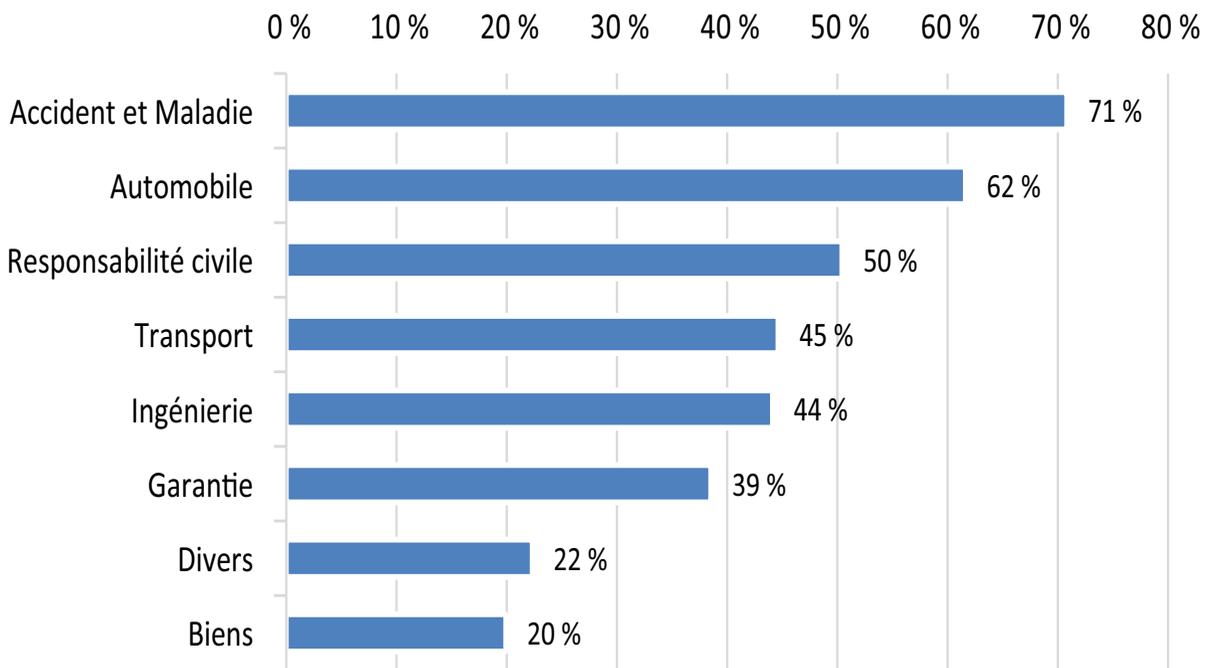
Île Maurice

Graphique 15 : Répartition des primes brutes émises 2021

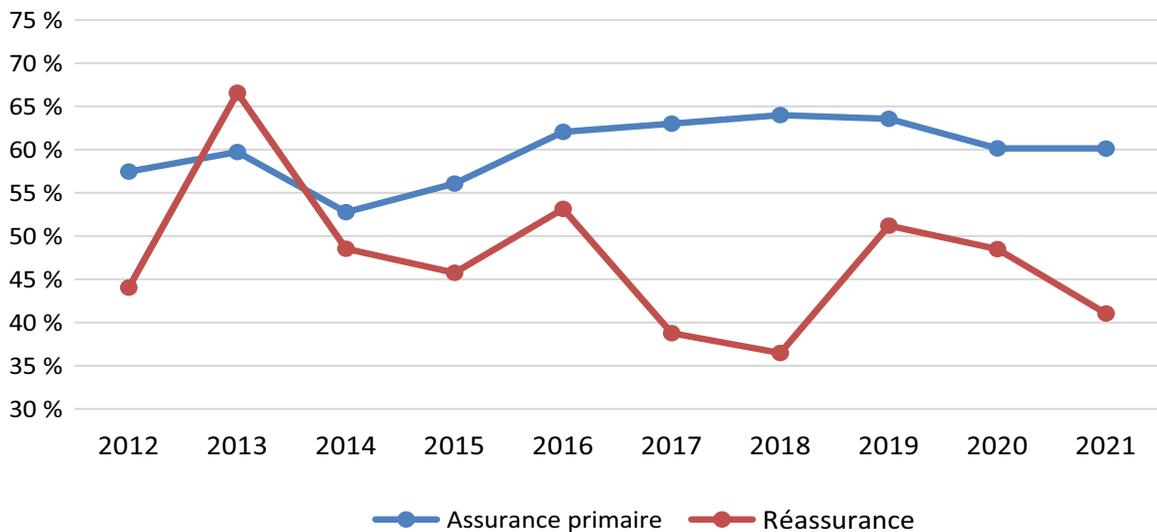


5. IAIS, Document d'application sur la supervision macroprudentielle, <https://www.iaisweb.org/uploads/2022/01/210830-Application-Paper-on-Macroprudential-Supervision.pdf>

Graphique 16 : Ratios de sinistres en assurance primaire non-vie, 2021

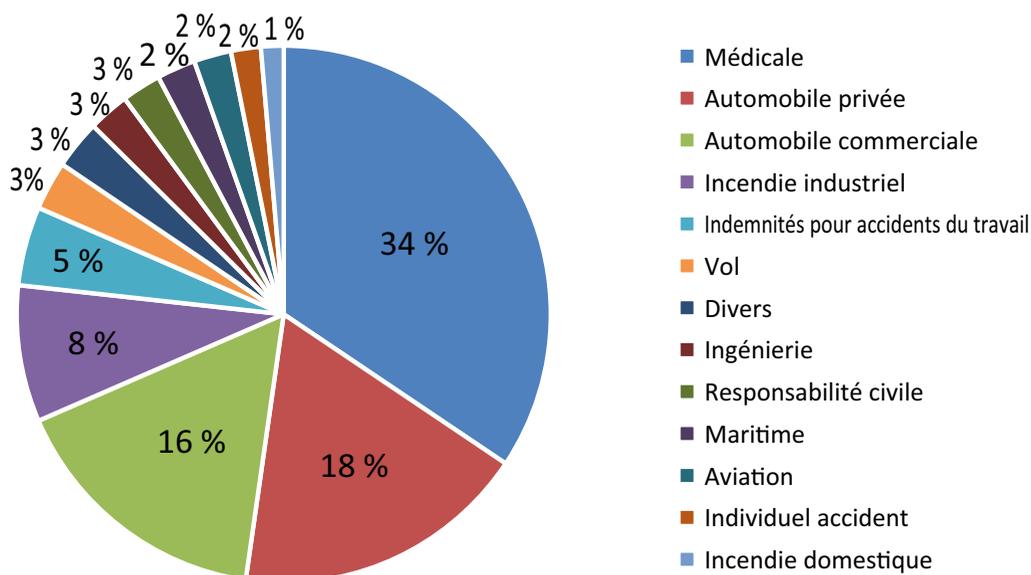


Graphique 17 : Ratios de sinistres du marché de la réassurance primaire et de la réassurance non-vie, 2012-2021

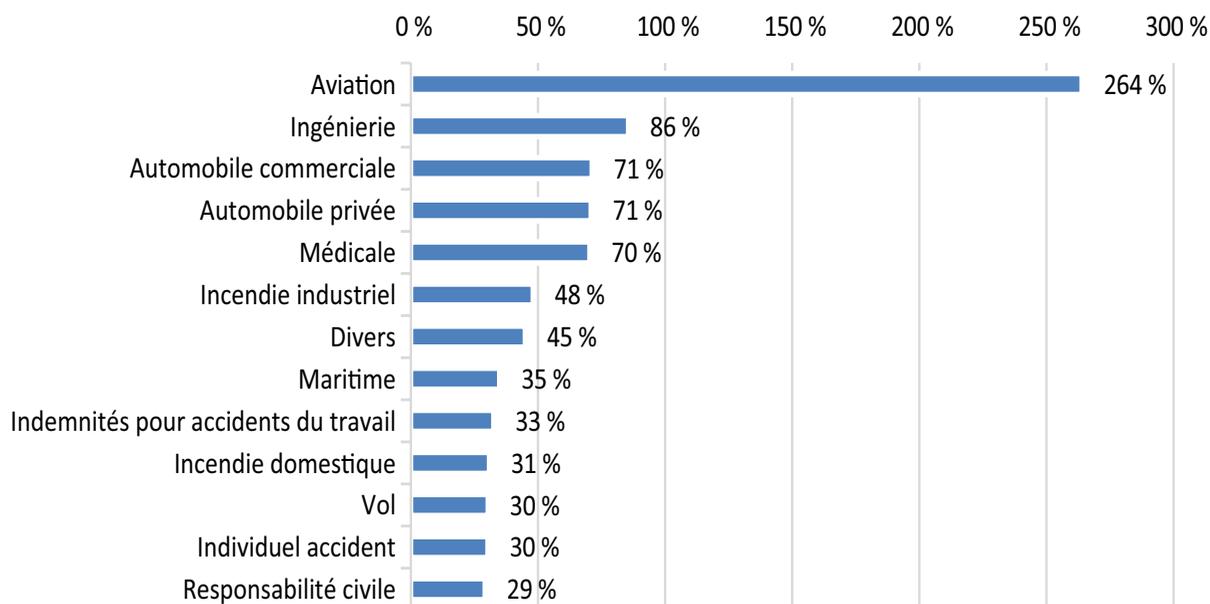


Kenya

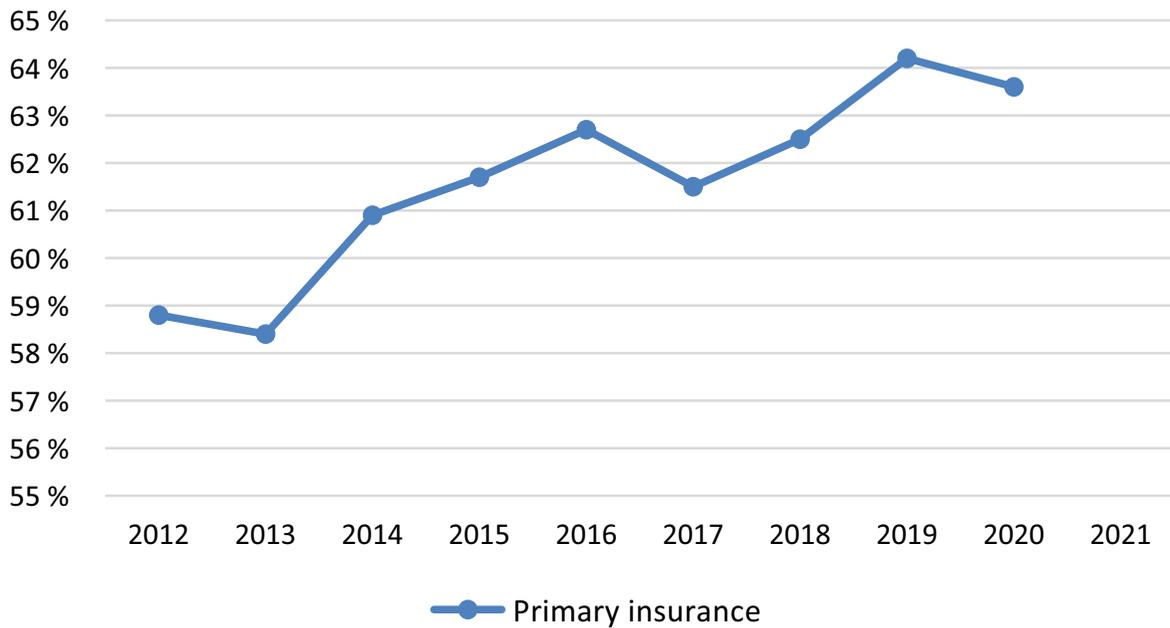
Graphique 18 : Répartition des primes brutes émises 2020



Graphique 19 : Ratios de sinistres en assurance primaire non-vie, 2020

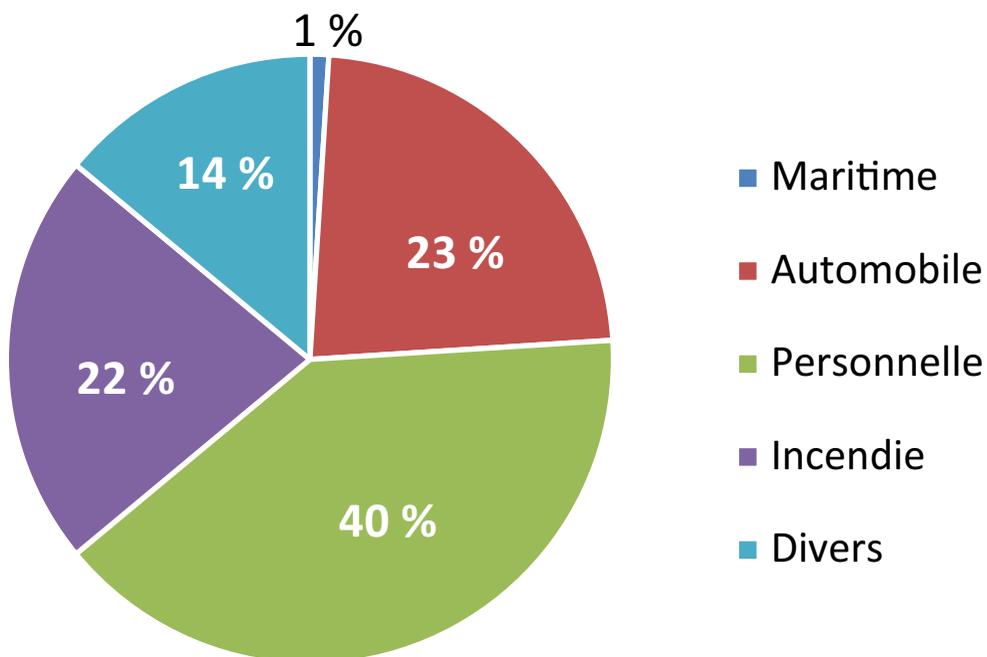


Graphique 20 : Ratios de sinistres du marché de la réassurance primaire non-vie, 2011-2020

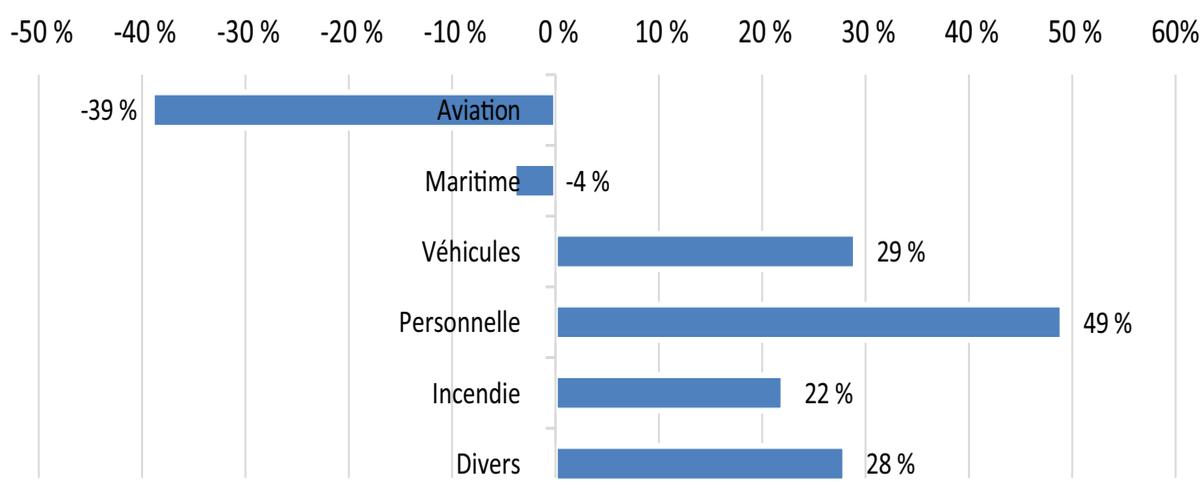


Namibie

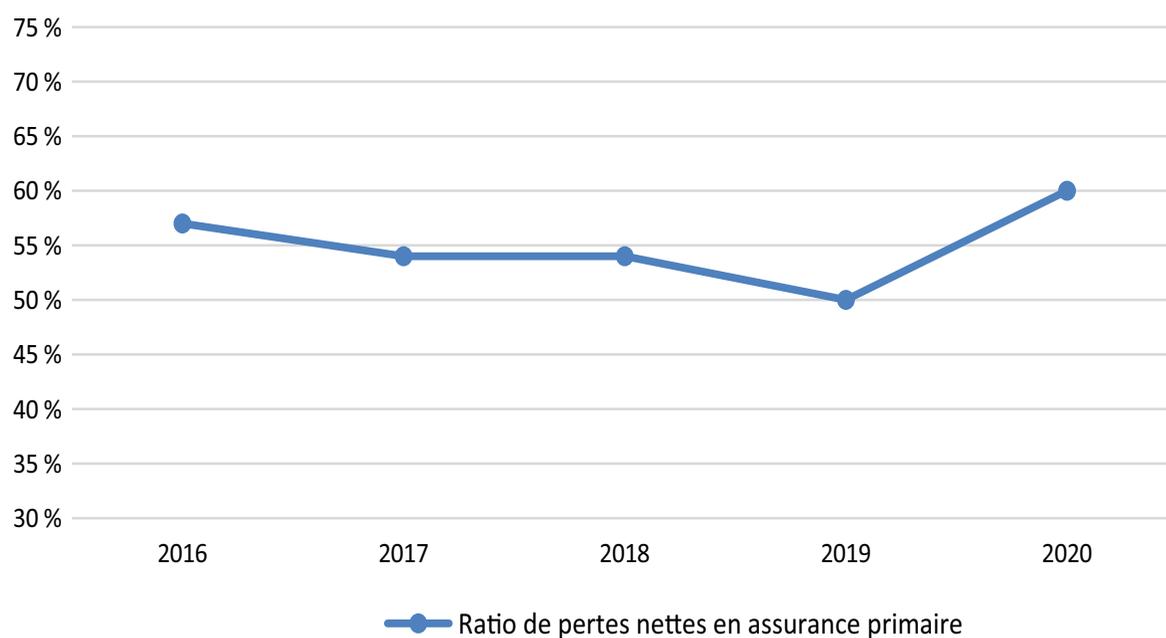
Graphique 21 : Répartition des primes brutes émises 2020



Graphique 22 : Ratios de sinistres en assurance primaire non-vie, 2020

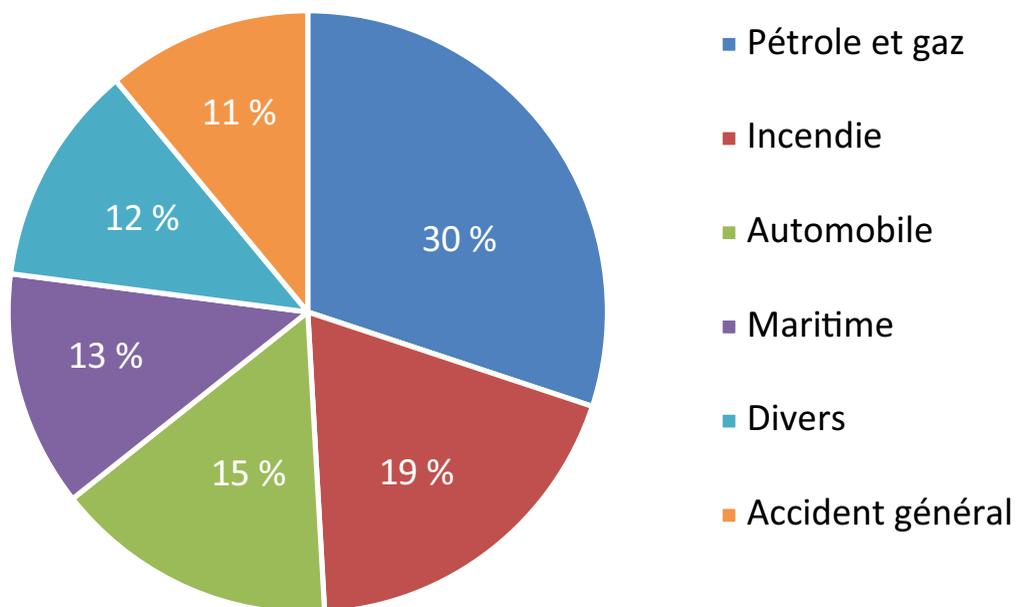


Graphique 23 : Ratios de sinistres du marché de la réassurance primaire non-vie, 2016-2020

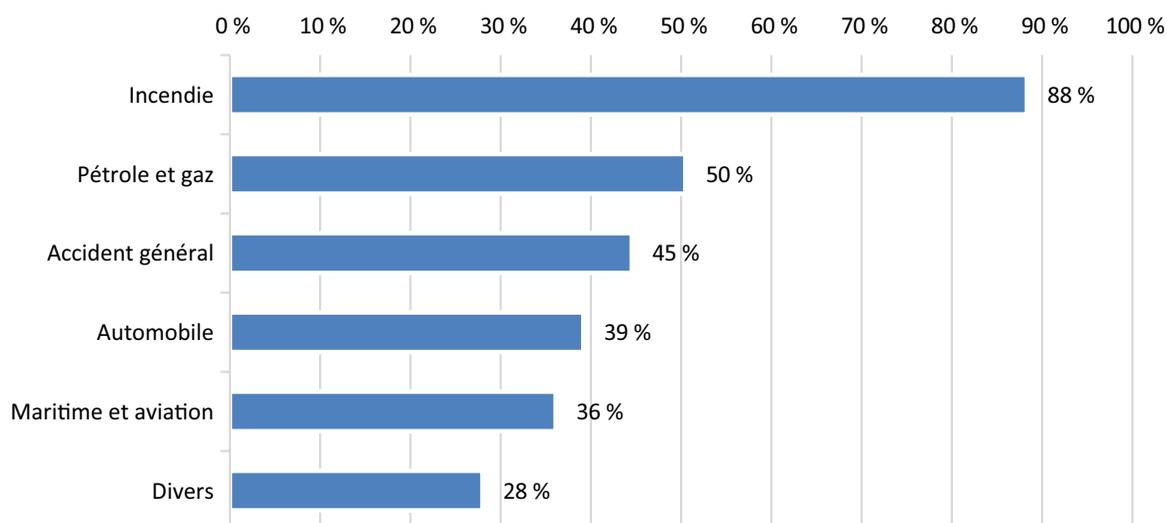


Nigéria

Graphique 24 : Répartition des primes brutes émises 2021

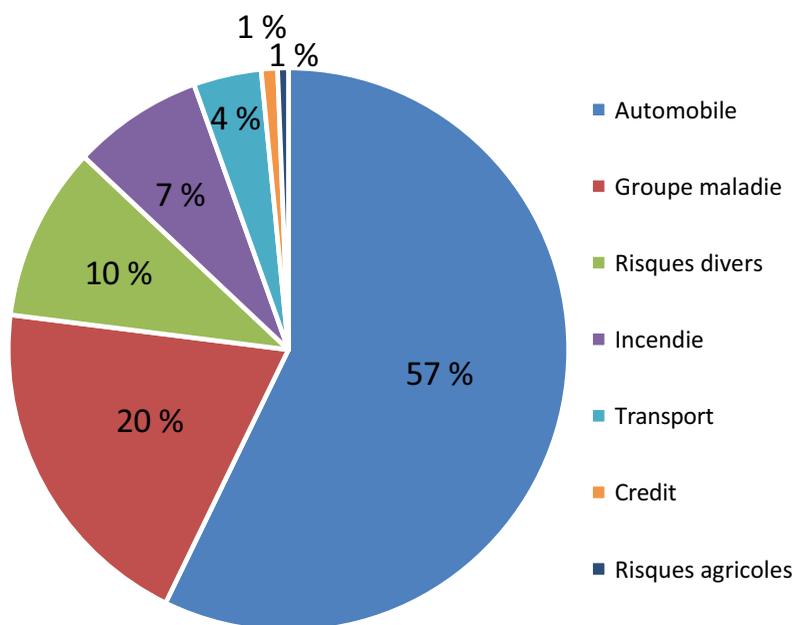


Graphique 25 : Ratios de sinistres en assurance primaire non-vie, 2020

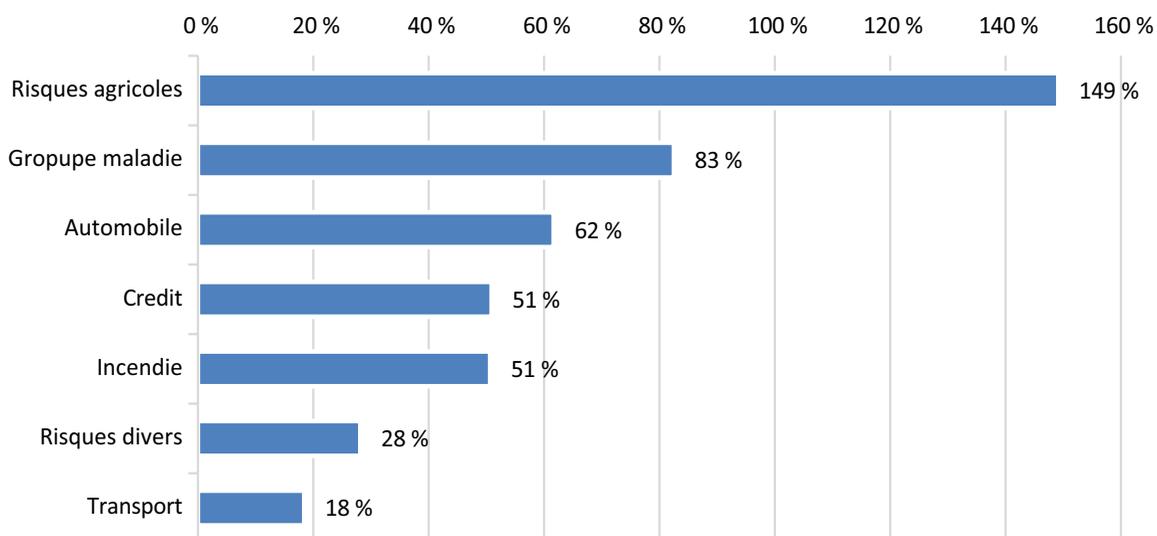


Tunisie

Graphique 26 : Répartition des primes brutes émises 2021

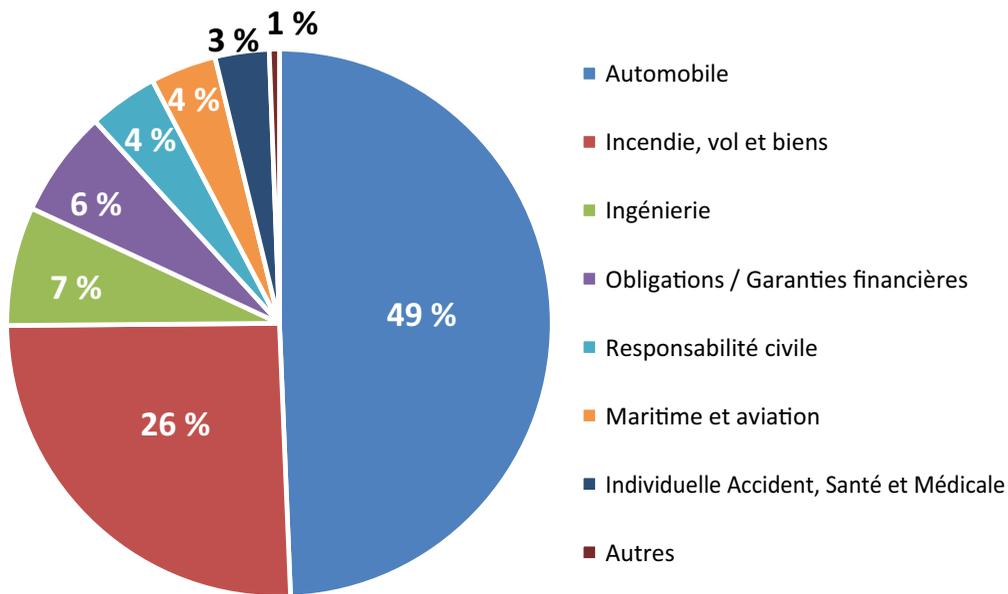


Graphique 27 : Ratios de sinistres en assurance primaire non-vie, 2020



Ghana

Graphique 28 : Répartition des primes brutes émises 2021

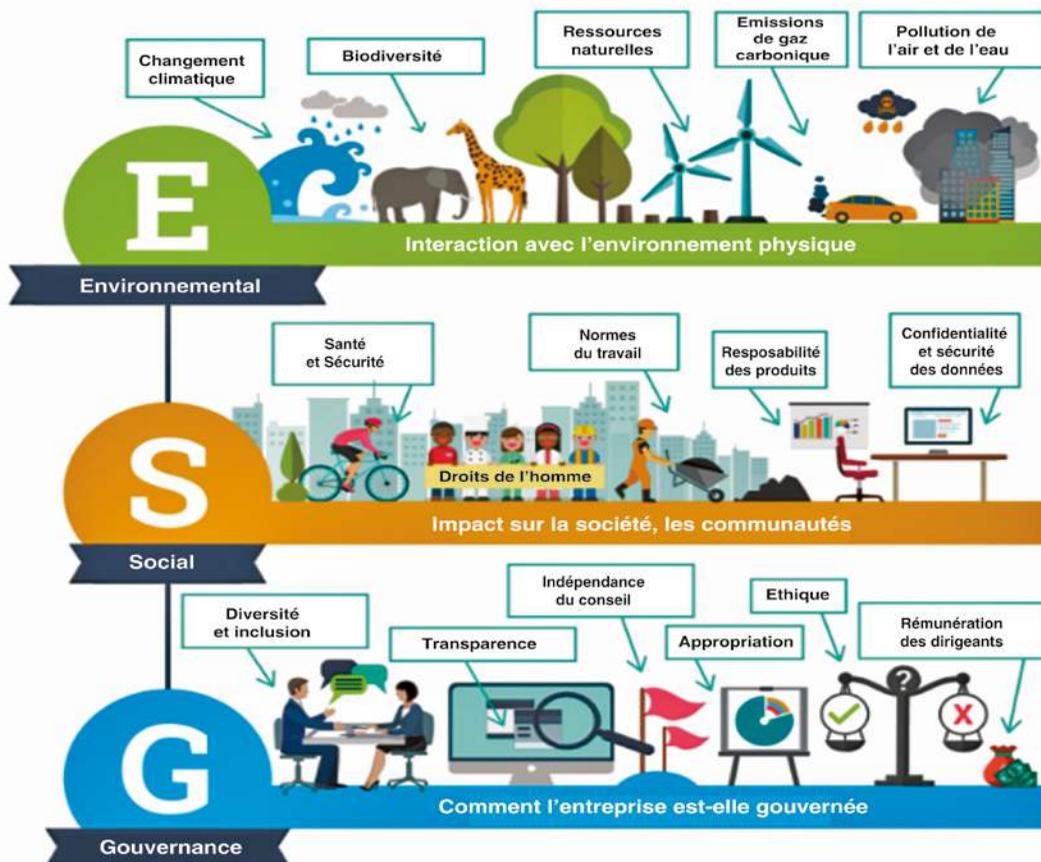


SUJET PHARE DE L'ANNÉE : L'ESG EN AFRIQUE

1. Fondamentaux de l'ESG - une vision globale des facteurs qui contribuent à la durabilité

Les paramètres environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) sont un moyen d'évaluer les entreprises par rapport à un large éventail d'objectifs socialement souhaitables⁶. L'objectif de l'ESG est de saisir les risques et les opportunités non financiers inhérents aux activités d'une entreprise. Aujourd'hui, de plus en plus de spécialistes du marché, en particulier les gestionnaires d'actifs, les analystes ou les agences de notation, sont convaincus que les entreprises qui, selon Blackrock, le plus grand gestionnaire d'actifs au monde, excellent dans « la résolution des plus grands défis du monde sont mieux placées pour se développer et pour ouvrir la voie à de meilleures façons de faire des affaires.⁷»

Principaux facteurs de l'ESG (liste non exhaustive)



Source : The Impacter, illustration of ESG factors

6. Harvard Law School Forum on Corporate Governance – An introduction to ESG

7. Blackrock on ESG, cf <https://www.blackrock.com/ch/individual/en/themes/sustainable-investing>

2. Tendances en matière d'ESG - les méthodes d'évaluation des entreprises et des marchés en termes d'ESG ne sont pas harmonisées

L'intérêt des investisseurs et des autres parties prenantes des entreprises pour les questions d'ESG s'est considérablement accru ces dernières années, et les crises actuelles en matière de changement climatique, de santé publique, de tensions sociopolitiques et de creusement des inégalités sociales ont intensifié cet intérêt.

L'ESG est rapidement devenue une stratégie d'investissement hautement souhaitable pour les investisseurs ainsi qu'une source de croissance considérable pour les gestionnaires d'investissement. Selon Bloomberg Intelligence⁸, les actifs d'ESG ont dépassé 35 000 milliards USD en 2020 et pourraient dépasser 50 000 milliards USD, soit un tiers du total des actifs sous gestion au niveau mondial, d'ici 2025. La tendance à la hausse de l'ESG devant se poursuivre, les régulateurs prennent des mesures pour garantir la protection des investisseurs et lutter contre le risque d'écoblanchiment.

Cependant, en l'absence d'un consensus international sur la divulgation et les taxonomies ESG, plusieurs cadres et indices ont vu le jour pour guider le niveau de divulgation des entreprises. Les principaux cadres internationaux comprennent les normes de la Global Reporting Initiative, les normes du Sustainability Accounting Standards Board (SASB), les principes des Nations unies pour l'investissement responsable et les objectifs de développement durable des Nations unies, pour n'en citer que quelques-uns. Les indices, évaluations et classements ESG de Morgan Stanley Capital International, FTSE Russell, des sociétés spécialisées telles que Sustainalytics et des agences de notation ont également proliféré au cours de la dernière décennie.

3. Impact de l'ESG sur l'économie – pression de diverses parties prenantes clés sur les entreprises

Alors que notre monde est confronté à de nombreux défis mondiaux, les investisseurs, les régulateurs, les clients et les employés exigent de plus en plus que les entreprises ne se contentent pas de bien gérer leur capital financier, mais qu'elles assument leur responsabilité environnementale et sociale et documentent leurs processus et leurs mesures de manière transparente. Alors que de plus en plus d'investisseurs intègrent des éléments de l'ESG dans leurs décisions d'investissement, l'ESG exerce une influence significative sur la capacité d'accès aux capitaux, qu'il s'agisse de dettes ou de fonds propres.

Plusieurs banques centrales et régulateurs, notamment en Europe, ont imposé des obligations de divulgation sur la manière dont les entreprises identifient, surveillent et gèrent leurs risques liés au climat (ainsi que les risques ESG plus généraux). Par exemple, la Commission européenne a publié son plan d'action sur la finance durable en 2018, dans le but de créer une feuille de route pour la finance durable⁹.

8. Bloomberg: L'ESG pourrait dépasser les 41 000 milliards d'USD d'actifs en 2022, mais pas sans difficultés, selon Bloomberg Intelligence, 24 janvier 2022

9. Pour plus d'informations, veuillez suivre ce lien : <https://www.euronext.com/en/news/esg-laws-regulation>

Plus spécifiquement, en ce qui concerne le risque climatique, la demande de communication accrue est en augmentation depuis quelques années. Les investisseurs, les régulateurs et les législateurs ont reconnu que ces risques peuvent être financièrement importants et menacer la stabilité financière. En 2021, l'enquête ESG d'AM Best auprès des réassureurs européens et d'Asie-Pacifique a noté que les régulateurs exigeaient que les institutions financières évaluent systématiquement leurs risques et opportunités ESG. Les exigences réglementaires ont encouragé les réassureurs à améliorer leur compréhension des risques ESG potentiels auxquels leur organisation est confrontée, renforçant ainsi la durabilité du secteur de l'assurance.

4. Saisir les opportunités ESG en Afrique

Les assureurs et institutions financières africains évaluent actuellement la meilleure façon de mettre en œuvre l'ESG. Toutefois, les données publiques suggèrent que l'Afrique a encore beaucoup de chemin à parcourir pour satisfaire aux normes ESG. Néanmoins, des efforts sont déployés à différents niveaux, car les assureurs et les banques d'Afrique subissent des pressions pour défendre un avenir plus durable pour l'Afrique :

- **Au niveau des gouvernements et des pays** : Plus de cinquante pays africains ont signé l'accord de Paris sur le climat en 2016¹⁰ et l'Égypte accueillera la prochaine conférence des Nations unies sur le changement climatique (COP27) en novembre 2022.
- **Au niveau du marché des capitaux** : Alors que les capitaux continuent de s'accumuler dans les fonds ESG, l'Afrique est susceptible d'en être l'un des bénéficiaires - d'autant plus que de nombreux pays de la région ont renforcé leurs marchés d'obligations durables. Le Ghana, par exemple, a annoncé son intention d'émettre des obligations vertes et sociales d'une valeur de 2 milliards USD en 2021, dont le produit sera utilisé pour financer des programmes de développement. D'autres marchés africains suivent également l'exemple de l'Europe, certains marchés asiatiques et nord-américains exigent que les sociétés cotées en bourse divulguent leurs informations ESG.

Dans le secteur africain de l'assurance, les cadres supérieurs interrogés dans le cadre de la récente publication de l'OAA intitulée « Le changement climatique et son impact sur le secteur africain de l'assurance » ont souligné qu'ils voyaient émerger une dynamique positive à différents niveaux pour renforcer les efforts de durabilité en Afrique.

Le changement climatique prend de l'ampleur et est devenu une question pertinente pour leurs contrôleurs d'assurance régionaux ou locaux. Mais cela ne s'est pas encore traduit par des réglementations liées à l'ESG en Afrique. Les principaux défis semblent être d'autres priorités plus pressantes, le manque de données et de capacités pour établir des règles et des lignes directrices et l'absence de normes internationales ou de méthodologies communes (par exemple, les tests de résistance) à suivre.

Les réassureurs africains font des efforts importants pour intégrer l'ESG dans leur fonctionnement. Certains réassureurs ont également signé les principes de l'assurance durable du PNUE FI.

10. Nations unies, Liste des parties ayant signé l'accord de Paris le 22 avril 2016

Le cadre ESG encourage les réassureurs à accroître la pénétration de l'assurance et à fournir une protection aux parties de la société qui ne sont pas encore assurées. Les initiatives de micro-assurance soutiennent par exemple le pilier « S » de l'ESG, en renforçant l'inclusion financière et la résilience de la population. Investir dans des projets d'énergie renouvelable ou les assurer constitue une autre opportunité commerciale pour les assureurs.

Les partenaires mondiaux de réassurance qui fournissent une capacité de première ligne pour couvrir les grands risques immobiliers jouent un rôle de premier plan dans l'adoption de cadres ESG solides. S'il est de plus en plus difficile de trouver des capacités pour des projets ayant une notation ESG négative, il existe également de bons exemples de réassureurs qui lancent des polices d'assurance récolte offrant une couverture aux PME et aux petits exploitants.

Enfin, les investisseurs internationaux - actionnaires de nombreux assureurs et réassureurs africains - préconisent également l'intégration des principes de l'ESG. En réponse à leurs prêteurs et à leurs actionnaires, les investisseurs exigent que l'entreprise dans laquelle ils ont investi respecte les normes ESG afin d'éviter des répercussions négatives sur leur marque et leur réputation.

Encadré : Une transition équitable est-elle possible pour les économies africaines riches en pétrole et en gaz ?

En 2021, l'Afrique a fourni 8 % de la production mondiale de pétrole. En 2022, cette part pourrait encore augmenter en raison de la diminution de l'approvisionnement en gaz de la Russie. La question est de savoir comment ces marchés seront affectés par un programme de décarbonisation, comme le préconise l'ESG.

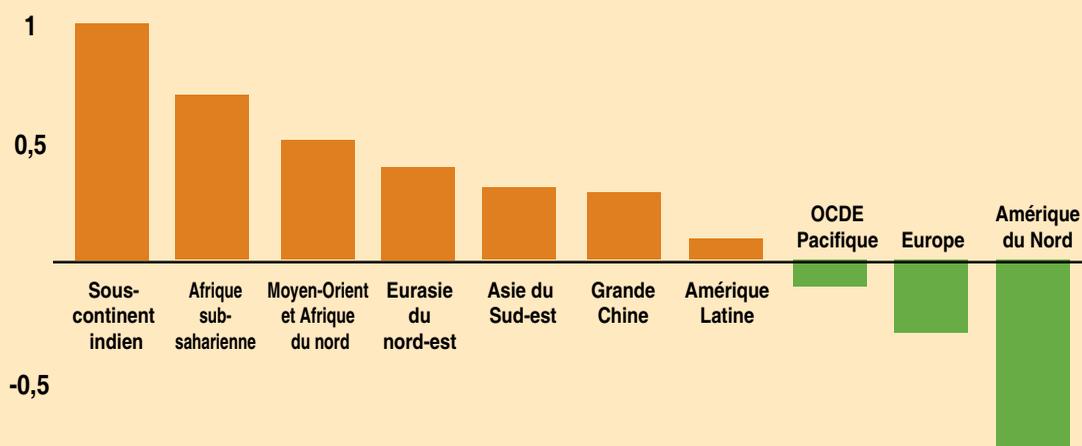
Plus particulièrement, les investisseurs occidentaux - notamment les gouvernements, les institutions de financement du développement, les fonds de pension, les groupes de capital-investissement et les multinationales - ont adopté ou sont en train d'adopter des stratégies ESG et orientent leurs investissements vers des projets d'énergie renouvelable.

Les gouvernements africains des pays producteurs de pétrole et de gaz s'inquiètent de cette tendance et du développement économique futur des économies à faible revenu et émergentes. Depuis les premiers jours de l'industrialisation, le développement a clairement été recherché par l'utilisation des ressources humaines et naturelles - y compris les combustibles fossiles - laquelle utilisation est désormais remise en question par l'approche de l'« économie verte ».

La réduction de la production pétrolière sans financement compensatoire à long terme serait économiquement catastrophique pour de nombreux pays africains. Par exemple, le Soudan du Sud a été l'un des derniers pays d'Afrique à obtenir son indépendance en 2011 et est l'un des plus faibles contributeurs aux émissions de gaz à effet de serre en raison de l'absence de grandes industries et d'agriculture moderne. Cependant, le pays est presque entièrement dépendant des revenus pétroliers (90 %) pour joindre les deux bouts.

Les parties concernées recommandent donc une transition plus équitable vers la décarbonisation, en leur donnant plus de temps pour se doter de capacités en matière d'énergies renouvelables. Cette proposition de transition alternative émane de DNV, une société norvégienne de conseil, de certification et de classification, qui a publié une trajectoire nette zéro lors du sommet COP26, suggérant que les différentes régions devraient se décarboniser à des rythmes différents, comme le montre le graphique ci-dessous

Émissions de CO2 liées à l'énergie en 2050 après piégeage et stockage du carbone, dans le scénario DNV net-zéro (gigatonnes de CO2)



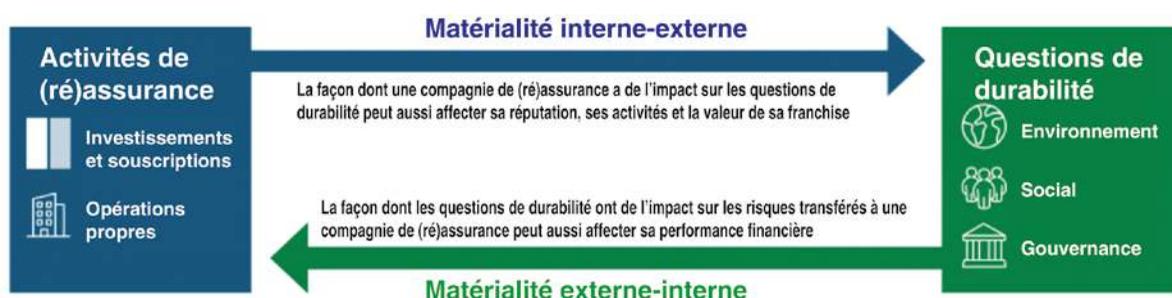
Source : DNV, in Energy Monitor, *Is 1.5°C possible without rich countries reaching net zero before 2050?*,

Les gouvernements africains des pays producteurs de pétrole et de gaz affirment en outre que le gaz est essentiel pour assurer le maintien de ces économies africaines et permettre une transition efficace. Selon la Commission économique des Nations unies pour l'Afrique, un doublement de la production d'électricité à partir du gaz permettrait de multiplier par 38 les investissements dans les énergies solaire et éolienne sur ces marchés. L'augmentation correspondante des émissions mondiales serait inférieure à 1 %. Le déploiement du gaz naturel pourrait également contribuer à détourner progressivement les Africains pauvres de l'utilisation de la biomasse - notamment du bois de chauffage - qui détruit les forêts de la région.

5. Impact de l'ESG sur l'assurance - Comment relever ce défi ?

Le rôle du secteur de l'assurance, qui facilite le bon fonctionnement de l'économie en tant que gestionnaire et preneur de risques et investisseur, contribue à une croissance inclusive et durable. L'importance de construire des infrastructures résilientes, de faire progresser l'industrialisation et de favoriser l'innovation est de plus en plus reconnue. Les attentes des gouvernements, des régulateurs et des autres parties prenantes du secteur de l'assurance en matière de gestion des défis ESG sont donc élevées.

De nombreux assureurs prennent déjà des mesures en évaluant et en modifiant leurs normes de souscription et d'investissement en fonction des principes ESG. Mais l'ESG est également un défi majeur pour les assureurs, car ils doivent opérer sur deux fronts simultanément. Non seulement ils doivent trouver comment aider les autres à gérer les risques ESG (matérialité interne-externe), mais ils doivent également évaluer comment l'ESG les affectera (matérialité externe-interne).



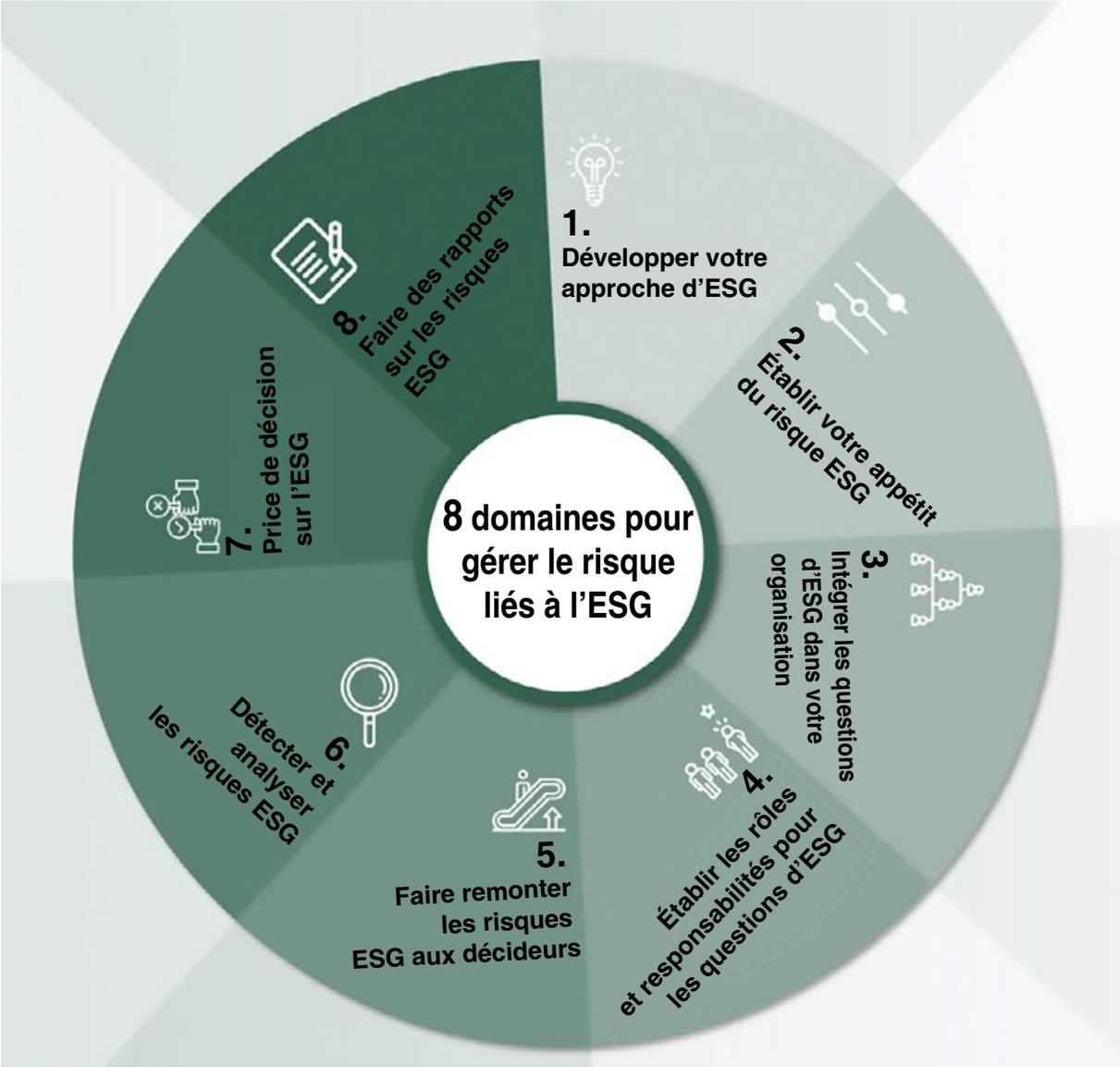
Source : CRO Forum, *Mind the Sustainability Gap*

Mais comment les assureurs doivent-ils aborder l'ESG ? Il s'agit d'un véritable défi, en particulier pour les assureurs de petite et moyenne taille qui ne disposent pas des ressources et de l'expertise nécessaires pour se consacrer à une entreprise aussi complète. Selon McKinsey, la réponse simple est de faire des considérations ESG une caractéristique essentielle des modèles commerciaux des assureurs.

L'intégration complète de la durabilité dans les cadres de gestion des risques des réassureurs leur permettra de gérer les risques de durabilité associés à leurs investissements, leurs souscriptions et leurs opérations. En outre, l'ESG peut aider les assureurs à gérer plus efficacement leur stratégie et leur réputation, tout en contribuant à une économie et une société plus durables. Toutefois, McKinsey souligne que l'ESG englobe de nombreuses questions, mais que seule une poignée d'entre elles revêtent une importance majeure pour une compagnie de réassurance. En prenant l'exemple du risque climatique, McKinsey propose cinq actions simultanées : tester l'exposition globale aux risques climatiques prévus ; renforcer la résilience et rééquilibrer les portefeuilles ; aider les organisations à atténuer les risques climatiques ; développer des produits innovants pour faire face aux risques liés au climat ; et réviser les stratégies d'investissement.

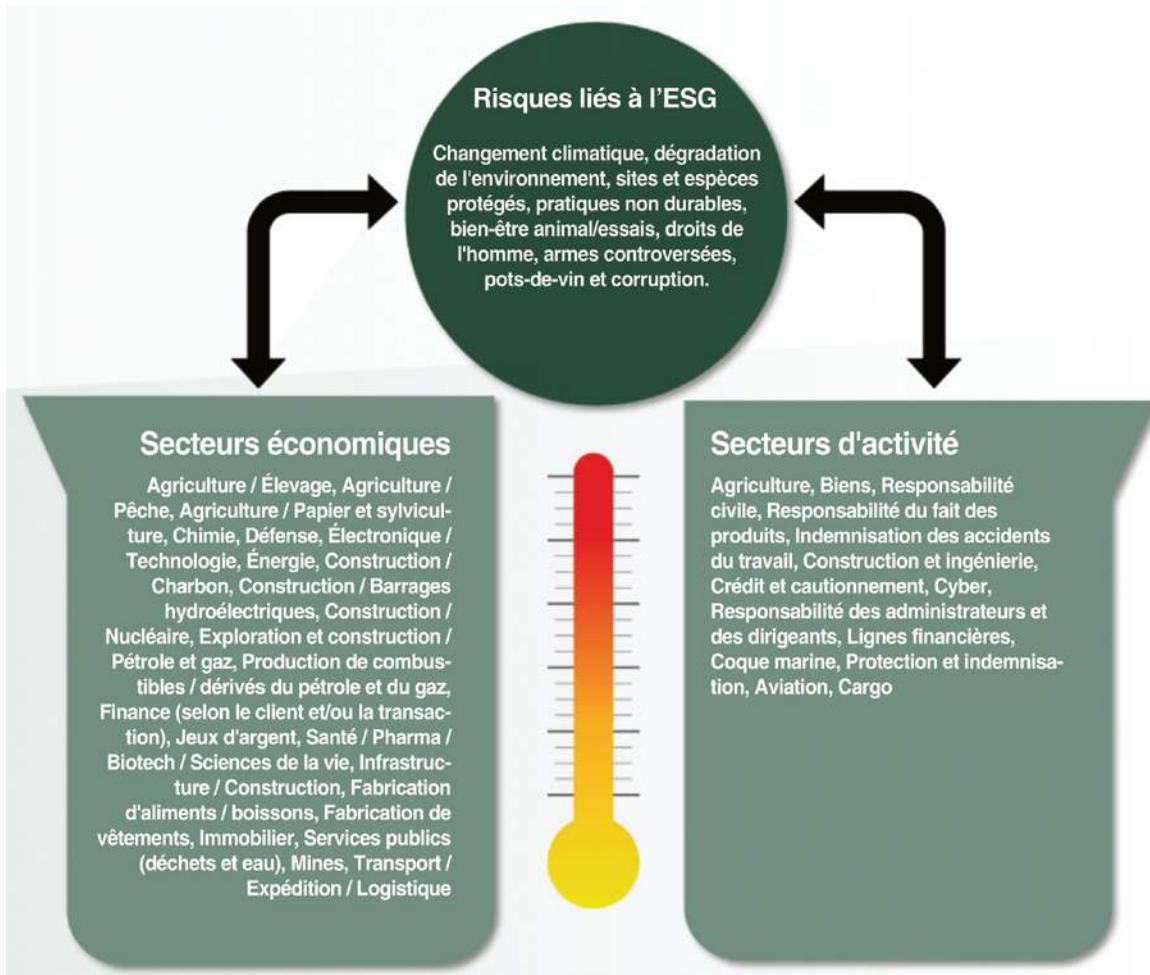
Une recommandation plus détaillée a été élaborée en juin 2020 par le Programme des Nations unies pour l'environnement (PNUE), qui a publié le premier guide ESG pour l'assurance non-vie intitulé « Gestion des risques environnementaux, sociaux et de gouvernance dans les activités d'assurance non-vie ». L'objectif principal de ce guide était de fournir des indications aux assureurs pour développer des approches d'évaluation des risques ESG dans les transactions d'assurance non-vie, principalement dans les activités d'assurance industrielle et commerciale.

Dans ce guide, le PNUE recommande huit étapes pour gérer le risque ESG, illustrées ci-dessous :



Source : Rapport du PNUE : Gestion des risques environnementaux, sociaux et de gouvernance dans les activités d'assurance non-vie

Le guide comprend deux « cartes thermiques » facultatives de haut niveau - l'une couvrant les secteurs économiques, l'autre les activités d'assurance.



Source : Rapport du PNUE : Gestion des risques environnementaux, sociaux et de gouvernance dans les activités d'assurance non-vie

Une deuxième publication a suivi en juin 2022, le premier guide ESG pour le secteur mondial de l'assurance vie et santé. Le guide L&H vise à mieux comprendre les principaux défis et opportunités en matière de gestion des risques et d'assurance, notamment dans un monde post-COVID de plus en plus touché par le changement climatique, les dommages naturels, la pollution et les inégalités sociales croissantes. Le guide reconnaît que chaque compagnie d'assurance est unique en raison de facteurs tels que son modèle d'entreprise, ses lignes commerciales spécifiques, sa taille et son empreinte géographique. Par conséquent, ce guide n'est rien de plus qu'un outil facultatif destiné à aider les compagnies d'assurance, en particulier celles dont les connaissances en matière d'ESG sont limitées. Là encore, le PNUE recommande un processus similaire pour la gestion des risques ESG dans les activités d'assurance vie et maladie, ainsi qu'une carte thermique montrant l'impact potentiel d'un certain nombre de risques ESG sur les quatre risques les plus importants des activités d'assurance vie et maladie - mortalité, longévité, morbidité et hospitalisation.



Organisation des Assurances Africaines